



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:

The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, March 1, 2004
Monday, March 29, 2004

Issue No. 2

First and second meetings on:

Study upon the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage

and

First and final meeting on:

Bill S-4, An Act to Amend the Official Languages Act
(promotion of English and French)

INCLUDING:

THE THIRD REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-4)
and

THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget 2003-04 — Study upon the operation
of the Official Languages Act)

WITNESSES

(See back cover)

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente:

L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 1^{er} mars 2004
Le lundi 29 mars 2004

Fascicule n° 2

Première et deuxième réunions concernant:

L'étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien

et

Première et dernière réunion concernant:

Le projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)

Y COMPRIS:

LE TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi S-4)
et

LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget 2003-2004 — L'étude sur l'application
de la Loi sur les langues officielles)

TÉMOINS

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C.,
(or Rompkey, P.C.)

Beaudoin

Chaput

Comeau

Gauthier

Keon

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Mercer substituted for that of the Honourable Senator Munson (*March 29, 2004*).

The name of the Honourable Senator Munson substituted for that of the Honourable Senator Mercer (*March 30, 2004*).

Lapointe
Léger
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Maheu
Munson

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente: L'honorale Maria Chaput

Vice-président: L'honorale Wilbert J. Keon
et

Les honorables sénateurs:

* Austin, c.p.
(ou Rompkey, c.p.)
Beaudoin
Chaput
Comeau
Gauthier
Keon
Lapointe
Léger
* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
Maheu
Munson
** Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorale sénateur Mercer substitué à celui de l'honorale sénateur Munson (*le 29 mars 2004*).

Le nom de l'honorale sénateur Munson substitué à celui de l'honorale sénateur Mercer (*le 30 mars 2004*).

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, February 19, 2004:

The Honourable Senator Chaput moved, seconded by the Honourable Senator Ringuette:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and report from time to time upon the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage;

That the Committee table its final report no later than June 30 2004; and

That the papers and evidence received and taken on the subject and the work accomplished during the Second Session of the 37th Parliament be referred to the Committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, February 26, 2004:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Gauthier, seconded by the Honourable Senator Gill, for the second reading of Bill S-4, An Act to amend the Official Languages Act (promotion of English and French).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Official Languages.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat*, du jeudi 19 février 2004:

L'honorable sénateur Chaput propose, appuyée par l'honorable sénateur Ringuette,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles reçoive la permission d'étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, du président du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien;

Que le Comité dépose son rapport final au plus tard le 30 juin 2004; et

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question par le Comité au cours de la deuxième session de la 37^e législature soient déférés au Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat*, du jeudi 26 février 2004:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Gauthier, appuyée par l'honorable sénateur Gill, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Rompkey, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 1, 2004
(3)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day 5:30 p.m., in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beaudoin, Chaput, Gauthier, Keon, Léger, and Munson (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Marie-Ève Hudon.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, February 19, 2004, the committee began its study on the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

WITNESSES:

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

Dyane Adam, Commissioner;

Michel Robichaud, Director General, Investigations Branch;

Johanne Tremblay, General Counsel and Director, Legal Services Branch;

Louise Guertin, Director General, Corporate Services Branch;

Gérard Finn, Special Advisor.

Ms. Adam made a presentation and, with Ms. Tremblay, answered questions.

At 6:50 p.m., pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, February 26, 2004, the committee began its consideration of Bill S-4, An Act to amend the Official Languages Act (promotion of English and French).

WITNESS:

From the Senate of Canada:

The Honourable Jean-Robert Gauthier, Sponsor of the Bill.

The Honourable Senator Gauthier made a presentation.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-4.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that the title carry.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 1^{er} mars 2004
(3)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui à 17 h 30 dans la pièce 160-S de l’édifice du Centre, sous la présidence de l’honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Beaudoin, Chaput, Gauthier, Keon, Léger et Munson (6).

Est présente: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marie-Ève Hudon.

Sont également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 février 2004, le comité entreprend l’étude sur l’application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien.

TÉMOINS:

Du Commissariat aux langues officielles:

Dyane Adam, commissaire;

Michel Robichaud, directeur général, Direction générale des enquêtes;

Johanne Tremblay, avocate générale et directrice des services juridiques;

Louise Guertin, directrice générale, Direction générale des services corporatifs;

Gérard Finn, conseiller spécial.

Mme Adam fait une présentation et, avec Mme Tremblay, répond aux questions.

À 18 h 50, conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 26 février 2004, le comité entreprend l’examen du projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l’anglais).

TÉMOIN:

Du Sénat du Canada:

L’honorable Jean-Robert Gauthier, parrain du projet de loi.

L’honorable sénateur Gauthier fait une présentation.

Il est convenu que le comité procède à l’examen article par article du projet de loi S-4.

Il est convenu que le titre est reporté.

Il est convenu que l’article 1 est adopté.

Il est convenu que l’article 2 est adopté.

Il est convenu que l’article 3 est adopté.

Il est convenu que le titre est adopté.

It was agreed that the Bill be adopted, without amendment.

It was agreed that the Chair report this Bill to the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, February 19, 2004, the Committee resumed its study on the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

It was moved by the Honourable Senator Keon that this Committee concur in the following budget application for the 2003-04 fiscal year for the purpose of its consideration of the operation of the Official Languages Act, and

That the Chair submit the said budget to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for approval:

Professional and Other Services	\$ 3,000
Transportation and Communications	\$ 250
Other Expenditures	\$ 1,000
Total	\$ 4,250

At 7:05 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, March 29, 2004

(4)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day 5:32 p.m., in room 257, East Block, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Comeau, Gauthier, Keon, Léger, and Mercer (6).

Other senator present: The Honourable Senator Corbin (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Marie-Ève Hudon.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, February 19, 2004, the committee continued its study on the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

WITNESSES:

From the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Georges Arès, President;

Il est convenu que le projet de loi est adopté sans modification.

Il est convenu que le président présentera le projet de loi au Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 février 2004, le comité reprend l'examen de l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, du président du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien.

Il est proposé par l'honorable sénateur Keon que le comité adopte la demande de budget qui suit pour l'exercice 2003-2004 aux fins de l'étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, et

Que le comité présente ladite demande de budget au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, aux fins d'approbation:

Services professionnels et autres	3 000 \$
Transports et communications	250 \$
Autres dépenses	1 000 \$
Total	4 250 \$

À 19 h 05, le comité s'adjourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le lundi 29 mars 2004

(4)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 32 dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Gauthier, Keon, Léger et Mercer (6).

Autres sénateur présents: L'honorable sénateur Corbin (1).

Est présente: La direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marie-Ève Hudon.

Sont également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 février 2004, le comité poursuit l'étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien.

TÉMOINS:

De la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Georges Arès, président;

Diane Côté, Director, Liaison and Research.

From the Centre for Research and Information on Canada:

Andrew Parkin, Co-Director;

Gina Bernard, Research Projects Coordinator.

Mr. Arès made a presentation and, with Ms. Côté, answered questions.

Mr. Parkin made a presentation and, with Ms. Bernard, answered questions.

The Chair recognized the work of the Honourable Senator Beaudoin, who will retire from the Senate on April 15, 2004.

At 7:38 p.m. the committee suspended.

At 7:43 p.m. the committee resumed.

It was agreed that, in accordance with rule 92(2)(e) of the Senate, the committee proceed in camera to consider a draft agenda.

At 7:50 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

Diane Côté, directrice, liaison et recherche.

Du Centre de recherche et d'information sur le Canada:

Andrew Parkin, codirecteur;

Gina Bernard, coordonnatrice des projets de recherche.

M. Arès fait une présentation et, avec Mme Côté, répond aux questions.

M. Parkin fait une présentation et, avec Mme Bernard, répond aux questions.

La présidence fait l'éloge du travail de l'honorable sénateur Beaudoin, qui prendra sa retraite du Sénat le 15 avril 2004.

À 19 h 38, la séance est suspendue.

À 19 h 43, la séance reprend.

Il est convenu que, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement du Sénat, le comité poursuive la séance à huis clos pour examiner l'ébauche du programme de ses travaux.

À 19 h 50, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, March 9, 2004

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to present its

THIRD REPORT

Your Committee, to which was referred Bill S-4, *An Act to amend the Official Languages Act (promotion of English and French)*, has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, February 26, 2004, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Thursday, March 11, 2004

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on February 19, 2004, to examine and report upon the operation of the *Official Languages Act*, and of regulations and directives made thereunder, respectfully requests that it be empowered to engage the services of such counsel, technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of such study.

Pursuant to section 2:07 of the *Procedural Guidelines for the Financial Operation of Senate Committees*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mardi 9 mars 2004

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi S-4, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)*, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 26 février 2004, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le jeudi 11 mars 2004

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé par le Sénat le 19 février 2004 à examiner, pour en faire rapport, l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, demande respectueusement qu'il soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de ces travaux.

Conformément à l'article 2:07 des *Directives régissant le financement des comités du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

La présidente,

MARIA CHAPUT

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES**

**SPECIAL STUDY ON THE OPERATION OF THE
OFFICIAL LANGUAGES ACT**

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2004**

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, February 19, 2004:

The Honourable Senator Chaput moved, seconded by the Honourable Senator Ringuette:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and report from time to time upon the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage;

That the Committee table its final report no later than June 30 2004; and

That the papers and evidence received and taken on the subject and the work accomplished during the Second Session of the 37th Parliament be referred to the Committee.

The question being put on the motion, it was adopted

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 3,000
Transportation and Communications	250
Other Expenditures	<u>1,000</u>
Total	\$ 4,250

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Official Languages on March 1, 2004.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Date	Senator Maria Chaput, Chair, Standing Senate Committee on Official Languages
------	--

Date	Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration
------	---

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR
LES LANGUES OFFICIELLES**

**DEMANDE D'AUTORISATION BUDGÉTAIRE
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2004**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 19 février 2004:

L'honorable sénateur Chaput propose, appuyée par l'honorable sénateur Ringuette,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles reçoive la permission d'étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, du président du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien;

Que le Comité dépose son rapport final au plus tard le 30 juin 2004; et

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question par le Comité au cours de la deuxième session de la 37^e législature soient déférés au Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RÉSUMÉ DES DÉPENSES

Services professionnels et autres services	3,000 \$
Transports et communications	250
Autres dépenses	<u>1,000</u>
Total	4,250 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des langues officielles le 1^{er} mars 2004.

Le soussigné ou un remplaçant sera présent lors de l'étude de ce budget.

Date	Sénatrice Maria Chaput, Présidente, Comité sénatorial permanent des langues officielles
------	---

Date	Présidente, Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration
------	--

EXPLANATION OF COST ELEMENTS**PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES**

Working meals (0415) (6 dinners @ \$500)	\$ <u>3,000</u>
TOTAL	3,000

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

Courier services (0213)	<u>250</u>
TOTAL	250

ALL OTHER EXPENDITURES

Miscellaneous (0799)	
	<u>1,000</u>
TOTAL	<u>1,000</u>
GRAND TOTAL	\$ 4,250

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate	Date
---	------

Hélène Lavoie, Director of Finance	Date
------------------------------------	------

EXPLICATION DES ÉLÉMENTS DE COÛT**SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES**

Repas de travail (0415) (6 repas @ \$500)	<u>3,000 \$</u>
TOTAL	3,000 \$

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

1. Service de messagerie (0213)	<u>250</u>
TOTAL	250

AUTRES DÉPENSES

Divers (0799)	<u>1,000</u>
TOTAL	<u>1,000</u>
GRAND TOTAL	4,250 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités	Date
---	------

Hélène Lavoie, directrice des Finances	Date
--	------

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, March 11, 2004

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Official Languages for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2004 for the purpose of its special study on the operation of the Official Languages Act, as authorized by the Senate on Thursday, February 19, 2004. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 3,000
Transportation and Communications	250
Other Expenditures	<u>1,000</u>
TOTAL	\$ 4,250

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 11 mars 2004

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des langues officielles, concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004 aux fins de leur étude spéciale sur l'application de la Loi sur les langues officielles, tel qu'autorisé par le Sénat le jeudi 19 février 2004. Le budget approuvé se lit comme suit:

Services professionnels et autres	3 000 \$
Transports et communications	250
Autres dépenses	<u>1 000</u>
TOTAL	4 250 \$

Respectueusement soumis,

La présidente,

LISE BACON

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 1, 2004

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:30 p.m. to study the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the act, as well as the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

The Hon. Maria Chaput (*Chairman*) in the chair.

[*Translation*]

The Chairman: Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. Today we will hear from the Commissioner of Official Languages, Ms. Dyane Adam, as part of our study of the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder.

We will then move to clause-by-clause consideration of Bill S-4, an Act to amend the Official Languages Act, presented in the Senate by the Hon. Senator Jean-Robert Gauthier. Third, we will discuss budgets.

Allow me to introduce myself: I am Maria Chaput from Manitoba, newly elected Chair of the Standing Senate Committee on Official Languages. I would like to introduce to you the members of the committee. To my left, the Hon. Senator Wilbert Keon from Ontario, cardiac surgeon and founder of the University of Ottawa Heart Institute; the Honourable Senator Jim Munson from Ontario, distinguished Canadian journalist who has twice been nominated for a Gemini Award in recognition of excellence in journalism; the Honourable Senator Viola Léger from New Brunswick, grande dame of the theatre, teacher and cultural ambassador for Acadia; to my extreme right, Senator Gérald Beaudoin from Quebec, a leading expert in constitutional law in Canada; and the Honourable Jean-Robert Gauthier from Ontario, champion of minority language community rights and sponsor of Bill S-4.

I would now invite the commissioner to introduce her team and take the floor.

Ms. Dyane Adam, Commissioner of Official Languages: Before introducing my colleagues, I would like to congratulate you, Senator Chaput, on your election as chair. I would also like to congratulate Senator Gauthier on his appointment as honorary chair, an honour richly deserved, seeing that you mentioned earlier that he was the champion of our French language. Congratulations also to Senator Keon on his appointment as vice-chair. It is always a pleasure for me to come and meet and work with you.

First of all, I am going to introduce my colleagues. To my right is Mr. Gérard Finn, Special Advisor to the Commissioner; to my left, Ms. Louise Guertin, Director General, Corporate Services; Mr. Michel Robichaud, Director General,

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 1^{er} mars 2004

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 30 pour étudier l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, du président du Conseil du Trésor et du ministre du Patrimoine canadien.

L'honorable Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente: Bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Nous entendrons aujourd'hui la commissaire aux langues officielles, Mme Dyane Adam, dans le cadre de notre étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et institutions qui en découlent.

Par la suite, nous passerons à l'étude article par article du projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, présenté au Sénat par l'honorable sénateur Jean-Robert Gauthier. En troisième lieu, nous parlerons de budgets.

Je me présente: je suis Maria Chaput, du Manitoba, nouvellement élue présidente du Comité sénatorial permanent des langues officielles. J'aimerais vous présenter les membres du comité. À ma gauche, l'honorable sénateur Wilbert Keon, de l'Ontario, chirurgien cardiologue et fondateur de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa; l'honorable sénateur Jim Munson, de l'Ontario, éminent journaliste canadien qui a été sélectionné deux fois pour un prix Gémeau en reconnaissance de l'excellence en journalisme; l'honorable sénateur Viola Léger du Nouveau-Brunswick, grande dame du théâtre, enseignante et ambassadrice culturelle de l'Acadie; à mon extrême-droite, le sénateur Gérald Beaudoin, du Québec, un des grands experts au Canada en droit constitutionnel; et l'honorable Jean-Robert Gauthier, de l'Ontario, le grand défenseur des droits des communautés linguistiques vivant en situation minoritaire et parrain du projet de loi S-4.

J'invite maintenant la commissaire à nous présenter ses collaborateurs et à nous adresser la parole.

Mme Dyane Adam, commissaire aux langues officielles: Avant de présenter mes collègues, j'aimerais vous féliciter, sénateur Chaput, pour votre élection à la présidence. Je tiens également à féliciter le sénateur Gauthier pour sa nomination à titre de président honoraire, un honneur plus que mérité puisque vous nous avez dit tout à l'heure qu'il était le grand défenseur de notre langue française. Mes félicitations aussi au sénateur Keon pour sa nomination à la vice-présidence. C'est toujours un plaisir pour moi de venir vous rencontrer et travailler avec vous.

D'abord, je vais commencer par présenter mes collègues. À ma droite se trouve M. Gérard Finn, conseiller spécial à la commissaire; à ma gauche, Mme Louise Guertin, directrice générale des services corporatifs; M. Michel Robichaud,

Investigations and Audits, and Ms. Johanne Tremblay, Director General, Legal Services.

Within the budget review context, I would like to present a report on our activities and share my expectations vis-à-vis the government. I will identify a few key priorities we will be focusing on in the near future.

[English]

I would like to speak to you about our activities within the current funding context. In 2003-04, our planned spending is about \$18.3 million. Next year, we plan to spend a comparable amount, about \$18.5 million. It is worth recalling that the budget of the Office of the Commissioner was substantially reduced during the 1990s. The increases of the past few years have simply allowed us to refocus our activities and to be more proactive in priority areas. The additional funding has enabled us to accomplish a number of activities.

First, we have improved our capacity to evaluate the linguistic situation in federal institutions subject to the act. We have resumed our auditing function and in so doing, we are modelling our approach on that of the Office of the Auditor General. An audit is currently underway at Canada Post. We intend to complete three major audits during fiscal year 2004-05. In the future, we hope to increase that number to four annually.

We have also enhanced parliamentary monitoring and regional liaison while expanding our areas of action. We carry out our liaison role with federal institutions, communities and the various orders of government across the country in order to intervene in issues that are important for communities and to act as an agent of change. We have also enhanced regional liaison in all regions in order to better meet the needs of communities. In terms of monitoring, the Office of the Commissioner takes preventive action by intervening when legislation, regulations and policies are being developed to ensure that language rights are a central concern for decision-makers.

This funding has also enabled us to intervene before the courts to defend the rights of Canadians. The number of court cases in which we have intervened this year has nearly doubled. It is unfortunate that communities are still obliged to resort to the courts to have their rights respected. As you know, resorting to the courts is very demanding for both individuals and communities, not only in terms of cost but also in terms of energy. It would be a wonderful achievement if governments showed more leadership in working with communities to find solutions rather than waiting for the courts to impose them. However, given the reality of the situation, the Office of the Commissioner will need the additional resources provided to intervene before the courts when that proves necessary.

directeur général des enquêtes et des vérifications et Mme Johanne Tremblay, directrice générale des services juridiques.

Dans le contexte de l'étude des budgets, j'aimerais vous présenter un bilan de nos activités et vous faire part de nos attentes face au gouvernement. J'identifierai quelques grandes priorités, qui retiendront notre attention dans un avenir proche.

[Traduction]

J'aimerais tout d'abord vous parler de nos activités dans le contexte du financement actuel. Pour l'exercice 2003-2004, les dépenses prévues sont d'environ 18,3 millions de dollars. L'année prochaine, nous prévoyons des dépenses comparables, soit environ 18,5 millions de dollars. Il faut se souvenir que le budget du commissariat avait été réduit de façon substantielle au cours des années 90. Les augmentations des dernières années, octroyées grâce au soutien des parlementaires, nous ont simplement permis de recentrer nos activités et d'agir de façon proactive dans des domaines prioritaires. Entre autres, ces sommes additionnelles ont permis d'accomplir un certain nombre de réalisations.

Tout d'abord, nous avons amélioré notre capacité d'évaluer la situation linguistique dans les institutions fédérales assujetties à la loi. Nous avons relancé la fonction de vérification, en nous inspirant de l'approche du Bureau du vérificateur général. Une vérification est actuellement en cours à Postes Canada. Nous comptons effectuer trois vérifications importantes en 2004-2005. Pour les prochaines années, nous espérons augmenter ce nombre à quatre par année.

Nous avons également bonifié la vigie parlementaire et la liaison régionale, tout en élargissant nos axes d'intervention. Le rôle de liaison s'exerce auprès des institutions fédérales, des communautés et des divers paliers gouvernementaux partout au pays pour intervenir dans des dossiers importants pour les communautés et agir en tant qu'agent de changement. Nous avons notamment renforcé la liaison régionale, et ce, dans toutes les régions, afin de mieux répondre aux besoins des communautés. Le rôle de vigie nous permet aussi d'agir de façon préventive en intervenant à l'étape de l'élaboration des lois, des règlements et des politiques pour nous assurer que les droits linguistiques sont au centre des préoccupations des décideurs.

Ces sommes nous ont également permis d'intervenir devant les tribunaux pour défendre les droits des citoyens. D'ailleurs, le nombre de recours judiciaires dans lesquels je suis intervenue cette année a presque doublé. C'est malheureux que les communautés doivent encore aujourd'hui avoir recours aux tribunaux pour faire respecter leurs droits. Ceci est très exigeant pour les individus et les communautés, non seulement en termes de coût, mais aussi d'énergie. Bien entendu, il serait souhaitable que les gouvernements fassent davantage preuve de leadership et travaillent en collaboration avec les communautés à la recherche de solutions, plutôt que de se les voir imposer par les tribunaux. Toutefois, la réalité étant celle que l'on connaît, le commissariat aura besoin des sommes additionnelles obtenues afin d'intervenir dans les recours judiciaires lorsque cela s'avère nécessaire.

Finally, allow me to draw your attention to the fact that, like other government organizations, my office has adopted modern management practices and principles and is encouraging measures that make it a learning organization. Specifically, the plans and priorities of the office for 2004-05 bring together key elements of the Treasury Board Secretariat's management accountability framework.

As an Officer of Parliament, I have to show great diligence in the management of my work, and I intend to continue my efforts to improve the management practices of the office. Beginning this year, for example, the financial statements of our office will be audited by the Office of the Auditor General.

[Translation]

In terms of our expectations with respect to the federal government, I would like to expand our perspective slightly in order to share with you my expectations with respect to the government and in order to present my key priorities. A lot of water has flowed under the bridge since I presented my first Report to Parliament four years ago. Having observed a lack of leadership with regard to linguistic duality, I sounded the alarm and called for a recovery plan. That call was heard, and in March 2003, the federal government announced its Action Plan for Official Languages.

In terms of the implementation of the action plan, I was delighted to hear Minister Pettigrew publicly confirm two weeks ago the government's intention to maintain the fund that had been allocated to implementing the action plan. During a period of transition and expenditure review, this assurance was necessary, in my opinion.

But, to ensure this investment yields results, in the coming months, the government must conduct an interdepartmental dialogue so that all key players can work closely together and in consultation with minority communities. There must also be additional effort made to obtain the support of majorities. This is still a critical time, since implementing the plan will require even greater coordination and energy than its development. In order to give it the necessary priority, I still hope, as I recommended in my last annual report, that the Prime Minister will give the Ministerial Reference Group on Official Languages the status of a permanent committee.

Finally, to encourage and facilitate cooperation between the federal government and the provinces and territories in terms of official languages, we need a framework for intergovernmental cooperation.

From the start, the entire issue of accountability has been for me a chief concern with respect to the action plan. In my most recent annual report, I had recommended that the federal government establish an accountability framework for implementing the plan. It does not seem clear what impact the current government restructuring will have in that respect.

Enfin, j'attire votre attention sur le fait que le commissariat, comme les autres organisations gouvernementales, adopte des principes et pratiques de gestion modernes et prend les mesures qui en feront une organisation apprenante. Plus précisément, les plans et les priorités du commissariat pour l'exercice 2004-2005 englobent les principaux éléments du Cadre de responsabilisation de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor.

À titre d'agente du Parlement, je dois faire preuve d'une grande diligence dans la gestion de mon travail et j'entends poursuivre mes efforts pour améliorer les pratiques de gestion du commissariat. D'ailleurs, dès cette année, les états financiers du commissariat seront vérifiés annuellement par le Bureau du vérificateur général.

[Français]

En ce qui a trait à nos attentes par rapport au gouvernement fédéral, je voudrais en fait élargir quelque peu notre perspective et vous communiquer nos grandes priorités. Il a coulé bien sûr beaucoup d'eau sous les ponts depuis la publication de mon premier rapport au Parlement, il y a de cela quatre ans. Ayant constaté un manque de leadership à l'égard de la dualité linguistique, j'avais alors sonné l'alarme et réclamé un plan de redressement. Cet appel a été entendu et le gouvernement fédéral a annoncé son plan d'action des langues officielles en mars 2003.

À propos de la concrétisation du plan d'action, j'ai d'ailleurs été ravie, il y a deux semaines, d'entendre le ministre Pettigrew confirmer publiquement l'intention du gouvernement de maintenir les fonds octroyés à la mise en œuvre du plan. Dans un contexte de transition et de révision de dépenses, cette assurance était, à mon avis, nécessaire.

Mais pour en faire un bon investissement et s'assurer des résultats, le gouvernement devra dans les prochains mois poursuivre la concertation interministérielle et faire en sorte que tous les joueurs clés travaillent en étroite collaboration, et ce en consultation avec les communautés minoritaires. Des efforts supplémentaires devront également être consentis afin d'obtenir l'appui des majorités. Il demeure qu'il s'agit d'un moment critique pour la concrétisation du plan, car ces mises en œuvre exigeront encore plus de concertation et d'énergie que son élaboration. Pour y donner la priorité nécessaire, j'espère toujours, comme je l'ai recommandé dans mon dernier rapport annuel, que le premier ministre accordera un statut permanent au groupe de référence ministériel pour les langues officielles.

Le gouvernement devra aussi faciliter la collaboration avec les provinces et les territoires en matière de langues officielles, notamment en se dotant d'un cadre de coopération intergouvernementale.

Toute la question de la reddition de comptes est, depuis le début, une de mes préoccupations relativement au plan d'action. Dans mon dernier rapport annuel, j'avais d'ailleurs recommandé au gouvernement fédéral d'établir un cadre de reddition de comptes dans la mise en œuvre du plan. Or, il n'est pas clair de savoir quel sera l'impact de la restructuration gouvernementale à cet égard.

Recent restructuring included the creation of the Public Service Human Resources Management Agency, which now includes the Official Languages Branch, which used to be a part of the Treasury Board Secretariat. This new reality has created a certain degree of ambiguity for both the public and the public service in terms of responsibilities.

For example, currently the Official Languages Act stipulates that the President of the Treasury Board must report to Parliament annually. Given the current situation, is it he or the President of the Privy Council who must table this report? Furthermore, the act also states that I must send my investigation reports to the President of the Treasury Board. As commissioner, I am required to comply with this provision even though the Official Languages Branch no longer reports to this minister.

The government must come up with an accountability framework that is clearly established within these new structures. Our role at the Office of the Commissioner will be to monitor how the plan is implemented and act as a facilitator to make sure that institutions respect the spirit and the letter of the Official Languages Act.

[English]

Now, I will address the priorities. In spite of its importance, the action plan is not panacea. The new government will need to demonstrate sustained leadership on several levels, so as to keep official languages firmly on target. I would like to present to you some major priorities that, in my opinion, must receive the government's immediate action. Notably, these concern the clarification of Part VII of the act, access to justice, language of work and access to education in both official languages.

Those priorities ground the studies started this year at the Office of the Commissioner of Official Languages, which are, for example, looking at the language of work of federal public servants, the place of linguistic duality in Canada's international activities, and the availability of bilingual services in commercial outlets located in federal buildings. Many other projects are in the works, including a study on the demographic, sociological and institutional realities of the Anglo-Quebec community.

[Translation]

In my last annual report, I reiterated a recommendation aimed at defining the judicial scope of section 41 of the Official Languages Act. This issue is a preoccupation for our official language communities and one that has given rise to considerable debate. I must regrettably note that the government has chosen the judicial route — in the case of the *Forum des maires de la péninsule acadienne* — to clarify the legal scope of Part VII rather than considering regulatory or legislative routes. I find it unacceptable that communities are again obliged to use the courts to force the government to respect its commitment.

Parmi les restructurations annoncées, on a la création de l'Agence des ressources humaines de la fonction publique, à laquelle on a intégré la direction des langues officielles, qui relevait du secrétariat du Conseil du Trésor. Cette nouvelle réalité a créé, pour le citoyen et pour la fonction publique, une certaine ambiguïté au niveau du partage des responsabilités.

À titre d'exemple, présentement, la Loi sur les langues officielles stipule que le président du Conseil du Trésor doit faire rapport annuellement au Parlement. Dans le contexte actuel, est-ce lui ou le président du Conseil privé qui va déposer ce rapport? D'autre part, la loi prévoit aussi que je dois transmettre mes rapports d'enquête au président du Conseil du Trésor. À titre de commissaire, je suis dans l'obligation de me conformer à cette disposition, même si la direction des langues officielles ne relève plus de ce ministre.

Le gouvernement devra s'assurer d'avoir un cadre de reddition de comptes qui est clairement établi au sein de ces nouvelles structures. Notre rôle, bien sûr, au commissariat, sera de surveiller la pleine mise en œuvre du plan et d'agir en tant que «facilitateur», tout en nous assurant que les institutions respectent l'esprit et la lettre de la Loi sur les langues officielles.

[Traduction]

Je vais maintenant vous parler des priorités. Malgré son importance, le plan d'action n'est pas une panacée. Le nouveau gouvernement devra faire preuve d'un leadership soutenu à plusieurs niveaux pour garder le dossier des langues officielles fermement sur les rails. J'aimerais vous présenter quelques grandes priorités qui, à mon avis, nécessitent une action gouvernementale immédiate. Il s'agit notamment de la clarification de la partie VII de la loi, l'accès à la justice, la langue de travail et l'accès à l'éducation dans les deux langues officielles.

Ces priorités orientent d'ailleurs les études entreprises par le Commissariat aux langues officielles cette année, qui touchent, entre autres, la langue de travail des fonctionnaires fédéraux, la place de la dualité linguistique dans les activités internationales du Canada et la disponibilité des services bilingues dans les commerces situés dans les édifices fédéraux. Plusieurs autres projets sont en chantier, dont une étude sur les réalités démographiques, sociologiques et institutionnelles de la communauté anglo-qubécoise.

[Français]

Dans mon dernier rapport annuel, j'ai réitéré une recommandation qui vise à préciser la portée juridique de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, une préoccupation des communautés de langues officielles qui suscite de nombreux débats. Je constate avec regret que le gouvernement a choisi la voie judiciaire, dans l'affaire du *Forum des maires de la péninsule acadienne*, pour clarifier la portée de la partie VII plutôt que d'envisager la voie réglementaire ou la voie législative. Je trouve inacceptable que les communautés soient obligées de procéder devant les tribunaux afin d'obtenir des ordonnances forçant le gouvernement à respecter ses engagements.

At this time, the francophone community of New Brunswick is involved in two cases in which I have decided to intervene. The time has come to act, and the legislative route seems to me to be the most appropriate. It is my hope that Senator Gauthier's Bill S-4, intended to clearly confirm the government's obligations and to specify that Part VII is not limited to a political commitment, will soon be sent to the House of Commons.

I wish to congratulate Senator Gauthier for the considerable work he has dedicated to this issue.

[English]

Access to justice in both official languages continues to be one of my priorities. In spite of the weaknesses that persist, there has been significant progress, due notably to the Federal Court judgments regarding the Contraventions Act. There is also a mechanism for intergovernmental collaboration, put in place by the Federal-Provincial Working Group on Access to Justice, which aims to put into practice necessary solutions. Nevertheless, one of the remaining obstacles is the shortage of bilingual judges among the Superior Court justices and on Federal Courts. These problems have been identified by the Department of Justice and by my predecessors since the 1990s.

Recently, the Prime Minister announced that he hopes to modify the procedure for appointing judges to the Supreme Court. This would also be an opportunity to review the process of nominating judges to the Superior Courts and to federal tribunals. We should aim to endow the courts and tribunals with an adequate bilingual capacity. A selection criterion in the evaluation process for candidates should be linguistic competence.

[Translation]

Another major priority is establishing a public service that is exemplary in its use of official languages. This includes respecting the rights of each and every person with respect to the provision of services and to the language of work.

In the regions designated bilingual, the act confers public servants with certain fundamental rights as a means toward allowing them to choose their language of work. Progress in matters relating to the language of work is slow; many studies and polls confirm that the federal public service is still far from being a truly bilingual institution.

That is why I have asked for a sociolinguistic analysis, which will provide a better understanding of the motivations, as well as of the personal and the organizational constraints, that influence the choice of language used in a workplace. The study that I will publish shortly will include many recommendations, which I hope will permit the federal government to create the necessary conditions for valuing and supporting the growth of the two official languages in our federal institutions.

En ce moment, la communauté francophone au Nouveau-Brunswick est engagée dans deux recours dans lesquels j'ai décidé d'intervenir. L'heure est venue d'agir et la voie législative me semble la plus appropriée. J'espère que le projet de loi S-4 du sénateur Gauthier, qui vise à confirmer clairement les obligations du gouvernement et à préciser que la partie VII ne se limite pas à un engagement politique, sera bientôt acheminé à la Chambre des communes.

Je tiens d'ailleurs à rendre hommage au sénateur Gauthier pour le travail considérable qu'il consacre à ce dossier.

[Traduction]

L'accès à la justice dans les deux langues officielles continue d'être une de mes priorités. Malgré les lacunes qui subsistent, il y a eu des progrès significatifs, grâce notamment aux jugements de la Cour fédérale touchant la Loi sur les contraventions. Il y a aussi un mécanisme de collaboration intergouvernementale, mis en place par le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'accès à la justice, qui vise à mettre en oeuvre les pistes de solutions nécessaires. Toutefois, un des obstacles à surmonter demeure la pénurie de juges bilingues aux cours supérieures de justice et aux tribunaux fédéraux, problème identifié par le ministre de la Justice et par mes prédecesseurs depuis les années 90.

Récemment, le premier ministre a annoncé qu'il souhaitait modifier le processus de nomination des juges à la Cour suprême. Ce serait également l'occasion de revoir le processus de nomination des juges des cours supérieures et des tribunaux fédéraux, afin de doter les cours et les tribunaux d'une capacité bilingue adéquate et de reconnaître la compétence linguistique comme critère de sélection dans le processus d'évaluation des candidats.

[Français]

Une autre grande priorité est l'établissement d'une fonction publique exemplaire en matière de langues officielles, ce qui nécessite le respect des droits de chacun et de chacune en ce qui a trait à la prestation des services et la langue de travail.

Dans les régions désignées bilingues, aux fins de la loi, la langue de travail, la loi confère certains droits fondamentaux aux fonctionnaires. Les progrès en matière de langue de travail sont lents et plusieurs études et sondages d'employés confirment que la fonction publique fédérale est encore loin de former une institution véritablement bilingue.

Voilà pourquoi j'ai commandé une analyse sociolinguistique, qui permettra de mieux comprendre l'ensemble des motivations et des contraintes personnelles et organisationnelles qui influencent le choix de la langue utilisée au travail. J'espère que cette étude et mes recommandations permettront au gouvernement fédéral de créer des conditions propices à la valorisation et à l'épanouissement des deux langues officielles dans nos institutions fédérales.

[English]

Finally, as part of the action plan, the federal government will be investing additional funds to increase access to minority language education and to promote learning a second language. One of the main objectives of the action plan is to double the number of bilingual young Canadians by 2013. With this goal in mind, my office, in partnership with Canadian Heritage, Intergovernmental Affairs and Canadian Parents for French, is organizing a conference, which will take place in Toronto this week. This symposium will bring together the heads of key sectors, who together will identify a course of action to ensure that the next generation, in every corner of the country, has the essential linguistic aptitude needed for their personal growth and for their future in Canada and the world of tomorrow. The government must carefully target its investment in order to establish adequate measures that, with help from the provinces, will fund quality second-language instruction and anglophone and francophone minority-language education that will give new momentum to immersion and provide bilingual graduates with opportunities to benefit from their skills.

[Translation]

In closing, I wish to express how much I appreciate your unwavering commitment toward linguistic duality. It is always a great pleasure to hear your statements and your support in the Senate and in public. You are indeed valuable allies. Thank you for your attention. I will be pleased to answer your questions.

Senator Gauthier: A few years ago, there was some discussion of the need for the Office of the Commissioner of Official Languages to have the necessary funding for, among other things, external linguistic audits to see how federal institutions were doing with respect to official languages.

Ms. Fraser seems to be doing a very good job when it comes to accountability. However, I cannot say the same for the Office of the Commissioner of Official Languages when it comes to complaints.

Today, I received two complaints with respect to certain federal institutions acting as though they were organizations independent not only of Parliament, but of any act of Parliament.

The Office of the Commissioner, in 2002-2003, posted a surplus of some \$500,000. If I am not mistaken, you can carry forward 5 per cent of your budget to next year. We still do not have Part III of the Estimates. We have Parts I and II, but they do not give us very detailed information.

[Traduction]

Enfin, dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir des sommes additionnelles pour élargir l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité et promouvoir l'enseignement de la langue seconde. L'un des objectifs principaux du plan est de doubler le nombre de jeunes bilingues au Canada d'ici l'an 2013. Dans cette perspective, le commissariat organise un symposium en partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien, les Affaires intergouvernementales et Canadian Parents for French, qui aura lieu cette semaine à Toronto. Il réunira des chefs de file de tous les secteurs de la société qui identifieront ensemble des pistes d'action, afin de s'assurer que les prochaines générations de tous les coins du pays disposent des aptitudes linguistiques essentielles à leur épanouissement et à leur avenir dans le Canada et le monde de demain. Il s'agit de bien cibler l'investissement du gouvernement pour mettre en place des mesures adéquates qui permettront, avec l'aide des provinces, de financer un enseignement de qualité de la langue seconde et de la langue de la minorité francophone et anglophone de donner un nouvel élan à l'immersion, et d'offrir aux diplômés bilingues l'occasion de mettre à profit leurs compétences.

[Français]

En terminant, je tiens à vous dire combien je vous suis reconnaissante pour votre engagement indéfectible à l'endroit de la dualité linguistique. J'éprouve d'ailleurs, je l'ai mentionné au début, un grand plaisir à prendre connaissance de vos déclarations et de vos interventions au Sénat et sur la place publique. Vous êtes des partenaires précieux à l'avancement de la dualité linguistique canadienne. Je vous remercie de votre attention et je suis heureuse de répondre à vos questions.

Le sénateur Gauthier: Il y a quelques années, on a discuté de la nécessité pour le Commissariat aux langues officielles de disposer de fonds nécessaires, entre autres, pour que des vérifications linguistiques externes puissent être effectuées afin d'examiner le fonctionnement des institutions fédérales en matière de langues officielles.

En ce qui concerne la reddition des comptes, Mme Fraser semble très bien voir à ce volet. Toutefois, je ne peux en dire autant du Commissariat aux langues officielles lorsqu'il s'agit de plaintes.

J'ai reçu aujourd'hui deux plaintes concernant certaines institutions fédérales qui agissent comme s'ils étaient des organismes sans lien de dépendance non seulement au Parlement, mais à toute loi du Parlement.

Le commissariat a réalisé, en 2002-2003, un surplus de quelque 500 000 \$. Si je ne m'abuse, il vous est possible de reporter 5 p. 100 de votre budget à l'an prochain. Nous n'avons, à ce jour, toujours pas la partie 3 des prévisions budgétaires. Nous avons les parties 1 et 2, mais elles ne nous donnent pas une information très fournie.

Was the \$500,000 you transferred from 2002-2003 to 2003-2004 used judicially to meet the set goals, improve certain programs and set up a linguistic audit system?

Ms. Adam: The Office of the Commissioner of Official Languages, like any federal institution, is authorized to carry forward up to 5 per cent of its budget from one year to the next.

Any serious administrator, who is not authorized to run a deficit, has to aim for a budget surplus. Last year, we posted a surplus. The office has received additional funding in recent years.

The staffing process often takes longer than the time provided in a fiscal year once the budget announcement is made. As a result, significant amounts are carried forward. This enables us to fill positions according to the Public Service Commission's required staffing procedure.

Funds will likely also be carried forward for the current year, as we have not necessarily managed to fill all of our positions. The amount will not exceed 5 per cent of the budget.

Senator Gauthier: The Treasury Board and Public Service Commission theoretically have to audit the administration on a regular basis, in terms of staffing for the Public Service Commission and accountability for the Treasury Board.

Has the Public Service Commission or Treasury Board ever had to investigate your management or has there ever been a complaint about your management?

Ms. Adam: Are you asking me whether we have ever been investigated to see whether all staffing practices, policies and guidelines had been followed?

Senator Gauthier: There have never been any complaints about you with respect to staffing?

Ms. Adam: No.

Senator Gauthier: But you are experiencing some delay.

Ms. Adam: The delay is only natural. Some competitions are unproductive. Sometimes, we have to start the process internally. If that attempt is unsuccessful, we then have to broaden the area of competition. That is standard practice, we follow the prescribed procedure. We have never had any complaint about that.

Senator Gauthier: Let me explain the reason for my question.

The Commissioner of Official Languages is one of the five officers of Parliament. The others are the Auditor General of Canada, the Human Rights Commissioner, the Information Commissioner and the Chief Electoral Officer, Mr. Kingsley.

Le montant de 500 000 \$, que vous avez transféré de l'année 2002-2003 à l'année 2003-2004, a-t-il été mis à bon escient pour réaliser les objectifs fixés, bonifier certains programmes et mettre en place un système de vérification linguistique?

Mme Adam: Le Commissariat aux langues officielles, comme toute institution fédérale, est autorisé à reporter jusqu'à 5 p. 100 de son budget d'une année à l'autre.

N'étant pas autorisé à encourir un déficit, tout administrateur sérieux se doit de viser l'excédent budgétaire. L'an dernier, nous avons réalisé un surplus. Le commissariat a obtenu des crédits supplémentaires au cours des dernières années.

Le processus de dotation de poste prend souvent plus de temps que le délai requis dans une année financière depuis l'annonce de ces crédits. Par conséquent, les sommes reportées sont très importantes. Cela nous permet de doter les postes selon la procédure de dotation requise par la Commission de la fonction publique.

Il est probable que des fonds soient également reportés pour l'année en cours, n'ayant pas nécessairement réussi à doter tous nos postes. Cette somme ne dépassera pas 5 p. 100 du budget.

Le sénateur Gauthier: Le Conseil du Trésor et la Commission de la fonction publique doivent, en principe, effectuer des vérifications sur une base régulière de l'administration, en ce qui a trait à la dotation des postes pour la Commission de la fonction publique, et de la reddition des comptes pour le Conseil du Trésor.

La Commission de la fonction publique ou le Conseil du Trésor ont-ils déjà dû mener une enquête sur votre gestion ou s'est-on déjà plaint en ce qui concerne votre gestion?

Mme Adam: Vous me demandez si nous avons déjà fait l'objet d'une enquête pour examiner si l'on avait suivi toutes les pratiques politiques et les directives en matière de dotation?

Le sénateur Gauthier: Vous n'avez jamais fait l'objet de plaintes en matière de dotation?

Mme Adam: Non.

Le sénateur Gauthier: Mais vous accusez un certain retard.

Mme Adam: Ce retard est tout à fait normal. Certains concours ne sont pas productifs. Nous devons parfois débuter le processus à l'interne. Si cette tentative ne porte pas fruit, nous devons alors élargir la zone de compétition. Il s'agit là de pratiques courantes, nous suivons la procédure prescrite. Nous n'avons jamais fait l'objet d'une enquête sur ce point.

Le sénateur Gauthier: Permettez-moi de vous expliquer le motif de ma question.

Le commissaire aux langues officielles est l'un des cinq hauts fonctionnaires du Parlement. Les autres sont le vérificateur général du Canada, la Commission des droits de la personne, le commissaire à l'information et le directeur général des élections, M. Kingsley.

The Public Service Commission and Treasury Board have not exactly meticulously monitored these officers. As a matter of fact, there was an admission that mistakes were made in connection with the Radwanski affair.

Would you be prepared to do a linguistic audit of your four officer of Parliament colleagues?

Ms. Adam: Yes, I could.

Senator Gauthier: By the way, from now on, Ms. Fraser will not hesitate to audit your books, and that is a good thing. Are you in a position to tell us here tonight that you are going to audit the application of the Official Languages Act in these federal institutions?

Ms. Adam: My office now has an audit function thanks in large part to the support of both the Standing Senate Committee on Official Languages and the House of Commons Official Languages Committee.

We now have a team that will be able to do about four audits per year, according to a three-year plan. All agencies to which the act applies, including companies like Air Canada, are subject to audit.

We have set up our schedule for next year. Our first audit report is soon to be tabled. Our first audit was at Canada Post. The audit will wrap up on March 31, 2004. We have begun another audit at Industry Canada. The economic agencies attached to Industry Canada are also currently being audited separately.

To answer your question, the commissioner could audit how the other officers of Parliament implement and comply with the Official Languages Act.

[*English*]

Senator Munson: I have three questions. Regarding access to justice, you talked about the Prime Minister announcing his plans to modify the procedure for appointing judges. You mentioned that you hoped to endow the courts and tribunals with an adequate bilingual capacity. What do you mean by "adequate" capacity? For example, if one were appointing a judge with great qualifications who is a unilingual judge from British Columbia, where would the balance be?

Ms. Adam: We have done two studies, including one done by my predecessor. We recommended that, for a tribunal or a court, the collective group of judges should have sufficient or adequate capacity to meet the needs of the persons they are hearing. That means it is not necessary that all of them be bilingual but that, as a group, they can serve the public in either official language in the same quality. There should be no delays to serve a client of a certain language. That is how we define adequate.

La Commission de la fonction publique et le Conseil du Trésor n'ont pas exercé un suivi des plus méticuleux de ces hauts-fonctionnaires. En fait, dans le dossier de M. Radwanski on a admis que des erreurs avaient été commises.

Seriez-vous disposée à effectuer la vérification linguistique de vos quatre collègues hauts-fonctionnaire du Parlement?

Mme Adam: Oui, je pourrais.

Le sénateur Gauthier: D'ailleurs, Mme Fraser, désormais, n'hésitera pas à effectuer la vérification de vos livres — ce qui est très bien. Êtes-vous en mesure de nous dire ici ce soir que vous allez vérifier l'application de la Loi sur les langues officielles dans ces institutions fédérales?

Mme Adam: Le commissariat dispose maintenant d'une fonction de vérification grâce en grande partie à l'appui obtenu tant de la part du Comité sénatorial permanent des langues officielles que du comité de la Chambre des communes des langues officielles.

Nous disposons maintenant d'une équipe nous permettant d'effectuer environ quatre vérifications par année, selon un plan triennal. Toutes les agences assujetties à la loi, y compris les entreprises telles Air Canada, pourraient faire l'objet d'une vérification.

Nous avons ni plus ni moins établi notre calendrier pour l'année prochaine. Notre premier rapport de vérification doit être déposé prochainement. Notre première vérification fut celle de Postes Canada. Cette vérification se terminera le 31 mars 2004. Nous avons débuté une autre vérification à Industrie Canada. Également, les agences économiques rattachées à Industrie Canada font l'objet d'une autre vérification en cours.

En réponse à votre question, le commissaire pourrait vérifier comment les autres agences du Parlement mettent en œuvre et respectent la Loi sur les langues officielles.

[*Traduction*]

Le sénateur Munson: J'aurais trois questions. Pour ce qui est de l'accès à la justice, vous avez fait remarquer que le premier ministre avait déclaré qu'il comptait modifier les procédures de nomination des juges. Vous avez indiqué que vous espériez doter les cours et les tribunaux d'une capacité bilingue adéquate. Qu'entendez-vous par «adéquate»? Par exemple, qu'adviendrait-il dans le cas d'un juge très compétent, mais unilingue, de la Colombie-Britannique?

Mme Adam: Deux études ont été effectuées, dont l'une par mon prédécesseur. Nous avons recommandé que, dans le cas d'un tribunal ou d'une cour, la magistrature devrait avoir les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des personnes se présentant devant eux. Il n'est donc pas nécessaire que tous les juges soient bilingues. Par contre, en tant que groupe, ils doivent assurer des services de qualité égale en français comme en anglais. De plus, il ne faut pas qu'un service dans une des deux langues occasionne des retards. C'est comme cela que l'on définit le terme adéquat.

Senator Munson: That would include the Supreme Court?

Ms. Adam: Yes.

Senator Munson: I am curious about that.

Ms. Adam: What is important, is not that all the individual judges be bilingual, but that they have a sufficient bilingual capacity as a group.

Senator Munson: You have been asked this question many times regarding Ottawa becoming a bilingual capital. You have used the phrase “necessary steps.” In your estimation, is Ottawa any nearer than it was 10 years ago to being a bilingual capital, and what are those “necessary steps?” Where is the political will, and how do you add pressure to ensure there is the political will?

Ms. Adam: I know there are different perspectives on this issue. Some believe that the federal government could take action based on our Constitution. Others have other views.

If it came from the province of Ontario, and our current premier were to change the act to fully recognize the bilingual status of the capital of Canada, then you may not need to consider other means.

At this point, I am waiting for Mr. McGuinty to deliver on his promise to recognize what the municipalities wanted — namely, a change in the Municipal Act, but so far we have not had any resolve on this issue.

I believe that in the Senate you will be looking at other options.

Senator Munson: I have another question that deals with Don Cherry. You have an investigation on Mr. Cherry’s comments. Where is that investigation? Would it make any difference to the Canadian public what you said about Don Cherry and his comments?

Ms. Adam: I am investigating complaints regarding the CBC — not necessarily Mr. Cherry — and how the corporation ensures, through its policies and guidelines, that all employees know their obligations and responsibilities to ensure that they fully respect both the spirit and the letter of the act, and therefore show respect for the official languages, and the people who speak those languages. This investigation is underway. It is always hard for me to give you more information while an investigation is currently underway.

Senator Munson: Do you have a viewpoint on this temporary solution of the seven-second delay, which some people would view as censorship?

Ms. Adam: I do not have a point of view because it is CBC’s decision. In a way, my opinion is not very important. My role is to ensure that CBC fully respects the act.

I cannot comment.

Le sénateur Munson: Cela s’applique également à la Cour suprême?

Mme Adam: Oui.

Le sénateur Munson: Cela m’intéresse particulièrement.

Mme Adam: Il n’est pas nécessaire que les juges, pris individuellement, soient bilingues, mais plutôt que la magistrature ait une capacité bilingue suffisante.

Le sénateur Munson: On vous a souvent posé des questions au sujet du statut bilingue d’Ottawa. Vous avez parlé d’étapes nécessaires. À votre avis, en 10 ans, Ottawa s’est-elle rapprochée de cet objectif de capitale bilingue? De plus, à quoi faisiez-vous référence lorsque vous parliez d’étapes nécessaires? Existe-t-il une volonté politique? Quel genre de pression faudrait-il exercer pour que cette volonté se manifeste?

Mme Adam: Différentes opinions ont été formulées à cet égard. Certaines personnes pensent effectivement que le gouvernement fédéral pourrait agir en vertu de la Constitution.

Si c’était l’Ontario qui menait l’initiative et que l’actuel premier ministre de cette province modifiait la loi pour que le statut bilingue de la capitale du Canada y soit reconnu pleinement, il ne serait sans doute pas nécessaire d’envisager d’autres moyens.

Pour le moment, j’attends que M. McGuinty tienne sa promesse en accédant à la demande des municipalités, c'est-à-dire en modifiant la Loi sur les municipalités. Nous attendons toujours.

Je pense que d’autres options seront étudiées au Sénat.

Le sénateur Munson: J’aimerais poser une question sur Don Cherry. Où en est votre enquête sur les propos de M. Cherry? Pensez-vous que les résultats de cette enquête importeraient à la population canadienne?

Mme Adam: Des plaintes ayant été déposées, une enquête a été ouverte pour déterminer dans quelle mesure la CBC, et non M. Cherry en particulier, par le biais de ses politiques et de ses lignes directrices, s’assure que les employés dans leur ensemble connaissent leurs obligations et leurs responsabilités et se conforment à l’esprit et à la lettre de la loi, c'est-à-dire respectent les deux langues officielles ainsi que les personnes qui les parlent. Cette enquête étant toujours en cours, je ne peux vous en dire davantage.

Le sénateur Munson: Que pensez-vous de la solution temporaire du délai de sept secondes, que certains interpréteront comme une forme de censure?

Mme Adam: Je n’ai rien à dire là-dessus car il s’agit d’une décision de la CBC. Je dirais même que, dans une certaine mesure, mon opinion n’est pas très importante. Mon rôle est plutôt de m’assurer que la CBC respecte la loi entièrement.

Je ne peux vous en dire davantage.

[Translation]

Senator Beaudoin: Ms. Adam, you come back, and rightly so, to the issue of binding legislation and court remedies. I have always said that the legislative branch does not do its job very actively; and then, people criticize the courts. They are wrong. If you have to go to court, perhaps it is because we have not done our job, and perhaps it is because we do not have the courage to follow through on the legislation. I just do not understand how we can drag out a debate like the debate on section 41 of the Official Languages Act. Imagine, people are wondering whether the Constitution is directory or mandatory. It is incredible! The Constitution is mandatory!

I agree with what you say on page 6 of your brief. You note with regret that what needs to be done is not being done. But on the other hand, if you have to go to court, then that is what you have to do.

You raised the issue of bilingual judges. That goes without saying. All federal legislation is bilingual. All federal legislation can be interpreted by the courts. So it is very hard to say that judges do not increasingly have to become bilingual. I think that we have won that debate at the Supreme Court. They are all bilingual. The judgments are published in two parallel columns — in French and in English — and that should continue.

I believe that the appeal courts are moving in this direction. I do, however, understand your reaction; as I said earlier, what you said does make sense. But we will have to go back to the courts from time to time. It does cost money, and it takes time, but unless we smarten up — and I do not think it is too strong an expression to use — the courts will have to tell us what to do. I am a little disappointed that it is taking us so long to achieve something.

Senator Gauthier introduced a number of amendments. He is right. I think that they will eventually be adopted by our two legislative Houses. However, this cannot be done without the involvement of the courts, since the attempts at the legislative level have been unsuccessful. I do not think we are asking too much in requiring that the highest courts operate in both languages.

The other day, Senator Gauthier asked me if we could demand that judges be bilingual: when the Prime Minister or the Minister of Justice appoints a judge, he can take into account the person's linguistic ability in both languages. But this cannot be found in constitutional texts. There are important criteria for appointing judges, for example, one must have been a member of the bar for 10 years, and so on. But since they have a great deal of leeway, they can, indirectly, enforce bilingualism by appointing bilingual judges. I think that is the way to go. If laws are passed in both languages, they must be interpreted in both languages.

And who interprets the statutes? The judges. So I think we must continue in this direction. For the time being, I see no other way around it. We must continue to raise issues relating to interpretation because the Official Languages Act is well

[Français]

Le sénateur Beaudoin: Madame Adam, vous revenez, avec raison d'ailleurs, sur la question des textes impératifs et des recours aux tribunaux. J'ai toujours dit que la branche législative ne fait pas son devoir de façon très active; après cela, les gens critiquent les tribunaux. Ils ont tort. Si l'on est obligé d'aller devant les tribunaux, c'est peut-être parce qu'on ne fait pas notre devoir, et c'est peut-être parce qu'on n'a pas le courage de donner suite aux textes législatifs. Je n'arrive pas à comprendre comment on fait traîner un débat comme celui sur l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. Imaginez-vous, on est en train de se demander si la Constitution, c'est facultatif ou impératif. Ce n'est pas croyable! La Constitution c'est impératif!

Je partage ce que vous dites à la page 6 de votre mémoire. Vous constatez avec regret que ce qu'on doit faire ne se fait pas. Mais d'un autre côté, si on doit prendre la voie des tribunaux, il faut le faire.

Vous avez soulevé la question des juges bilingues. Cela va de soi. Toutes nos lois fédérales sont bilingues. Toutes nos lois fédérales peuvent être interprétées par les tribunaux. C'est donc bien difficile de dire que les juges ne doivent pas, de plus en plus, devenir bilingue. Je pense qu'on a gagné le débat à la Cour suprême. Ils sont tous bilingues. Les jugements sont publiés sur deux colonnes parallèles, — en français et en anglais — et on devrait continuer à le faire.

Je pense que les cours d'appel vont dans cette direction. Je comprends toutefois votre réaction, comme je l'ai dit tout à l'heure, vous avez bien raison. Mais il faudra retourner devant les tribunaux de temps en temps. Cela coûte de l'argent, cela prend du temps, mais à moins qu'on se réveille, — le mot n'est pas exagéré à mon avis — il faudra que les tribunaux nous disent quoi faire. Je suis un peu déçu que cela nous prenne tellement de temps pour y arriver.

Le sénateur Gauthier, a présenté beaucoup d'amendements. Il a raison. Je pense qu'on finira par les faire accepter par nos deux Chambres législatives. Cependant, on ne pourra jamais y arriver sans aller devant les tribunaux parce qu'on n'arrive pas, dans la branche législative, à le faire. Je ne pense pas que ce soit trop demander que les tribunaux les plus élevés soient bilingues.

L'autre jour, le sénateur Gauthier me demandait si l'on pourrait exiger le bilinguisme pour les juges: quand le premier ministre ou le ministre de la Justice nomme un juge, il peut, lui, tenir compte du degré de bilinguisme du juge. Mais ce n'est pas dans les textes constitutionnels qu'on le trouvera. Il y a des critères importants pour nommer un juge, par exemple, il faut être membre du Barreau depuis dix ans, ainsi de suite. Mais comme ils ont une grande latitude, ils peuvent, indirectement, forcer le bilinguisme en nommant des juges bilingues. C'est ce qu'il faut faire, d'après moi. Si l'on passe les lois dans les deux langues, on doit les interpréter dans les deux langues.

Et qui interprète les lois? Ce sont les juges. D'après moi, il faut continuer dans cette direction. Je ne vois pas d'autre solution pour le moment. Il faudra continuer à soulever des problèmes d'interprétation parce que la Loi sur les langues officielles est bien

drafted — and that is a fact — but the 1982 Constitution Act is even more important than the Official Languages Act. And we cannot change that. We cannot say: We are going to approach this slowly, carefully. I do not know. I am trying to respond to your concern, but I feel that we will have to continue to seek the help of the courts.

Ms. Adam: I would like to add a clarification while attempting to ensure that I have properly understood Senator Beaudoin. At the criminal level, the administrative courts must provide services in the language of choice of the person who is being heard. In criminal cases it would be the accused or, for other courts, those who are called to appear.

The obligation is real. These courts must provide a fair and equitable service to the Canadian public, so it is their duty to understand. This is not interpretation. The challenge, then, for some administrative tribunals, lies in the fact that some of them have few members; if there are only three members, and only one is bilingual, it will be difficult for the tribunal as a whole to properly serve the Canadian public in a fair and equitable way.

Our recommendation to the government and to those who are responsible for the appointments is to ensure that, as a group, each administrative tribunal is able to provide the same services in each of the official languages. That is clearly stated in the act. Of course, the Supreme Court is different because it is exempt from having to hear a case in English or in French without the help of interpreters. Therefore, my recommendation to the government involves mostly the federal tribunals and superior courts.

Senator Beaudoin: There are nine judges on the Supreme Court. I remember that when I began my law career, the nine judges were not bilingual. Some were bilingual, others were not. In today's world, with all of the cases that are brought before the Supreme Court, including the Charter of Rights and Freedoms, which is an important area, as well as in the field of criminal law which is also very important, I cannot understand how a judge could not operate in both languages.

In the case of criminal proceedings, people used to say: "The important thing is to have access to interpretation during a criminal trial." That does not make sense, in my humble opinion. When someone is arguing a criminal case and questions the witness, who is then cross-examined by the other lawyer, you destroy the fine British-inspired criminal justice system. It is important to cross-examine witnesses. And if you wait for the interpreter to understand the question that has been asked, it is much too late. It makes no sense. This does not suit the criminal trials very well.

There are at least two areas in which bilingualism must be extended further: in criminal cases and in cases having to do with the Charter of Rights and Freedoms. I do not think it is asking too much of these individuals who have the talent required to be on these high courts to have in addition the talent to understand our two languages. That is not in the Constitution. They are not

faite — c'est vrai —, mais il y a quelque chose de plus important que la Loi sur les langues officielles, et c'est la loi de 1982; la Constitution. Et cela, on n'a pas le choix. On ne peut pas dire: Oui, on va y aller, mais tranquillement. Je ne sais pas. J'essaie de répondre à votre préoccupation, mais d'après moi nous serons obligés de continuer à aller devant les tribunaux.

Mme Adam: J'aimerais peut-être clarifier puis, en même temps, m'assurer que j'ai bien compris le sénateur Beaudoin. Au niveau de la cour criminelle, les tribunaux administratifs ont l'obligation d'offrir des services dans la langue de choix de la personne entendue. C'est l'accusé pour le criminel ou les personnes qui sont entendues pour ce qui est des autres tribunaux.

L'obligation est réelle. Ces tribunaux doivent être en mesure de servir le public canadien de façon équitable, donc ils ont également l'obligation de comprendre. Ce n'est pas de l'interprétation. Le défi alors, pour certains tribunaux administratifs entre autres, c'est que parfois les tribunaux ont peu de membres et supposons qu'il y a seulement trois membres et seulement un qui est bilingue, là est la difficulté pour le tribunal dans son ensemble de bien servir le public canadien de façon équitable et égale.

Notre recommandation au gouvernement et aux personnes responsables des nominations est de s'assurer que, comme groupe, chaque tribunal administratif fédéral a la capacité de servir dans les deux langues officielles de façon égale. La loi est claire là-dessus. C'est sûr que la Cour suprême est différente parce qu'elle est exemptée de l'obligation de comprendre en anglais ou en français sans l'aide d'interprétation. Dans ce sens, ma recommandation au gouvernement porte surtout sur les tribunaux fédéraux et les cours supérieures de justice.

Le sénateur Beaudoin: Au niveau de la Cour suprême, ils ne sont que neuf juges. Quand je suis arrivé dans le domaine du droit, je me rappelle que les neuf juges n'étaient pas bilingues. Certains étaient bilingues, d'autres ne l'étaient pas. Dans le monde moderne, avec toutes les causes qu'il y a devant la Cour suprême, y compris la Charte des droits et libertés, qui est un domaine très important, ainsi que le droit criminel qui est aussi un domaine très important, je ne peux pas voir comment un juge pourrait ne pas être bilingue, en pratique.

Au criminel, les gens disaient autrefois: «Ah! l'important c'est qu'on puisse avoir des traductions durant un procès criminel». Cela n'a pas de bons sens, à mon humble avis. Quand quelqu'un est en train de plaider une cause au criminel et qu'il interroge un témoin et que l'autre avocat contre-interroge, vous détruisez le beau système britannique qu'on a au criminel. C'est important de contre-interroger un témoin. Et si vous attendez que l'interprète comprenne la question posée, il est beaucoup trop tard. Cela n'a aucun bon sens. Le procès criminel ne tient pas tellement bien.

Il y a au moins deux domaines où il faut que le bilinguisme soit encore étendu, c'est au criminel et c'est aussi dans les causes sur la Charte des droits et libertés. D'après moi, ce n'est pas trop demandé que les gens, qui ont le talent pour siéger dans ces hautes cours, aient également le talent pour comprendre les deux langues. Ce n'est pas dans la Constitution. Ils n'y sont pas obligés et ils

required to do this, and they could say that there is no provision in the Constitution that we must be bilingual. However, the Constitution does provide, for example, that the judicial authority has the last word, and it does interpret bilingual law. I think that logically, these individuals should understand the two languages. That is my view.

[English]

Senator Keon: I want to take you back to the ministerial reference group that you feel is not functioning at its optimum or maximum. I would like you to expand on the way they are functioning now and why you say they would function much better if they had the status of a permanent committee.

Ms. Adam: I made that recommendation two years ago. Twice in as many years that I have recommended that the government make it a permanent committee. My reasoning is as follows.

There seems to be a problem in managing the linguistic duality in official languages file or dossier because it is a horizontal issue. It crosses all departments and all agencies — even those that are not under the authority of Treasury Board — even private companies such as Air Canada. We need to ensure that not only the administrative arm of the federal apparatus but also the governmental or political arm have a concerted and focused view on what needs to be done.

For me, it was important that the decision-makers, at the level of deputy minister, have their own committee of deputy ministers on issues linked to official languages so they have a concerted and cohesive approach to management of official languages and ensuring full respect of the Official Languages Act.

However, we needed the same approach for the political arm of the federal apparatus so that this is not put on the backburner, because there are other priorities of the current government, or any government. Official languages, although it is an issue that has been with us now for 36 years now, is still a work in progress. Because it is not new and not as fashionable as it was in the 1960s, it is easy to forget. Therefore, you have to have a way of keeping it on the radar screen of the decision-makers. This would mean not only one individual, but a group that has the critical mass needed to push this agenda, because there is resistance to such an issue.

It was very important for me that the Prime Minister or the government create an atmosphere of a think tank and that those decision-makers think about this issue and push it and ensure progress, because it will not happen on its own.

Senator Keon: Obviously this group, at the present time, is a rather ad hoc group that meets when it suits.

Ms. Adam: Yes.

Senator Keon: Have they not been meeting? I appreciate your point that you want a regular agenda with milestones, et cetera. Have they not been meeting?

pourraient dire: «Non, ce n'est pas écrit dans les articles de la Constitution qu'il faut être bilingue». Cependant ce qui est dans la Constitution, par exemple, c'est que le pouvoir judiciaire a le dernier mot et le pouvoir judiciaire interprète des lois bilingues. Il me semble qu'en logique, ils devraient comprendre les deux langues. C'est ce que je pense.

[Traduction]

Le sénateur Keon: J'aimerais revenir sur le groupe de référence ministériel qui, d'après vous, n'a pas atteint son plein potentiel. Expliquez-nous comment ce groupe fonctionne actuellement et pourquoi vous pensez qu'il serait beaucoup plus efficace si on lui attribuait le statut de comité permanent.

Mme Adam: J'ai fait cette recommandation il y a deux ans. J'ai recommandé deux fois en deux ans que le gouvernement transforme ce groupe en comité permanent. La justification est la suivante:

Il est difficile de gérer le dossier de la dualité linguistique dans le cadre des langues officielles car il s'agit d'une question horizontale qui touche tous les ministères et organismes — même ceux qui ne relèvent pas du Conseil du Trésor — et même certaines sociétés privées comme Air Canada. Nous devons nous assurer que du côté administratif fédéral comme gouvernemental et politique, nous nous entendons sur les mesures à mettre en oeuvre.

Il me semblait important que les décideurs que sont les sous-ministres aient leur propre comité qui s'intéresse aux questions portant sur les langues officielles pour qu'ils puissent gérer ce dossier de façon concertée et assurer le respect absolu de la Loi sur les langues officielles.

Il fallait que la même approche soit adoptée par les pouvoirs politiques de l'appareil fédéral pour que cette question ne soit pas jetée aux oubliettes. Il ne faut pas oublier que tout gouvernement a diverses priorités. Le dossier des langues officielles, bien qu'il existe depuis 36 ans maintenant, est toujours en évolution. Comme il s'agit d'une question qui n'est pas nouvelle et qui n'est pas aussi chaude qu'elle ne l'était dans les années 60, il est facile de l'oublier. Par conséquent, il faut trouver des moyens pour que le dossier soit toujours à l'ordre du jour des décideurs. Plutôt qu'une personne seule, cela nécessite un groupe, dont la masse critique est suffisante pour faire avancer ce dossier parce que nous savons qu'il existe une certaine résistance.

Je voulais absolument que le premier ministre ou le gouvernement crée une atmosphère de cercle de réflexion pour que les décideurs s'attaquent vraiment à cette question pour faire évoluer les choses, car cela ne se fera pas tout seul.

Le sénateur Keon: De toute évidence, pour le moment du moins, le groupe a été constitué de façon ad hoc et les membres se rencontrent quand bon leur semble.

Mme Adam: Oui.

Le sénateur Keon: Est-ce que le groupe a tenu des réunions? Vous avez dit qu'il était important qu'il y ait un ordre du jour et des échéances, entre autres. Mais n'y a-t-il pas eu de réunions?

Ms. Adam: The commissioner is arm's length of the government. I may be informed, but I do not know. I know they met recently, but I have no idea whether they meet on a regular basis. That is why I think it has to be permanent. It is not something that should be ad hoc. It should be regular, and monitoring should be done at that level.

My office monitors how federal government institutions deliver on the Official Languages Act. The decision-makers and those responsible for delivery have to do their own monitoring and ensure that proper actions are being taken on a regular basis toward the advancement of official languages in the federal apparatus. I would rather have people doing their own monitoring, and then we can evaluate or audit. It has to start at the top.

Senator Keon: I understand.

[*Translation*]

Senator Gauthier: I would like to tell you that so far, the reference group does not exist. It has not been re-established. There is a group that looks after official languages, but heaven only knows who is on that committee. I tried to find that out today. I called Ms. Claire Maurice, and I still have not had a reply. People tell me that I have to submit a request in writing.

Last year, the Prime Minister told me that this was a matter of cabinet confidence. He told me on July 25: "I regret to confirm that the list of members of the Ministerial Reference Group on Official Languages cannot be made public." I did not understand what was going on. I called regularly to find out whether or not this group or committee had been re-established. I was told: "No, now it is the official languages." I said: "It is a mess. Who is in charge?" The minister responsible for this matter is Mr. Pettigrew. The minister is actually Mr. Coderre. The minister who is working on this is supposed to be Ms. Scherrer.

It is also time the Minister of Justice woke up as well and told us what is going on here. I am rather negative on this point, and I think I am quite right. Everything is all confused. No one knows where they are heading.

[*English*]

Senator Keon is absolutely right. If they do not and cannot meet, they no longer exist.

[*Translation*]

Ms. Adam: I would just like to provide you with one piece of information. Since in our most recent annual report we made some recommendations to the government, we asked the government to keep us informed about the progress made during the first year of the action plan. I think Minister Pettigrew will be replying on behalf of the government. He will be collecting

Mme Adam: Le commissaire jouit d'une certaine indépendance par rapport au gouvernement. On me tient au courant, mais je ne sais pas tout. Je sais, par exemple, que les membres du groupe se sont retrouvés récemment, mais je ne pourrais pas vous dire s'ils se rencontrent régulièrement. Voilà pourquoi le groupe devrait être un comité permanent au lieu d'agir de façon ponctuelle. Il faudrait également assurer une surveillance à ce niveau.

Mon bureau a pour mandat de surveiller la mise en application de la Loi sur les langues officielles par les institutions gouvernementales fédérales. Les décideurs, ainsi que ceux qui sont responsables de l'application de la Loi, doivent assurer leur propre surveillance et s'assurer que les mesures nécessaires sont mises en pratique en temps voulu pour faire avancer le dossier des langues officielles au sein de l'appareil fédéral. Je préférerais que les institutions soient elles-mêmes responsables de la surveillance; ensuite mon bureau pourrait être responsable de la vérification. Il faut que des mesures soient mises en oeuvre au plus haut niveau.

Le sénateur Keon: D'accord.

[*Français*]

Le sénateur Gauthier: Je voudrais vous informer que le groupe de référence n'existe pas, à ce jour. Il n'a pas été reconduit. Un groupe s'occupe des langues officielles, mais Dieu sait quels sont les membres de ce comité. J'ai essayé aujourd'hui de le savoir, j'ai appelé Mme Claire Maurice, je n'ai pas eu de réponse encore. On m'a dit: «Il faudrait nous écrire, M. Gauthier».

L'année passée, le premier ministre m'avait répondu que cette question était confidentielle au Cabinet. Il m'avait dit, le 25 juillet: «Je regrette de vous confirmer que la liste des membres du groupe de référence ministériel des langues officielles ne peut être rendue publique». Je ne comprenais plus rien. J'ai appelé régulièrement pour savoir si on avait reconduit ce comité ou ce groupe. On m'a dit: «Non, maintenant, c'est les langues officielles». J'ai dit: «C'est un méli-mélo. Qui est responsable»? Le ministre en titre c'est M. Pettigrew. Le ministre, en fait, c'est M. Coderre. Le ministre qui travaille à cela est supposé être Mme Scherrer.

Quant au ministre de la Justice il est temps qu'il se réveille, lui aussi, et qu'il nous dise ce qu'ils font dans cette galère. Je suis plutôt négatif sur ce point et je pense que j'ai raison. C'est mêlé. On ne sait pas où l'on s'en va.

[*Traduction*]

Le sénateur Keon a tout à fait raison. S'ils ne se rencontrent pas ou ne peuvent se rencontrer, ils n'existent plus.

[*Français*]

Mme Adam: Je voudrais juste vous donner une information. Comme nous avions, lors de notre dernier rapport annuel, donné des recommandations au gouvernement, nous avions demandé au gouvernement de nous informer sur les progrès réalisés au cours de la première année du Plan d'action. Je crois que c'est le ministre Pettigrew qui répondra au nom du gouvernement, qui

all the information and should be submitting to the commissioner's office the information we require for inclusion in our 2003-2004 annual report.

Senator Léger: I am pleased to see you again, Ms. Adam. My question is about education. Are there any diagrams available — and they would have to be more visual and not too explanatory — that show the progress that has been made in this country in the last 30 years, in both the public service and in the country as a whole? Is there any such material available that I may not be aware of? Has any progress been made? Can this be illustrated?

Second, I am wondering about the teaching methods used. Is it your office's role to question the methods used and the results obtained? I am wondering about the methods used. Is this part of the mandate of the commissioner's office?

Third, what happened in the city of Moncton in three years might be helpful to Ottawa. What happened was incredible.

You said that there is tremendous resistance. Has that resistance been declining over the past 30 years? It is tangible?

I come back to my first question; the public service should indeed be the model to work from, and that is where we are trying to move things forward. The action plan is calling for the proportion of eligible students — since the whole country is not eligible — among all Canadian citizens, including aboriginal people, registered in francophone schools, to rise from 68 per cent to 80 per cent over the next 10 years, and for the proportion of bilingual graduates to double from 24 per cent to 50 per cent over the next 30 years.

I know that we have major obstacles to overcome, but I am wondering whether there are any tangible results that I could be proud of and that would show the progress that we have made and the value of work in the area of official languages.

Ms. Adam: There are success stories, many, in fact, in the official languages field. The commissioner is a little like the Auditor General. Even when the Auditor General is successful in her work, what people remember are the problems.

To come back to your need for a document that could give you a quick list of successes, the Office of the Commissioner published a document a few years ago, when we celebrated our 30th anniversary, that gave a sort of chronology of the progress that had been achieved. It covered various areas, including education. The document did not go into the numbers — although there are a few — and concentrated instead on gains in areas such as justice, which we were talking about earlier, education, and the public service, which is much more bilingual. I can send you a copy of that.

With respect to teaching methods, language teaching, particularly in the classroom, is under provincial jurisdiction, as we know. The Office of the Commissioner looks carefully at research on minority education, for example, homogeneous models as opposed to bilingual models. That is the kind of

rassemblera toute l'information et devrait nous soumettre, au commissariat, l'information requise pour pouvoir la présenter dans notre rapport annuel 2003-2004.

Le sénateur Léger: Madame Adam, cela me fait plaisir de vous revoir. Ma question concerne le domaine de l'éducation. Existe-t-il des diagrammes — il faut que ce ne soit pas trop explicatif, mais visuel — qui nous mentionnent le progrès fait dans le pays depuis 30 ans, dans la fonction publique et le pays entier? Y a-t-il quelque chose de la sorte, dont je n'aurais pas connaissance? Est-ce qu'on a progressé? Est-ce que cela peut s'illustrer?

Deuxièmement, je m'interroge sur les méthodes d'enseignement. Est-ce qu'il relève de votre bureau de vous interroger à propos des moyens et des résultats que l'on a? C'est sur les méthodes mêmes que je m'interroge. Est-ce que cela entre dans le cadre des recherches du commissariat?

Troisièmement, ce qu'il s'est passé dans la ville de Moncton, en trois ans, cela pourrait peut-être aider la ville d'Ottawa. C'est incroyable, ce qui s'est passé.

Vous avez dit qu'il y a énormément de résistance. Est-ce que, depuis 30 ans, cela diminue? Est-ce que c'est tangible?

Je reviens à ma première question; il est certain que la fonction publique devrait être le modèle, et c'est là que l'on essaie de progresser. Dans le Plan d'action, on voudrait que la proportion des étudiants admissibles — car tout le pays n'est pas admissible — parmi tous les citoyens canadiens, y compris les autochtones, inscrits dans les écoles francophones, passe de 68 p. 100 à 80 d'ici dix ans, et on voudrait voir doubler la proportion des diplômés bilingues de 24 à 50 p. 100, en 30 ans.

Je sais que nous avons des gros obstacles à surmonter, mais je me demande si je peux trouver des résultats tangibles que, pour ma part, je pourrais être fière d'afficher, pour faire savoir tout le progrès réalisé et valoriser notre travail concernant les langues officielles.

Mme Adam: Il y a des histoires de succès, il y en a même beaucoup, à raconter en matière de langues officielles. La commissaire est un peu comme la vérificatrice générale. Même si la vérificatrice générale connaît des succès, ce n'est pas ce qu'on retient, on retient surtout les manquements.

Pour revenir à votre besoin d'un document qui pourrait vous donner rapidement un survol des réussites, le commissariat a publié, il y a quelques années, lors de notre 30^e anniversaire, un document qui présentait un peu l'historique des progrès accomplis. Cela couvrait différents domaines et l'enseignement était un de ces secteurs. On a évité les chiffres, — on en a quelques uns — toutefois on a surtout parlé des gains, par exemple, dans le domaine de la justice, dont on parlait tout à l'heure, dans les domaines de l'éducation et des fonctionnaires, qui sont beaucoup plus bilingues. Je peux vous envoyer une copie de ce document.

Pour ce qui est de la question concernant les méthodes d'enseignement, on sait fort bien que l'enseignement des langues, et particulièrement en milieu scolaire, relève des provinces. Le commissariat va donc examiner plus particulièrement les recherches sur la question de l'enseignement

study that the office could have done in earlier years. Right now, the most recent study that we have done was on the number of young people eligible for education in the minority language and the difficulty our schools have in achieving full participation of those eligible.

Two or three years ago, we published a study which talked about recruitment strategy and community issues in the hope that school boards and schools responsible for recruiting students in our minority language schools would take these data and use them to adjust their approach and their actions.

So the Office of the Commissioner can play a role as a promoter and educator and as a facilitator. In those cases, it does not have the same role as in the federal apparatus. As for what happened in Moncton, I think that it comes down to one thing, and we spoke about this earlier, which is political will.

Part VII could be interpreted as binding if the government decided to interpret it that way. That is up to decision-makers and elected members. There was or still is one type of recourse; the Attorney General of Canada says that this part of the act is not binding. He has said this publicly before the courts. That is a choice that the government has made. It is not what I and others would like to see. That is why we have gone to court. It is also why the Office of the Commissioner needs funding in its budget for court interventions, since this is one of the roles we must exercise and we will do so as often as necessary. But we do not do so by choice.

As for resistance, when I refer to "resistance" I am talking about the issue of official languages, or of official languages within the federal public service — there is always a certain degree of resistance. Please understand that this is not always active resistance. Take the idea, for instance, of integrating official languages in the place of work within federal institutions. It is completely normal for people to take the path of least resistance, that is, to do as the majority does. Everyone understands one language, so it is easier and faster to communicate in that language. But that is when it becomes important to create an environment in which people feel free to speak in both official languages, which are equal, and to support that choice. This means that people in positions of authority must constantly work at creating such an environment. Of course it is normal to adapt to the majority, to the factors that blind the group.

As for the question which was asked a little earlier with regard to doubling the number of bilingual youth, that is a ten-year objective. Is it attainable? Yes, because provincial governments, with the help of the federal government, have greatly invested in the teaching of official languages. There are now more young people who speak both languages. We have to stay on course and even become more aggressive in our approach.

auprès de la minorité, par exemple des modèles homogènes par opposition à des modèles bilingues. C'est le genre d'étude que le commissariat aurait pu faire autrefois. Aujourd'hui, la plus récente étude que nous avons faite portait sur le nombre de jeunes ayant le droit de participer à l'enseignement dans la langue de la minorité et de la difficulté, pour nos écoles, de recruter tous les ayants droit.

Nous avions, à ce moment-là, c'était il y a deux ou trois ans, publié cette étude qui faisait état d'une stratégie de recrutement ou des enjeux pour les communautés en espérant que les conseils scolaires, les écoles, qui sont responsables du recrutement des étudiants dans nos écoles de langues minoritaires, prennent ces données et s'en servent pour mieux orienter leurs actions et leurs interventions.

Le commissariat joue alors son rôle de promotion-éditeur et de «facilitateur». Il n'a pas le même rôle que dans l'appareil fédéral. Pour ce qui est de la ville de Moncton, je pense que cela se résume en un mot, on en a parlé tantôt, c'est la volonté politique.

La partie VII pourrait être interprétée comme exécutoire si le gouvernement décidait de l'interpréter ainsi. Cette décision appartient alors aux décideurs et aux élus. Il y a eu ou il y a en ce moment un recours: le procureur général du Canada dit que cette partie n'est pas exécutoire. Il l'affirme publiquement devant les tribunaux. C'est un choix qui a été fait par le gouvernement. Ce n'est pas le choix que je, et d'autres, privilégient. C'est ce qui nous amène à intervenir devant les tribunaux. Cela justifie encore pourquoi le commissariat doit avoir des crédits budgétaires consacrés à l'intervention judiciaire, qui est un des rôles que nous devons exercer et que nous allons exercer aussi souvent qu'on en aura besoin. Mais ce n'est pas par choix qu'on le fait.

En ce qui a trait à la résistance, quand je dis «résistance», je parle de la question des langues officielles ou du dossier des langues officielles dans l'appareil fédéral — il y a toujours une résistance. Il faut comprendre que ce n'est pas nécessairement une résistance active. Quand on parle d'intégrer, par exemple, les langues officielles dans les milieux de travail des institutions fédérales, c'est qu'il est naturel à tout humain de toujours aller vers le plus facile, c'est à dire d'aller vers la majorité. Les gens comprennent tous une langue, donc c'est plus facile et plus rapide. C'est là qu'il faut toujours favoriser un milieu qui donnera la place et le soutien à l'expression des deux langues officielles qui cohabitent. Cela nécessite des décideurs un effort conscient. C'est toujours naturel d'aller vers la majorité, vers ce qui regroupe l'ensemble.

En ce qui a trait à la question posée plus tôt voulant que l'on double le nombre de jeunes bilingues, c'est un objectif sur dix ans. Est-ce réalisable? Oui, parce que les gouvernements provinciaux, avec l'aide du fédéral, ont investi beaucoup dans l'enseignement des langues officielles. Ils ont réussi à augmenter le taux de bilinguisme des jeunes. Il faut poursuivre sur cette voie et y aller de façon plus agressive même.

I recommend that you read the study published by the Centre for Research and Information on Canada, which was just published at the end of March. According to the study, in the last 30 years Canadians have become much more attached to their official languages. Canadians feel it is part of their identity, whether they are bilingual or not. It is part of our values. The same holds true for new immigrants. These languages have to be accessible to all young people.

Senator Léger: Of course, when you become bilingual, you become free. You can choose either French or English. That is one of the assets of being bilingual. If you can speak English, you are free. It is not just a question of choosing the path of least resistance. Do public servants who take language training within government become bilingual?

Ms. Adam: The vast majority of people pass. But I am not interested in the tests, because they are not required by law. Under the law, Canadians have the right to be served in both official languages and to have access to the same quality of service, be it in English or in French. Those are the results we look for: whether employees have the right to work in the language of their choice and whether they actually do so. Employees need a range of tools at their disposal to work in the language of their choice and to be supervised in this language. I am not interested in whether the supervisor has passed a language test, but whether the supervisor is able to supervise his or her employees in the language of their choice, and whether the supervisor can speak that language. That is what is really at issue. We will soon be publishing a study on the language of work. The study will reveal that we have not yet created conditions conducive to employees freely speaking either official language within our federal institutions.

Senator Gauthier: If every federal institution is to undergo a language audit, including officers of Parliament, who will be the language auditor within the Office of the Commissioner of Official Languages?

Ms. Adam: When we receive complaints against the Office of the Commissioner with regard to official languages, and they come to us both internally and from the outside, we always distance ourselves so as not to be judge and defendant. Rather, we call upon another commissioner, who is also an officer of Parliament, to investigate and decide on the issue.

Senator Gauthier: There are two official languages committees in Parliament. You are the only commissioner for these two committees, one from the Senate and one from the House of Commons. Perhaps you can ask either committee to look into your operation from time to time. Could you also send us an organizational chart of your office as it now exists?

Ms. Adam: It is on our web site.

Senator Gauthier: I have a supplementary to the question I asked earlier. Who amongst those people still has the linguistic intelligence of their position?

Ms. Adam: Every position within the Office of the Commissioner is bilingual.

Je vous recommande l'étude du Centre de recherche en information du Canada, qui vient d'être publiée à la fin mars. Cette étude fait mention du fait que les Canadiens ont progressé beaucoup depuis 30 ans par rapport à l'appui qu'ils donnent aux langues officielles. Cela fait partie de leur identité, qu'ils soient bilingues ou pas. Cela fait partie de nos valeurs. Il en est de même pour les nouveaux immigrants. Il s'agit que ces langues soient accessibles à l'ensemble des jeunes.

Le sénateur Léger: Naturellement, quand on devient bilingue, on devient libre. On peut choisir ou le français ou l'anglais. C'est cela la richesse d'être bilingue. Si on utilise l'anglais, on est libre. Ce n'est pas juste une question de faciliter. Les fonctionnaires qui suivent les cours donnés dans la fonction publique en ressortent-ils bilingues?

Mme Adam: La grande majorité des gens passent les tests. Mais ce n'est pas un test qui m'intéresse, parce que la loi ne l'exige pas. La loi exige que le public canadien soit servi dans les deux langues officielles et qu'il ait accès à des services de qualité équivalents. Ce sont là les résultats que l'on recherche: les employés ont le droit de travailler dans leur langue et de le faire. Il faut qu'ils aient à leur disposition l'ensemble des outils dont ils ont besoin pour travailler dans leur langue et être supervisés dans cette langue. Ce qui est important pour moi ce n'est pas que le superviseur ait passé son test linguistique, mais bien de savoir s'il supervise son employé dans sa langue et est-ce qu'il utilise cette langue? C'est cela la vraie question. Prochainement, on va publier une étude sur la langue de travail. Cette étude révèle que nous n'avons pas, en ce moment, créé les conditions favorables à l'expression des deux langues officielles dans nos institutions fédérales.

Le sénateur Gauthier: Si toutes les institutions fédérales sont soumises à une vérification linguistique, incluant les hauts fonctionnaires du Parlement, qui sera le vérificateur linguistique du Commissariat aux langues officielles?

Mme Adam: Quand nous avons des plaintes déposées contre le commissariat touchant les langues officielles, cela peut arriver tant à l'interne qu'à l'externe, notre pratique a toujours été de ne pas être juge et partie, et de recourir aux services d'un autre commissaire également agent haut fonctionnaire du Parlement pour réaliser l'enquête et trancher sur cette question.

Le sénateur Gauthier: Vous avez deux comités des langues officielles au Parlement. Vous êtes le seul commissaire qui ait la charge de deux comités: un au Sénat et l'autre à l'Chambre des communes. Vous pourriez peut-être leur confier, de temps en temps, le rôle de vous vérifier. Et peut-être pourriez-vous nous faire parvenir un organigramme de votre personnel.

Mme Adam: C'est sur notre site Web.

Le sénateur Gauthier: C'était la question supplémentaire à ma question de tantôt. Qui de ces gens ont encore l'intelligence linguistique de leur poste?

Mme Adam: Au commissariat ce sont tous des postes bilingues.

Senator Gauthier: I would also like to receive a list of the regional staff of the Office of the Commissioner.

Ms. Adam: I have been told that we may have to look into the privacy rights of the staff if you want their names.

Senator Gauthier: In that case, I am interested in the classification of the positions.

Ms. Adam: We can give you the titles for each category, and so on.

Senator Gauthier: The number of the employees also increased from 145 to 162 last year. You said that this increase would be spread out over several years. You were asked whether officers of Parliament were subject to the Access to Information Act. Ms. Adam, would you be willing to abide by the Access to Information Act, except for cases where confidentiality is required?

Ms. Adam: We were already consulted on that matter when Privy Council undertook that process last year. I believe that the Minister of Justice had asked for our opinion. Whatever the case may be, the government had undertaken a formal process and we had agreed to abide by the Access to Information Act. Of course, our inquiries remain confidential, as do, indeed, all the legal opinions.

Senator Gauthier: The law clearly states that if you ask cabinet, cabinet must grant that request. But once you are in the club, you cannot get out.

Ms. Adam: I do not foresee any problems for my office. In fact, I gave the chairman of both the Senate and the House of Commons committees my travel and hospitality expenses from last year. That is in the public domain. I believe that the deputy minister, Mr. Judd, has asked all deputy ministers and their counterparts to do exactly that, and even to post expenses on the web. I have no problem with that.

Senator Gauthier: Under Part VII of the current act, as regards legal action, you are excluded from participating in any legal action taken with respect to Part VII of the act. Is that correct?

Ms. Johanne Tremblay, General Counsel and Director, Legal Services Branch, Office of the Commissioner of Official Languages: Under the act, the commissioner has the right to intervene in any case which affects the status of French and English. Legal action can be taken, in certain cases, under Part VII. The *Forum des maires* has invoked Part VII in its suit, which is ongoing, and the commissioner will take the appropriate measures; it is no different from the legal action which was taken with regard to electoral boundaries, which also refers to Part VII. This action was not taken under the act, but under the Federal Court Act, and the commissioner has received authorization to intervene in this matter.

Le sénateur Gauthier: J'aimerais aussi recevoir une liste des membres du commissariat dans les régions.

Mme Adam: On me dit que pour divulguer les noms des personnes, il faudra peut-être vérifier la question du droit à la vie privée.

Le sénateur Gauthier: Donnez-moi, alors, la classification des postes.

Mme Adam: On peut vous donner les titres dans chaque catégorie, ainsi de suite.

Le sénateur Gauthier: Vous avez augmenté le nombre de vos employés l'an passé de 145 à 162. Vous avez répondu que cela serait étalé sur quelques années. On vous a posé des questions à savoir si les hauts fonctionnaires du Parlement étaient soumis à la Loi sur l'accès à l'information. Seriez-vous prête, madame, à vous soumettre à la Loi sur l'accès à l'information, excluant les causes où la confidentialité est demandée?

Mme Adam: Nous avons déjà été consultés à ce sujet lors de l'exercice mené par le Conseil privé l'an dernier, où le ministère de la Justice, je crois, avait sollicité notre opinion. Peu importe, un exercice formel a été réalisé par le gouvernement et nous étions d'accord avec le fait d'être soumis à la Loi sur l'accès à l'information. Bien sûr, nos enquêtes demeurent confidentielles comme, d'ailleurs, tous les avis juridiques.

Le sénateur Gauthier: La loi dit très bien que si vous le demandez au Cabinet, le Cabinet doit vous l'accorder. Mais une fois entrée dans le club, vous ne pouvez plus en sortir, par exemple.

Mme Adam: Je ne prévois pas de problèmes pour mon bureau. D'ailleurs, j'ai donné aux deux présidents des deux comités, de la Chambre et du Sénat, mes dépenses de voyage et frais d'accueil de l'an dernier. C'est dans le domaine public. Je pense que le sous-ministre Judd demande d'ailleurs à l'ensemble des sous-ministres et leur équivalent de faire exactement cela, et même de l'afficher sur le Web. C'est une pratique avec laquelle je n'ai aucun problème.

Le sénateur Gauthier: Quand on parle de contestation judiciaire dans la loi actuelle, à la partie VII, vous êtes exclue de participer à tout recours judiciaire qui touche à la partie VII de la loi. Je ne me trompe pas, n'est-ce-pas?

Mme Johanne Tremblay, avocate générale et directrice des services juridiques, Commissariat aux langues officielles: La commissaire a le droit, en vertu de la loi, d'intervenir dans toute instance qui porte sur le statut du français et de l'anglais. Il y a des recours qui soulèvent, dans certains cas, la partie VII. En ce moment, le Forum des maires soulève la partie VII et la commissaire agira; c'est la même chose pour le recours des circonscriptions électorales, qui soulève également la partie VII. Ce n'est pas un recours pris en vertu de la loi, mais pris en vertu de la Loi sur la Cour fédérale et la commissaire a reçu la permission d'intervenir dans ce recours.

Senator Gauthier: I do not have a copy of the act, but there is a section which excludes Part VII from any legal action taken by the Commissioner of Official Languages.

Ms. Tremblay: Yes, you are right, under the Federal Court Act which refers to a breach of Part VII, the law does not provide for that.

Senator Gauthier: Section 18 is clear. I am not referring to that, but to the Official Languages Act. You are excluded, you do not have the right to participate.

Ms. Tremblay: There is no possible legal action under the Official Languages Act for breaches to Part VII; you are right on that point.

Senator Gauthier: Why?

Ms. Tremblay: Because no recourse is provided for under the act.

Senator Gauthier: I was always told that I was wrong in that regard.

Ms. Tremblay: I would like to draw your attention to section 77 of the act which is very clear.

[English]

Senator Munson: Commissioner, I am the new kid on the block here, but I think I have been around a long time. In the early days, as a reporter, I covered the work of Keith Spicer. He used colourful commentary in his reports. He seemed to know how to make a headline and how to spoon-feed a young journalist like myself over the three or four years I was there. He seemed to make the country care about official bilingualism.

Keeping that in mind — and you may speak straight from the heart, to borrow a phrase — I have two serious questions. Do Treasury Board's new policies on official languages meet your expectations for the advancement of linguistic duality within the public service? What means can be used to measure the federal government's commitment to changing the mindset in the public service about official languages? Please speak straight from your heart.

Ms. Adam: Does the current policy and the changes to that policy meet my expectations? No, they do not go far enough. For example, I do believe — and I am speaking from the heart but also from a clinical psychology perspective — that if you want people to behave in a certain way, you must be very clear about the expectations. We are all very adaptable. We will adapt.

The problem is that the current situation is full of ambiguity. For example, the deputy ministers and the associate deputy ministers currently have no formal obligation to be bilingual. The EX positions are obliged to be bilingual because they either provide service to the public or are supervising people who have the right to work in the language of their choice in a bilingual region; yet, we do not apply that obligation to the top levels.

Le sénateur Gauthier: Je n'ai pas une copie de la loi, mais il y a un article qui exclut la partie VII du recours par la commissaire aux langues officielles.

Mme Tremblay: Oui, vous avez raison, en vertu de la Loi sur les langues officielles, dans les cas de manquement à la partie VII, la loi ne permet pas de recours judiciaire.

Le sénateur Gauthier: L'article 18 est clair. Je ne parle pas de cela, mais de la Loi sur les langues officielles. Vous êtes exclue, vous ne pouvez pas participer.

Mme Tremblay: Il n'y a pas de recours possible en vertu de la Loi sur les langues officielles pour les manquements à la partie VII; vous avez raison.

Le sénateur Beaudoin: Pourquoi?

Mme Tremblay: Parce que la loi ne prévoit pas de recours.

Le sénateur Gauthier: Il m'a toujours dit que je me trompais à ce sujet.

Mme Tremblay: J'attire votre attention à l'article 77 de la loi qui est assez clair.

[Traduction]

Le sénateur Munson: Madame la commissaire, tout cela est nouveau pour moi bien que je fasse partie du décor depuis longtemps déjà. Au départ, à l'époque où j'étais journaliste, je me suis intéressé à l'oeuvre de M. Keith Spicer. Ses rapports regorgeaient de termes colorés. Il savait comment faire la une et à su me former à mes débuts tout au long des trois ou quatre ans qu'a duré mon emploi. Grâce à lui, le pays s'est intéressé au bilinguisme officiel.

J'ai deux questions sérieuses à vous poser, qui ont pour toile de fond ce que je viens de soulever. N'hésitez pas à répondre très franchement. Les nouvelles politiques sur les langues officielles du Conseil du Trésor permettront-elles de faire avancer le dossier de la dualité linguistique au sein de la fonction publique? Quel moyen nous permettrait de mesurer l'engagement du gouvernement fédéral à changer la perception des langues officielles au sein de la fonction publique? N'hésitez pas à répondre franchement.

Mme Adam: Est-ce que la politique actuelle ainsi que les modifications qui y ont été apportées sont conformes à mes attentes? Non, car elles ne vont pas assez loin. Par exemple, je crois — et je parle très franchement mais je vous donne aussi une perspective psychologique — que si l'objectif est de changer les comportements, il faut que les attentes soient exprimées très clairement. Nous pouvons tous changer nos comportements, et nous le ferons.

Le problème, c'est l'ambiguïté de la situation actuelle. Par exemple, les sous-ministres et sous-ministres adjoints ne sont pas tenus d'être bilingues. Les postes EX sont bilingues car ils sont pourvus par des fonctionnaires qui entrent en relation avec le public ou qui supervisent des employés qui ont le droit de choisir leur langue de travail car la région est bilingue. Toutefois, les hauts fonctionnaires ne sont pas tenus de respecter les mêmes exigences.

That ambiguity challenges the credibility of the program. That is only one example. If we are committed to the objectives, we must be very clear and not ambiguous. That does not mean one cannot set a realistic course of action to ensure the same obligation for bilingualism exists wherever.

Federal institutions require what I call a culture change. A piece of legislation is about regulations, objectives, setting out both the spirit and the letter of the act. However, we are talking here about the behaviour of people who work together as a team on a daily basis in one environment. We are governing interpersonal space and entering into issues of group dynamics on a daily basis, issues that are not governed by legislation. Anyone who has administered human resources knows that if you want your staff to behave in an ethical way, you had better behave that way yourself. That is the first lesson. It is the same with official languages. If you want people to use their language and to more or less express their own rights, you must create an environment where that is possible. It starts with you at the top, with how you behave and how you relate to this issue. It is not about what you say once in a while, in a meeting or at the Christmas party; it is about how you behave on a daily basis. Is your behaviour in line with policy and regulations? Any discrepancy will send a message to your employees that this is not really serious or, yes, this is serious, according to how you act.

Our studies have repeatedly shown that this is the main factor. You have to be consistent, like any good parent; consistent with the spirit and the letter of the act and the behaviour of authority.

Senator Munson: Thank you very much. Christmas parties are dangerous.

[Translation]

Senator Beaudoin: Obviously it costs you money when you have to go before the courts. Does this funding come from your budget, or is there a mechanism within the government that provides for recourse to the courts? These situations may sometimes happen suddenly. Not everything in life is foreseeable. It would be nice if it were. Do the financial resources from this always come out of your budget, or is there a catch-all budget, so to speak?

Ms. Adam: I presume the Department of Justice or the government can draw on the consolidated revenue fund. However, that is not true of the Office of the Commissioner of Official Languages. We must function within our budget.

Senator Beaudoin: What do you do if you encounter a problem and have to go to court?

Ms. Adam: Like any self-respecting general manager, I must then look at the other issues and all of my responsibility in the context of my budget. I may temporarily change the way in which the funds are used. For example, if we double the number of court

Cette ambiguïté met en péril la crédibilité du programme. Et je ne vous ai cité qu'un exemple. Si les objectifs nous tiennent vraiment à cœur, il faut que nous procédions de façon claire et non ambiguë. Cela n'est bien sûr pas incompatible avec la mise en oeuvre d'un plan d'action réaliste qui permettrait d'assurer que les exigences en matière de bilinguisme sont appliquées partout.

Il faut qu'un changement de culture s'opère au sein des institutions fédérales. Un texte législatif traite de réglementation et d'objectifs; on y inscrit aussi l'esprit et la lettre de la loi. Mais il est question du comportement de personnes qui travaillent ensemble quotidiennement au sein d'une même équipe. Nous régissons les relations interpersonnelles et nous nous intéressons aux questions touchant la dynamique de groupe, qui ne peuvent être gérées par le biais de loi. Tous ceux qui ont eu sous leur responsabilité des employés savent qu'il faut soi-même se comporter conformément aux règles de l'éthique si on veut que le personnel en fasse de même. Ça, c'est la première leçon qui s'applique aux langues officielles. Pour que les employés puissent s'exprimer dans leur langue, et pour qu'ils puissent faire respecter leurs droits, vous devez créer un environnement qui s'y prête. Les fonctionnaires les plus hauts placés doivent donner l'exemple en prenant cette question au sérieux et en se comportant en conséquence. Il ne suffit pas de soulever la question de temps en temps, à une réunion ou une fête de Noël; ce sont les comportements quotidiens qui comptent. Les comportements des hauts fonctionnaires sont-ils conformes aux politiques et aux règlements? S'il y a un écart, c'est que la question n'est pas prise au sérieux. Si au contraire il y a cohérence, on confirme l'importance de la question.

Nos études ont démontré maintes fois que c'est le facteur principal. Comme tout bon parent, il faut être cohérent. Il faut de la cohérence avec l'esprit et la lettre de la loi, et avec la façon dont les personnes en autorité se comportent.

Le sénateur Munson: Merci. Les fêtes de Noël, c'est dangereux.

[Français]

Le sénateur Beaudoin: Quand vous êtes obligée d'aller devant les tribunaux, évidemment cela vous coûte de l'argent. Ces sommes viennent-elles toujours de votre budget ou s'il y a un mécanisme dans le gouvernement ou dans l'administration qui prévoit les recours judiciaires? Ces recours surviennent parfois de façon subite. On ne prévoit pas tout dans la vie. Peu s'en faut. Ces sommes viennent-elles toujours de votre budget ou s'il y a un budget passe-partout, si je peux ainsi dire?

Mme Adam: Je présume que le ministère de la Justice ou le gouvernement peuvent puiser dans le trésor public. Toutefois, ce n'est pas le cas pour le Commissariat aux langues officielles. Nous devons opérer dans les limites de notre budget.

Le sénateur Beaudoin: Que faites-vous si toutefois vous rencontrez un problème et devez aller devant les tribunaux?

Mme Adam: Comme tout administrateur général qui se respecte, je dois alors examiner les autres dossiers et l'ensemble de mes obligations en fonction de mon budget. Il est possible que je puisse réaffecter temporairement des sommes. Par exemple, si

interventions in a year, we may consider delaying a particular study for us to do this. We must therefore maintain some balance in the way we manage our budget.

The Chairman: Unfortunately, time is moving along, and we still have a number of questions left. Consequently, I would invite senators to send their questions to the Commissioner in writing.

I would like to thank Ms. Adam and her staff. It is always a pleasure for us to have them with us.

Senator Beaudoin: Madam Chair, did you invite us to table our questions with you or with the commissioner?

The Chairman: I would invite you to proceed as you see fit.

The second point on our agenda is Bill S-4, an Act to amend the Official Languages Act, which has been put forward by Senator Gauthier.

Senator Gauthier will start by giving us a brief overview of the bill, after which we will proceed with the clause-by-clause study.

Senator Beaudoin: In her testimony today, the Commissioner of Official Languages made a comment that I liked very much.

The time has come to act, and the legislative route seems to me to be the most appropriate. It is my hope that Senator Gauthier's Bill S-4, intended to clearly confirm the government's obligation and to specify that Part VII is not limited to a political commitment, will soon be sent to the House of Commons.

That would be strong support. I have appeared before this committee three times during three different sessions of Parliament.

I brought forward Bill S-32 during the first session of the 37th Parliament. It was passed at second reading, and then sent to the Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs, where it received serious study. The committee heard from 30 witnesses and held 8 meetings. In the end, Parliament was prorogued, and the bill died.

I came back, and used as my basis some of the recommendations made by my colleague Senator Beaudoin and a number of experts on the Constitution and the official languages area. I adopted almost all the recommendations made by the Commissioner of Official Languages and I included them in Bill S-11. Once again, the bill was passed at second reading, and then sent to a committee for study. Once again, Parliament prorogued.

This is now the third session of the 37th Parliament. I am therefore tabling Bill S-4, which is similar to Bill S-11, which I tabled earlier.

au cours de l'année on a doublé le nombre de recours judiciaire, on peut considérer retarder une étude donnée afin de permettre cette intervention devant les tribunaux? Il faut donc maintenir un certain équilibre dans la gestion.

La présidente: Le temps passe, malheureusement, et il nous reste encore plusieurs questions à poser. Par conséquent, j'inviterais les sénateurs à adresser ces questions par écrit à madame la commissaire.

J'aimerais remercier madame Adam et son personnel. C'est toujours un plaisir pour nous de les accueillir.

Le sénateur Gauthier: Madame la présidente, vous nous avez invités à déposer nos questions auprès de vous ou auprès de la commissaire.

La présidente: Je vous inviterais à le faire de la façon dont vous jugerez à propos.

Le deuxième point à l'ordre du jour est le projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, proposé par le sénateur Gauthier.

Le sénateur Gauthier nous donnera tout d'abord un bref aperçu de ce projet de loi. Nous procéderons par la suite à l'étude du projet de loi article par article.

Le sénateur Gauthier: La commissaire aux langues officielles a exprimé dans son témoignage aujourd'hui un commentaire qui m'a beaucoup plu.

L'heure est venue d'agir et la voie législative me semble être la plus appropriée. J'espère que le projet de loi S-4 du sénateur Gauthier — qui vise à confirmer clairement les obligations du gouvernement et à préciser que la partie VII ne se limite pas à un engagement politique — sera bientôt acheminé à la Chambre des communes.

Voilà qui serait un appui solide. À trois reprises j'ai comparu devant ce comité, au cours de trois sessions différentes du Parlement.

Lors de la première session de la 37^e législature j'ai présenté le projet de loi S-32. Il a été adopté à l'étape de la deuxième lecture, puis renvoyé au Comité des affaires juridiques et constitutionnelles où il a été étudié sérieusement. Le comité a entendu 30 témoins et a tenu huit réunions. Finalement, il y a eu prorogation des travaux du Parlement et le projet de loi est tombé.

Je suis revenu, m'inspirant des recommandations de mon collègue le sénateur Beaudoin et de plusieurs spécialistes de la Constitution et du domaine des langues officielles. J'ai adopté presque toutes les recommandations de la commissaire aux langues officielles et les ai intégrées dans le projet de loi S-11. Le projet de loi, encore une fois, fut adopté en deuxième lecture, puis renvoyé pour étude en comité. Les travaux du Parlement, à nouveau, furent prorogés.

Nous sommes maintenant à la troisième session de cette 37^e législature. Je dépose donc le projet de loi S-4, similaire au projet de loi S-11 déposé précédemment.

I have not made any changes whatsoever to the bill, because it is good as it stands. The bill was passed previously by the committee studying it.

Consequently, I humbly submit that it is high time this committee take action and agree to send this bill to the House of Commons at third reading, without amendment, so that it can be done immediately, once the bill is tabled next week.

The Chairman: You have the document before you. You can see Bill S-4 on the left. The three clauses of the bill are amendments to the act.

Do you agree that this committee should begin its clause-by-clause study of Bill S-4?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: We will come back to the title once we have gone through the clauses. Do you agree that we suspend the adoption of the title?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall this bill be carried without amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

[English]

Senator Munson: Senator Gauthier, based on your experience, how long would this take once it gets back to the Senate and goes back into the House of Commons? In other words, can this be a reality? We have seen these things over the years.

Senator Gauthier: If the bill comes back to the house with no amendments, it goes into third reading immediately. Third reading will take place, and after that it goes to the House of Commons.

Senator Munson: How long would it take in the House of Commons?

Senator Gauthier: We will cross that bridge when we get to it — or we will jump off the bridge. I do not know what will happen.

Senator Beaudoin: We will cross the bridge when we come to it.

Je n'ai pas modifié moindrement le projet de loi car il est bon tel qu'il apparaît. Ce projet de loi fut adopté précédemment par le comité chargé d'en faire l'étude.

Par conséquent, je vous soumets humblement qu'il est grand temps que ce comité passe aux actes et accepte de soumettre ce projet de loi en troisième lecture à la Chambre des communes et ce sans amendement, tel qu'il est possible de le faire immédiatement sur le dépôt du projet de loi la semaine prochaine.

La présidente: Vous avez en main le document. On peut voir à gauche le projet de loi S-4. Les trois articles du projet de loi sont les changements à la loi.

Êtes-vous d'accord à ce que le comité entreprenne l'étude article par article du projet de loi S-4?

Des voix: D'accord.

La présidente: On reviendra au titre après avoir repassé les articles. Êtes-vous d'accord de suspendre l'adoption du titre?

Des voix: D'accord.

La présidente: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente: L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente: Est-ce que le titre est adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente: Êtes-vous d'accord à ce que le projet de loi soit adopté sans amendement?

Des voix: D'accord.

La présidente: Êtes-vous d'accord que je fasse rapport de ce projet de loi au Sénat?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

Le sénateur Munson: Sénateur Gauthier, d'après votre expérience, combien de temps faut-il pour que le projet de loi soit débattu au Sénat et retourne à la Chambre? En d'autres mots, y a-t-il une possibilité qu'il sera vraiment adopté? Nous avons vu combien de temps les choses peuvent prendre.

Le sénateur Gauthier: Si le projet de loi est renvoyé sans modification, il passe immédiatement à la troisième lecture. Après la troisième lecture, il va à la Chambre des communes.

Le sénateur Munson: Combien de temps faudra-t-il pour qu'il soit adopté par la Chambre?

Le sénateur Gauthier: On traversera le pont quand on y sera, ou peut-être qu'on le sautera. Je ne sais pas ce qui va se produire.

Le sénateur Beaudoin: On traversera le pont le moment venu.

Senator Munson: Thank you.

[*Translation*]

The Chairman: Everything should happen quite quickly in the Senate. The bill will then be sent to the House of Commons.

[*English*]

Are there any questions for Senator Gauthier?

[*Translation*]

We come now to the third item on the agenda, review of the draft budget. We have to ask for some funds to enable us to hold our meetings between now and the end of March. You have the estimates before you.

Senator Beaudoin: There has been almost no change to the budget.

Mr. Thompson: The budget is limited.

Senator Beaudoin: It is limited, but it has not been increased very much.

Mr. Thompson: It is only for the month of March.

Senator Beaudoin: Just until the end of the fiscal year? Only 30 days?

The Chairman: Until the end of March.

Senator Gauthier: I would like to speak about an event that I am very interested in. This year New Brunswick will be celebrating the 400th anniversary of the arrival of the great explorer, Samuel de Champlain. I think the committee should send a delegation, not the whole committee, but the chair and a few other interested members, so that there is a presence from the federal Parliament at this event. We attach a great deal of importance to the official languages, and it would be good to request a small budget to cover the transportation and other costs involved for a trip of a few days.

The Chairman: When will that be? This summer?

Senator Léger: Are you talking about the federal opening of the 400th anniversary? That will happen on June 26, in Ste-Croix, Bayside, Red Bank and Maine.

The Chairman: Do you agree to discuss it? We still have two other meetings in March, one of which will focus on what we will do next year with the study we began on education. This study will be included in next year's budget. We could speak about this matter as well. Would that be all right?

Senator Gauthier: I would suggest that you ask our researcher to prepare a document on this to tell us what will be happening and to determine whether it would be possible for some of us to attend this event.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Léger: I will be there on my own behalf in any case.

Le sénateur Munson: Merci.

[*Français*]

La présidente: Le tout devrait se faire assez vite au Sénat. Le projet de loi sera alors envoyé à la Chambre des communes.

[*Traduction*]

Y a-t-il des questions pour le sénateur Gauthier?

[*Français*]

Nous en sommes au troisième point à l'ordre du jour soit l'étude de l'ébauche du budget. Nous devons demander des fonds pour nous permettre de tenir nos réunions d'ici la fin du mois de mars. Vous avez devant vous les prévisions budgétaires.

Le sénateur Beaudoin: Le budget n'est presque pas modifié.

M. Thompson: Le budget est limité.

Le sénateur Beaudoin: Il est limité et on ne l'a pas tellement élargi.

M. Thomson: C'est seulement pour le mois de mars.

Le sénateur Beaudoin: Juste pour la fin de l'année fiscale? Seulement 30 jours?

La présidente: Jusqu'à la fin du mois de mars.

Le sénateur Gauthier: J'aimerais parler d'un événement qui m'intéresse beaucoup. Cette année, au Nouveau-Brunswick, on célébrera le 400^e anniversaire de l'arrivée d'un grand explorateur, Samuel de Champlain. Je crois que le comité devrait envoyer une délégation, pas tout le comité, mais la présidente et d'autres intéressés, afin d'être certain qu'il y ait une présence fédérale parlementaire. Nous attachons beaucoup d'importance aux langues officielles et ce serait une bonne chose de demander un petit budget pour défrayer les frais de transport et autres pour quelques jours.

La présidente: Ce sera quand? Cet été?

Le sénateur Léger: Parlez-vous de l'ouverture fédérale du 400^e? C'est le 26 juin, à Ste-Croix, Bayside, Red Bank et Maine.

La présidente: Seriez-vous d'accord pour en discuter? On a encore deux autres réunions en mars dont l'une se penchera sur la question de la prochaine année, à savoir où on ira avec l'étude que nous avons commencée concernant l'éducation. Cette étude sera inscrite le budget de l'an prochain. On pourrait parler de cela également. Est-ce que cela vous conviendrait?

Le sénateur Gauthier: Je vous suggérerais de demander à notre chercheuse de nous préparer un document à ce sujet pour nous informer sur ce qui se passera et savoir si ce serait possible que quelques-uns d'entre nous assistent à cet événement.

La présidente: Vous êtes d'accord?

Des voix: D'accord.

Le sénateur Léger: J'y serai déjà en mon nom personnel.

The Chairman: We will discuss this at a future meeting and our researcher will prepare a brief document on this for us.

Would someone like to move the budget we are requesting, a sum of about \$4,000?

Moved by Senator Keon, seconded by Senator Beaudoin. The motion is carried, honourable senators.

The meeting is adjourned.

OTTAWA, Monday, March 29, 2004

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:32 p.m. to study the operation of the Official Languages Act, and the regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as the reports of the Commissioner of Official Languages, the president of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

Senator Maria Chaput (Chairman) in the chair.

[*Translation*]

The Chairman: I would like to welcome the members of our committee, our witnesses and all persons attending this committee hearing. Our first witnesses are members of the Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

I would like to welcome Mr. Georges Arès and Ms. Diane Côté.

Mr. Georges Arès, President, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: I want to thank you for inviting us to your committee. Today I would like to draw your attention to certain concerns we have regarding the role of federal government in the official languages sector.

I would like to quickly raise several themes that will help in the discussion that is to follow. This should help give you some direction in the work you will be undertaking over the next few months.

First, the action plan for official languages. This action plan, unveiled a year ago, opens the door to sustainable action on the part of the federal government in the overall development of official language communities. The implementation of the action plan has begun and important progress has been made in certain fields, however, many questions remain unanswered.

Concerning the interdepartmental committee, in the course of the development of the action plan, a committee comprised of ministers whose mandate it was to support official languages was struck. This committee, however, was not identified in the structures that were set up within the action plan's accountability framework. In order to ensure quick and effective implementation of the action plan, it is essential that

La présidente: Nous en discuterons lors d'une prochaine rencontre et notre chercheuse préparera un petit document à cet effet.

Quelqu'un veut-il proposer le budget que nous demandons, la somme d'environ 4000 \$?

La motion est proposée par le sénateur Keon, appuyée par le sénateur Beaudoin. Honorables sénateurs, la motion est adoptée.

La séance est levée.

OTTAWA, le lundi 29 mars 2004

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 32 pour étudier l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, du président du Conseil du trésor et du ministre du Patrimoine canadien.

Le sénateur Maria Chaput (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente: J'aimerais souhaiter la bienvenue aux membres de notre comité, à nos témoins et à toutes les personnes qui assistent à l'audience de notre comité. Nos premiers témoins sont membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Je souhaite donc la bienvenue à M. Georges Arès et à Mme Diane Côté.

M. Georges Arès, président, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Je tiens à vous remercier de nous avoir invités à votre comité. J'aimerais aujourd'hui attirer votre attention sur certaines préoccupations concernant le rôle du gouvernement fédéral dans le secteur des langues officielles.

J'aborderai rapidement plusieurs thèmes distincts pour orienter la discussion qui suivra. Vous y trouverez de nombreuses pistes pour les travaux que vous allez effectuer au cours des prochains mois.

Premièrement, le plan d'action des langues officielles. Ce plan d'action, dévoilé voici un an, ouvre la porte à des interventions beaucoup plus durables de la part du gouvernement fédéral dans une approche de développement global des communautés de langues officielles. La mise en œuvre du plan d'action est amorcée et des progrès importants ont été réalisés dans certains domaines, mais de nombreuses questions restent pour l'instant toujours sans réponse.

En ce qui concerne le comité interministériel, au cours des travaux entourant l'articulation du plan d'action, un comité composé des ministres ayant un mandat particulier envers l'appui aux langues officielles a été créé. Ce comité n'a cependant pas été identifié dans les structures mises en place dans le cadre d'imputabilité du plan d'action. Pour assurer une mise en œuvre rapide et efficace du plan d'action, il est essentiel que ce comité

the committee pursue its work on a permanent basis to ensure constant coordination among the responsible ministers. We strongly suggest to the federal government that it make this committee a permanent structure of Cabinet even though it does not appear in the official languages accountability and coordination framework.

On the issue of consultation with communities, one of the fundamental aspects of the action plan for official languages is the acknowledgement that the federal government must work in partnership with official language communities, and in some cases provincial and territorial governments, to implement the action plan. Our communities' concerns must be taken into account in the development of government policies and programs. It is important to take stock of the mechanisms in place which will serve to ensure consultation with provincial and territorial communities. These consultations have to do with the global implementation of the action plan as well as with the steps taken by different departments involved in targetted areas such as early childhood, education and the public service.

On the issue of official languages within the federal public service, we are pleased to see that the federal government has stayed the course in terms of its policy on bilingualization of the public service over the last year. However, the changes that were announced in the administration of the public service require increased vigilance to ensure that the government can meet the goals that it has set in the field of official languages.

As you know, the Official Languages Branch was transferred from the Treasury Board Secretariat to the new Public Service Human Resources Management Agency of Canada. What effect will this transfer have on Treasury Board's responsibilities under the Official Languages Act? This remains unclear. We will have to assess the impact brought about by this change.

On the issue of the administration of justice in both official languages, important progress has been made over the last few years by the Department of Justice in its policies when it comes to respecting official languages. The Department of Justice's community consultation process is working fairly well to date. We would like to see improvements in information sharing in order to ensure that communities be kept abreast of actions taken following consultations.

In addition, certain specific issues have our attention. On the issue of the appointment of judges, on many occasions our communities have been forced to go to court in order to have their rights respected. The process by which judges are appointed, which is currently being reviewed by the federal government, is of great interest to us. It is important that steps be taken to ensure that the issue of official languages — more specifically judges' language abilities — be taken into account in this review of the appointment process.

poursuive ses travaux de façon permanente pour assurer une concertation continue des ministres responsables. Nous suggérons fortement au gouvernement fédéral de faire de ce comité une structure permanente du Cabinet même s'il n'apparaît pas dans le cadre d'imputabilité du plan d'action sur les langues officielles.

Sur la question des consultations des communautés, l'une des bases du plan d'action pour les langues officielles est la reconnaissance que le gouvernement fédéral doit travailler en partenariat avec les communautés de langues officielles et, dans certains cas, les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de sa mise en œuvre. La prise en compte des préoccupations de nos communautés doit avoir lieu dès le stade d'élaboration des politiques et programmes du gouvernement. Dans ce contexte, il est important de faire le point sur la mise en place des mécanismes servant à assurer la consultation avec les communautés provinciales et territoriales. Ces consultations concernent à la fois la mise en œuvre globale du plan d'action et les actions des différents ministères impliqués dans les secteurs ciblés, tels la petite enfance, l'éducation et la fonction publique.

Sur la question des langues officielles dans la fonction publique fédérale, nous sommes heureux de constater que le gouvernement fédéral a gardé le cap dans le cadre de la politique de bilinguisation de la fonction publique depuis un an. Cependant, les changements qui ont été annoncés dans l'administration de la fonction publique nécessitent une vigilance accrue pour s'assurer que le gouvernement puisse rencontrer les objectifs qu'il s'est fixé dans le domaine des langues officielles.

Comme vous le savez, la direction des langues officielles a été transférée du Secrétariat du Conseil du Trésor à la nouvelle Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada. Cependant, comment ce transfert affecte-t-il les responsabilités imposées au Conseil du Trésor par la Loi sur les langues officielles? Ce n'est pas clair. Il nous faudra examiner l'impact de ce changement.

Sur la question de l'administration de la justice dans les deux langues officielles, des progrès importants ont été réalisés au cours des dernières années dans le respect des langues officielles dans les politiques du ministère de la Justice. Les processus de consultation de la communauté mis en place par le ministère de la Justice fonctionnent assez bien jusqu'à présent. Nous souhaitons cependant que des mécanismes d'information soient mis en place pour assurer que les communautés soient tenues informées des actions prises à la suite de ces consultations.

D'autre part, certaines questions spécifiques retiennent notre attention. Sur la question de la nomination des juges, nos communautés ont maintes fois été forcées de recourir aux tribunaux pour faire respecter leurs droits. Le processus de nomination des juges, qui fait actuellement l'objet d'une révision par le gouvernement fédéral, nous intéresse au plus haut point. Il est important que des mesures soient prises pour assurer que la question des langues officielles — plus particulièrement la capacité linguistique des juges — fasse partie de la réflexion qui entoure actuellement la révision des mécanismes utilisés pour la nomination des juges.

With respect to the Royal Canadian Mounted Police, despite repeated interventions on the part of many francophone groups, people in some regions of the country are still having difficulty in obtaining adequate French language services from them, even in New Brunswick where the French-speaking population represents a third of the global population. This raises serious issues when it comes to fair access to justice. This file is under Treasury Board's jurisdiction, but since this is an issue of access to justice, the Department of Justice should intervene to improve the situation.

On the issue of legal aid, a recently released report points out serious shortcomings in Canada's legal aid system when it comes to official languages in several provinces. The Department of Justice must solve this problem. One option would be to impose language requirements on provinces when transferring federal funds to them with the objective of fostering full compliance with section 530 of the Criminal Code respecting court services in the official language of one's choice.

When it comes to the Attorney General of Canada, we frequently take issue with his or her stance on language rights for francophone minorities, which we consider rather weak, to put it mildly.

A recent example would be the *Casimir* case before the Supreme Court. The interpretation of Part VII of the Official Languages Act in particular has been a source of constant confrontation between departments and communities. We would like the Attorney General of Canada's lawyers to consult with communities before taking a stance on a file that may have a crucial impact on the development of communities. We could come to some agreement if mechanisms were in place that took into account the needs and concerns of francophone and Acadian communities. In the *Casimir* case, our positions were not aligned. The Attorney General did not properly take into account the situation in our communities.

When it comes to supporting official language communities, and the renewal of Canada-Community agreements in particular, when the action plan for official languages was tabled a year ago, Minister Stéphane Dion stated that the action plan was a document which could evolve and be perfected. Investments announced under the plan were meant to create new possibilities and support new initiatives. Nonetheless, they do not meet the needs of our communities in certain key development areas for instance, community development, the arts and culture.

Canada-Community agreements expiring at the end of the month of March, in two days, support these two sectors fundamental to our development and growth. To consolidate our infrastructures and support skills development, to counter the weaknesses in our networks and allow for communities to develop, it is essential that the Department of Canadian Heritage substantially increase funding for Canada-Community agreements. These additional resources will allow us to deal with certain key issues affecting our communities, including

Quant à la Gendarmerie royale du Canada, malgré des interventions répétées de nombreux groupes francophones, certaines régions au pays ont toujours des difficultés à obtenir des services en français adéquats de leur part, même au Nouveau-Brunswick où la population de langue française forme le tiers des citoyens. Ce problème soulève de graves préoccupations au plan de l'accès équitable à la justice. La compétence dans ce dossier appartient au Conseil du Trésor, mais puisqu'il s'agit ici d'une question d'accès à la justice, le ministère de la Justice devrait intervenir pour améliorer la situation.

Sur la question de l'aide juridique, un rapport rendu public récemment fait état de sérieuses carences en matière de langues officielles au sein du système d'aide juridique au Canada et ce dans plusieurs provinces. Le ministre de la Justice doit résoudre ce problème. Une possibilité serait d'imposer des obligations linguistiques aux provinces lors de transferts de fonds fédéraux dans le but de favoriser le plein respect de l'article 530 du Code criminel sur l'accès aux tribunaux dans la langue officielle de son choix.

Quant à la question des positions du procureur général du Canada, nous avons fréquemment des difficultés avec ses prises de position qui se veulent timides, si on veut être gentil, à l'égard des droits linguistiques des minorités francophones.

L'exemple de la cause *Casimir* dont la Cour suprême est présentement saisie est récent. L'interprétation de la partie VII de la Loi sur les langues officielles en particulier cause des affrontements réguliers entre les ministères et les communautés. Nous aimerais que les avocats du procureur général du Canada consultent les communautés avant de prendre position dans des dossiers qui peuvent avoir un impact décisif sur le développement des communautés. Si des mécanismes permettent une prise en compte des besoins et des préoccupations des communautés francophones et acadienne, il serait possible de rapprocher nos positions respectives. Dans le cas de la cause *Casimir*, nos positions n'ont pas été harmonisées. Le procureur général n'a pas véritablement pris en compte la situation de nos communautés.

Sur la question de l'appui aux communautés de langues officielles particulièrement sur le renouvellement des ententes Canada-communautés, lors du dépôt il y a un an du plan d'action pour les langues officielles, le ministre Stéphane Dion a affirmé que le plan d'action était un document perfectible appelé à évoluer. Les investissements annoncés dans le plan visaient à ouvrir de nouvelles avenues et à appuyer de nouvelles initiatives. Cependant, ils ne répondent pas aux besoins de certains secteurs clés du développement de nos communautés, par exemple, le développement communautaire, les arts et la culture.

Les ententes Canada-communautés qui viennent à échéance à la fin du mois de mars, dans deux jours, appuient ces deux secteurs essentiels à notre développement et à notre épanouissement. Pour consolider nos infrastructures et appuyer le développement des compétences, contre la fragilité de nos réseaux et permettre aux communautés de poursuivre leur développement, il est essentiel qu'il y ait une augmentation importante de l'investissement du ministère du Patrimoine canadien dans le fonds dédié aux ententes Canada-

urbanization and the link between communities and education. The discussions that we have had with Canadian Heritage do not give us the impression that this department will take steps to significantly enhance its investments in the development of our communities.

When it comes to decision-making, Canada-Community agreements better equip communities to take charge of their own development. However, the recently published program evaluation report suggested that the department take back decision-making authority over the allocation of funds in the communities. This would be an unacceptable setback for our communities. We acknowledge the existence of departmental accountability requirements. We are, however, convinced that the community-Department of Canadian Heritage partnership meets the requirements of sound public management when it comes to the allocation of funds.

We believe that improvements in accountability can be made to deal with the concerns raised by the evaluation report while conserving this principle of partnership.

Other government programs actually function according to similar principles: the Supporting Communities Partnership Initiative of the Department of Social Development, which is a program for the homeless, and the Santé en français partnership, or french language health care partnership with the Department of Health.

In the context of overall government support for community development, we propose an equal and respectful partnership between the federal, provincial, and territorial governments and the community. It would help us meet our community development objectives. Moreover, Minister Pierre Pettigrew recognized the value of this type of management in a speech he delivered on February 23 and I quote:

I also want to say how much I believe in the governance model we have set up with the Société Santé en français. This is a highly innovative aspect of our action plan and it means that communities will ultimately take ownership of their own development. I am confident that the 17 provincial and territorial networks that have been set up will provide meaningful results in terms of access to health services in French across the country. I assure you that the Société and the networks have my support and that of my department in carrying out their mandates.

communautés. Ces ressources additionnelles nous permettront de faire face à certains enjeux clé qui affectent actuellement nos communautés, notamment, l'urbanisation et l'arrimage communauté-éducation. Les discussions que nous avons eues avec Patrimoine canadien à ce sujet ne nous donnent pas l'impression que des mesures seront prises par ce ministère pour augmenter de façon significative les investissements du ministère dans le développement de nos communautés.

En ce qui concerne le pouvoir décisionnel dans le cadre des ententes Canada-communautés, le mécanisme des ententes Canada-communautés a permis aux communautés de mieux prendre en charge leur développement. Pourtant le rapport d'évaluation du programme, récemment rendu public, suggère que le ministère reprenne à sa charge le pouvoir décisionnel des allocations financières dans les communautés. Un tel geste serait un recul inacceptable pour nos communautés. Nous reconnaissions les contraintes qui encadrent l'imputabilité ministérielle. Nous sommes cependant convaincus que la formule de partenariat communautés-ministère du Patrimoine canadien prévue dans les ententes en ce qui concerne les allocations de financement répond aux exigences d'une saine gestion publique.

Il nous semble tout à fait possible de prévoir des améliorations concernant les mécanismes de reddition de comptes pour répondre aux préoccupations soulevées par le rapport d'évaluation tout en conservant ce principe de partenariat.

D'autres programmes gouvernementaux fonctionnent d'ailleurs avec un principe semblable; notamment l'initiative de partenariat en action communautaire du ministère du Développement social, c'est-à-dire le programme pour les sans-abri et le partenariat en santé en français et le ministère de la Santé.

Dans le contexte de l'ensemble de l'appui gouvernemental au développement de nos communautés, le modèle que nous préconisons est un partenariat égal et respectueux entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et la communauté. Il permet de mieux atteindre les objectifs de développement des communautés. D'ailleurs, le ministre Pierre Pettigrew a reconnu la valeur de ce type de gestion lors d'une allocution le 23 février dernier et je cite:

Je tiens aussi à dire publiquement à quel point je crois dans le modèle de gouvernance que nous avons mis sur pied avec la société santé en français. Il s'agit d'un aspect très novateur de notre plan d'action parce qu'il fait en sorte, qu'en bout de ligne, ce sont les communautés qui prennent en charge leur développement. J'ai pleinement confiance que les 17 réseaux provinciaux et territoriaux qui ont été mis en place amèneront des résultats probants en terme d'accès au service de santé en français partout au pays. Je peux vous assurer que la société et les réseaux ont tout mon appui et celle de mon ministère dans la réalisation de leur mandat.

On top of increased support for the development of our communities and control over the allocation of funds, we also have to deal with the specific challenges that our organizations share with other organizations which are fully or partly volunteer based.

Recent studies have identified these difficulties as being, in particular, the retention of skilled staff, lower wages than in the private and public sectors, lack of access to professional development, as well as staff and volunteer burnout due to the shortage of staff. In order to be effective, the significant amount of volunteer work undertaken in our organizations must be supported by sufficient skilled staff.

I thank you for the interest you have in these issues and I will now take your questions.

Senator Gauthier: On March 12, a year after the appearance of the action plan for official languages, what would be your appraisal of the year that has just ended?

Mr. Arès: I would say the situation is positive in general, but there remains much work to be done.

It is positive in terms of the good work we do with the Department of Justice on the consultation process. Committees are being struck. Funding has been negotiated between the Department of Justice and various francophone lawyer federations and associations. There is funding for early childhood. The immigration file is moving ahead to our satisfaction. However, I would say that the consultation process in the regions, in the provinces and territories, leaves much to be desired. Public servants in the region don't seem to have gotten the message that they have responsibilities under the action plan and that not only do they have to ensure consultations, they also need to understand the needs and meet those needs through their department's initiatives and programs.

It is not enough to simply undertake consultations. According to the action plan, they must demonstrate that they have understood the needs and that they will meet them through their program.

Senator Gauthier: What I am concerned about is the fact that the government has announced budget cutbacks and a review of all expenditures. In 1990, after a similar review, communities lost a large percentage of their grants, which did a lot of damage and caused them many difficulties.

Have you been given the assurance that official language programs will not be affected because of how important it is for Canada to safeguard its minorities?

Mr. Arès: The minister responsible and the Minister of Finance did guarantee funding for the action plan. In February, Mr. Goodale apparently said in Regina that the action plan would remain unchanged, but if we look at other funds for the development of our communities, we do not have the same guarantees. We are discussing these issues with

À ces questions d'un appui accru au développement de nos communautés et du contrôle du processus d'allocation des fonds s'ajoutent les défis particuliers que partagent nos organisations avec les autres organismes qui sont en tout ou en partie bénévoles.

Des études récentes ont identifié ces difficultés comme étant notamment la rétention du personnel qualifié, des salaires inférieurs aux secteurs public et privé. La difficulté d'accès au perfectionnement professionnel, de même que l'épuisement du personnel et des bénévoles provoqué par le trop faible nombre d'employés. Pour être efficace, la quantité considérable de travail bénévole effectué dans nos organisations doit être appuyé par un nombre suffisant de salariés qualifiés.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ces questions et je suis prêt à répondre à vos questions.

Le sénateur Gauthier: Le 12 mars, un an après le Plan d'action sur les langues officielles, quel bilan faites-vous de l'année qui vient de se terminer?

M. Arès: Le bilan est positif en général, mais il reste beaucoup de choses à faire.

Il est positif dans le sens qu'on travaille bien avec le ministère de la Justice sur le processus de consultation. Des comités sont en train de se mettre sur pied. Un financement a été négocié entre le ministère de la Justice et les différentes fédérations et associations de juristes d'expression française. Les fonds circulent pour la petite enfance. Le dossier de l'immigration progresse également à satisfaction. Toutefois, je dirais que le processus de consultation en région, dans les provinces et territoires laisse à désirer. Le message ne semble pas avoir été transmis aux fonctionnaires en région, à savoir qu'ils ont des responsabilités sous le plan d'action et qu'ils doivent assurer non seulement des consultations, mais une compréhension des besoins et qu'ils doivent répondre à ces besoins dans les initiatives et programmes de leur ministère.

Il n'est pas suffisant de faire juste une consultation. D'après le plan d'action, ils doivent démontrer qu'ils ont compris les besoins et qu'ils y répondent dans leur programme d'initiative.

Le sénateur Gauthier: Ce qui m'inquiète, c'est que le gouvernement a annoncé une réduction budgétaire, une révision de toutes les dépenses. En 1990, lors d'une révision semblable, les communautés avaient été amputées d'un pourcentage important dans leurs subventions, ce qui avait causé beaucoup de tort et de difficultés aux communautés.

Avez-vous l'assurance que les programmes de langues officielles sont à l'abri actuellement en raison de l'importance pour le Canada de préserver ses minorités?

M. Arès: Nous avons l'assurance du ministre responsable et du ministre des Finances au sujet des fonds pour le plan d'action. M. Goodale aurait dit à Regina en février dernier que le plan d'action demeurerait intact, mais si on parle des autres fonds pour le développement de nos communautés, nous n'avons pas ces assurances. Nous en discutons avec Patrimoine canadien et nous

Canadian Heritage and we are very concerned by its position on renewing Canada-Community agreements.

Senator Gauthier: Does the amount of \$751 million over five years promised under the action plan mean additional funding over and above what is usually given to official language minorities?

I am not concerned so much about the action plan, but about existing programs. For instance, the Official Languages in Education Program ends March 31. Have you been involved or consulted on the renewal of Canada community agreements with the provinces? Ten provinces and three territories are negotiating these agreements. As far as I know, nothing has been done yet. Can you tell me a little bit about this?

Mr. Arès: This is one of the problems with Canadian Heritage's way of doing things. Neither school board trustees, nor parents, nor the directors of the organizations that are affected are consulted when they determine the allocation of funds for the French school system in this country. Everything is done behind closed doors, and then they make announcements.

For instance, we learned that Canadian Heritage had no intention of renewing the amounts for the implementation of school management. We thought Heritage would add new amounts to the field of education. However, we learned that almost \$90 million would not be renewed. This amount was not entirely new funding, despite what was being implied.

Senator Gauthier: You spoke earlier of the Department of Justice and the problems faced by the provinces when it comes to legal aid and official languages. The Court Challenges Program ended on March 31, 2003, and was renewed for another year. Were you involved in the negotiations to enhance and renew this program?

Mr. Arès: We were not consulted before the decision was made to renew the program for one year. It is common for the directors of the Court Challenges Program to ask us to represent them before government bodies. However, government leaders did not consult us before making the decision to renew the program for a year.

Senator Gauthier: Three cases are currently before the courts, including *Casimir* and *Gosselin*. In these cases, the applicants are challenging Bill 101. In fact, on this matter, you testified before the Supreme Court. You indicated earlier on that the Federal Court came out against minorities and francophone communities. Could you elaborate on this point?

Mr. Arès: The Attorney General of Canada's position dealt with the interpretation of section 23. With respect to management rights, under section 23, we argued, as did the Government of Quebec, that given the situation of French in Canada and in North America, this question needed to be analyzed differently.

avons de grandes inquiétudes au sujet de la position que prend Patrimoine canadien pour le renouvellement des ententes Canada-communautés.

Le sénateur Gauthier: Est-ce que la somme de 751 millions de dollars sur cinq ans promis dans le plan d'action, représente des fonds additionnels à ceux habituellement donnés aux minorités de langues officielles?

Ce n'est pas le plan d'action qui m'inquiète, mais les programmes existants. Je pense, entre autres, au PLOE, le programme des langues officielles en enseignement qui prendra fin le 31 mars prochain. Avez-vous été impliqué ou consulté pour le renouvellement des ententes avec les provinces? Dix provinces et trois territoires négocient des ententes. À ce que je sache, rien n'a été fait jusqu'à présent. Pouvez-vous me renseigner un peu plus?

M. Arès: Voilà un des problèmes sur la façon de faire de Patrimoine canadien. Ni les conseillers scolaires, ni les parents, ni les dirigeants des organismes visés ne sont consultés lorsqu'on détermine les montants attribués au système scolaire francophone de ce pays. Le tout se fait à huis clos, puis on en fait l'annonce.

Par exemple, nous avons appris que Patrimoine canadien n'avait pas l'intention de renouveler les montants pour la mise en œuvre de la gestion scolaire. Nous avons cru que Patrimoine canadien ajouterait de nouvelles sommes au domaine de l'éducation. Toutefois, nous avons appris que près de 90 millions de dollars ne seraient pas renouvelés. Cette somme ne représentait pas entièrement des fonds nouveaux, malgré ce qu'on nous a laissé entendre.

Le sénateur Gauthier: Vous avez parlé plus tôt du ministère de la Justice et des problèmes éprouvés par les provinces dans l'aide juridique et les langues officielles. Le programme de contestation judiciaire a pris fin le 31 mars 2003 et fut reconduit pour une autre année. Avez-vous été impliqués dans les négociations visant à bonifier et renouveler ce programme?

M. Arès: Nous n'avons pas été consultés avant que la décision ne soit prise de renouveler le programme pour un an. Il est fréquent que les dirigeants du programme de contestation judiciaire nous demandent de les représenter auprès des instances gouvernementales. Toutefois, les dirigeants gouvernementaux ne nous ont pas consultés avant de prendre la décision de reconduire le programme pour un an.

Le sénateur Gauthier: Trois causes sont présentement devant les tribunaux, dont celles de *Casimir* et *Gosselin*. Dans ces dossier, les requérants contestent la loi 101. D'ailleurs, vous avez témoigné à la Cour suprême à cet effet. Vous avez indiqué plus tôt que la Cour fédérale avait pris une position qui ne soutenait pas les minorités et les communautés francophones. Pourriez-vous élaborer sur ce point?

M. Arès: La position du procureur général du Canada touchait l'interprétation de l'article 23. En ce qui a trait aux droits de gestions, à l'article 23, nous avons plaidé, et le gouvernement du Québec l'a fait également de façon subsidiaire, qu'étant donné la situation du français au Canada et en Amérique du Nord, cette

According to us, the only possible application is under section 1 of the Charter of Rights and Freedoms, which would allow for rights normally recognized under section 23 to be infringed on under special and reasonable circumstances.

We tried to convince the Attorney General of Canada to make the same argument, but he chose another option. On management rights, the grey area under section 23 with respect to access to a minority school in an ambiguous case, he argued that section 23 could be interpreted differently in each province or territory, according to the circumstances.

The notion that section 23 of the Charter of Rights and Freedoms could be interpreted differently in British Columbia, in Ontario or in Quebec seemed to be a somewhat unreasonable argument to us. We asked the Attorney General of Canada to argue that section 1 of the Charter of Rights and Freedoms allows for the asymmetrical treatment of French in Canada and in North America. The Attorney General chose not to support this argument.

If the Supreme Court of Canada were to accept the argument of the Attorney General of Canada, the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada would be faced with the interpretation of the different provincial and territorial governments. Already, the Government of Saskatchewan has clearly demonstrated that when it comes to upholding rights, under section 23, they are not willing to be generous with the Franco-Saskatchewanian community. Under Government of Saskatchewan regulations, a francophone from overseas who does not enjoy guaranteed rights under section 23 must ask an anglophone school board for permission before attending a French school.

If the Attorney General of Canada's argument were to be accepted by the Supreme Court, it would be up to provincial and territorial governments to be generous or to apply section 23 narrowly.

Senator Comeau: I would like to come back to the Court Challenges Program. The advisability of its renewal is currently being assessed. A few years ago, the previous government cancelled the Court Challenges Program. This caused a general outcry in Canada. We stated that the program was absolutely essential to the survival of francophone communities in Canada. It actually ended up in the Red Book of the current government. At the time, the federations representing Canada's francophone communities had protested ardently.

Once again, the program's usefulness is being called into question. Some would like it to end. That is certainly not your intention. However, we have noted a lack of interest on the part of the current government. Is the program on its last legs?

Mr. Arès: I hope not. The Court Challenges Program is very important for clarifying rights.

question devrait comporter des éléments différents. À notre avis, la seule application possible se fait en vertu de l'article 1 de la Charte des droits et libertés, permettant que des droits normalement reconnus sous l'article 23 puissent être enfreints dans une situation jugée raisonnable et particulière.

Nous avons tenté de convaincre le procureur général du Canada de plaider de la même façon, mais il a choisi une autre option. Sur les droits de gestion, cette zone grise de l'article 23 en ce qui a trait à l'accès aux écoles d'une minorité lorsqu'il y a ambiguïté, il a plutôt plaidé que l'article 23 pourrait être interprété différemment dans chaque province ou territoire, selon les circonstances.

Le fait que l'article 23 de la Charte des droits et libertés puisse être interprété différemment en Colombie-Britannique, en Ontario ou au Québec nous est apparu un argument quelque peu déraisonnable. Nous avons demandé au procureur général du Canada de plaider en faveur de l'article 1 de la Charte des droits et libertés en reconnaissant une asymétrie pour le traitement du français au Canada et en Amérique du Nord. Le procureur général a choisi de ne pas soutenir cet argument.

Si l'argument du procureur général du Canada devait être accueilli par la Cour suprême du Canada, cela laisserait à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada l'interprétation des différents gouvernements provinciaux et territoriaux. Déjà le gouvernement de la Saskatchewan a démontré clairement que dans l'application des droits, sous l'article 23, ils ne sont pas prêts à être généreux envers la communauté fransaskoise. En vertu d'un règlement du gouvernement de la Saskatchewan, un francophone d'outre-mer ne jouissant pas des droits garantis sous l'article 23 doit demander permission au conseil scolaire anglophone avant de fréquenter une école française.

Si l'argument du procureur général du Canada devait être accueilli par la Cour suprême, il reviendrait aux gouvernements provinciaux et territoriaux d'être généreux ou d'appliquer strictement l'article 23.

Le sénateur Comeau: J'aimerais revenir au programme de contestation judiciaire. On est présentement en train d'évaluer la pertinence de son renouvellement. Il y a quelques années, le gouvernement précédent avait annulé le programme de contestation judiciaire. Ceci avait suscité un tollé au Canada. On a prétendu que ce programme était absolument essentiel à la survie des communautés francophones du Canada. Cette affaire s'est d'ailleurs retrouvée dans les pages du livre rouge du gouvernement actuel. À cette époque, les fédérations représentant les communautés francophones du Canada avaient manifesté ardemment.

À nouveau, nous sommes en train de remettre en question la pertinence du programme, sans vouloir lui donner suite. Là n'est certes pas votre intention. Toutefois, on constate un certain manque d'intérêt de la part du gouvernement actuel. Ce programme tire-t-il à sa fin?

Mr. Arès: J'espère que non. Le programme de contestation judiciaire est très important pour la clarification des droits.

Senator Comeau: At the time, the reaction across the country was clear. That is why I am surprised to see that this program is once again being called into question. This issue is not making the headlines and no one seems to have any objection, except for you.

Mr. Arès: According to us, this is part of standard program evaluation. We do not see how the relevance of the program can be called into question.

Senator Comeau: Apparently, an assessment of the relevance of this program is under way. The term "relevance" seems quite strong.

Mr. Arès: We will find out. If that were the case, we would have been approached by the directors of the Court Challenges Program, because we are members of this program; they would have informed us of their concerns with respect to the renewal of the program. At this point, we have not been informed of any such concerns.

Senator Comeau: Do not wait for an announcement. In politics, it is quite common for issues to die when they do not attract great interest.

Mr. Arès: We will look into it.

Senator Comeau: My second question is on the census. If I am not mistaken, you are part of a group responsible for studying census questions every five years.

Has the issue of the Acadians in the census been raised during any of your meetings?

Mr. Arès: I will ask Ms. Côté to answer this question because she is a member of the working group.

Ms. Diane Côté, Director, Liason and Research, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: We are not part of a working group, Statistics Canada consults us when they are reviewing census questions. There have been consultations in the past, however, we have not had questions regarding that in a long time.

Senator Comeau: Perhaps you could ask them the question at your next meeting. The fact is that out of the 17 groups that are named and who are asked the question, you find Chileans, Vietnamese, French, Scottish, and you never find the word "Acadian" on this list. We, the Acadians, have to identify ourselves as being of French origin. I do not know if you know Acadians, but as a general rule, they do not identify themselves as being of French origin, they identify themselves as being Acadians. It would be interesting to see the evolution of the number of Acadians in Canada. The only way for that to happen would be if people could identify themselves as part of a group. I raise this question from time to time and I believe that it is important.

In your presentation, you made mention of one of the concerns that you have, urbanization. Could you explain this to me?

Le sénateur Comeau: À l'époque, la réaction fut claire d'un bout à l'autre du pays. C'est pourquoi je suis surpris de voir qu'on remette à nouveau en question la pertinence de ce programme. Cette question ne fait pas les manchettes et personne ne semble soulever, sauf vous, quelque objection.

Mr. Arès: À notre avis, cet exercice s'inscrit dans le cadre d'un processus normal d'évaluation des programmes. Il ne nous apparaît pas que la pertinence du programme puisse être remise en question.

Le sénateur Comeau: Apparemment, une évaluation de la pertinence de ce programme est en cours. Le terme «pertinence» me semble assez fort.

Mr. Arès: Nous allons nous informer. Si tel était le cas, les dirigeants du programme de contestation judiciaire nous auraient déjà approchés, car nous sommes membres de ce programme; ils nous auraient informés de leur inquiétude sur le renouvellement du programme. À ce jour, nous n'avons pas été informés de telles préoccupations.

Le sénateur Comeau: N'attendez pas que l'annonce se fasse. Il est fréquent en politique que les questions ne suscitant pas un grand intérêt meurent.

Mr. Arès: Nous allons nous en informer.

Le sénateur Comeau: Ma deuxième question porte sur le recensement. J'ai cru comprendre que vous faites partie d'un groupe chargé d'examiner les questions portant sur le recensement à tous les cinq ans.

Est-ce que la question des Acadiens lors du recensement a quelques fois fait l'objet de discussions lors de vos réunions?

Mr. Arès: Je vais demander à Mme Côté de répondre à cette question parce qu'elle est membre du groupe de travail.

Mme Diane Côté, directrice, liason et recherche, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Nous ne faisons pas partie d'un groupe de travail, Statistique Canada nous consulte quand il révise les questions de recensement. Cette consultation s'est faite par le passé, toutefois il y a longtemps que nous n'avons pas eu de questions à ce sujet.

Le sénateur Comeau: Peut-être pourriez-vous leur poser la question lors de votre prochaine rencontre. Le fait est que sur le nombre de groupes à qui l'on pose la question, 17 groupes sont nommés, des Chiliens, des Vietnamiens, des Français, des Écossais, et on ne retrouve aucunement le mot «Acadien» parmi ces groupes. Nous, les Acadiens, devons nous identifier comme étant d'origine française. Je ne sais pas si vous connaissez les Acadiens, mais de façon générale, ils ne s'identifient pas comme étant d'origine française, ils s'identifient comme étant Acadiens. Il serait intéressant de connaître l'évolution du nombre d'Acadiens au Canada. La seule façon de le faire est l'identification à un groupe qui se reconnaît comme tel. Je soulève cette question de temps à autres et je crois que ce serait important.

Dans votre présentation, vous avez fait mention d'une des inquiétudes que vous aviez, à savoir l'urbanisation. Pourriez-vous m'expliquer cela?

Mr. Arès: We have seen what is going on in the rural regions of our communities. We have many rural regions in our communities, in northern Ontario, the Acadian peninsula in New Brunswick, northern Alberta. In these regions, the youth are leaving and going to large urban centres. You can call it rural exodus, but we would rather call it urbanization. It is a problem that has been in existence for quite a while, but that has not yet been dealt with. The Department of Canadian Heritage is only now starting to deal with the issue of urbanization. That creates problems.

One of the issues that is raised is how to continue offering services in rural regions when the numbers are decreasing and how to offer services to a growing population in urban centres when we do not even know where these people settle in the big cities, how to reach them, how to get them interested in the organizations that are there. Not much is being done on this front. What do we do to continue offering services? We have an opportunity in the large urban centres, but we are not taking advantage of it because we do not have the resources to deal with the problem of rural exodus and with the opportunity that that could represent for large urban centres. This is an issue that should have been dealt with a long time ago, but is only now being dealt with through a coordination committee with Canadian Heritage. It will take some time before there is any concrete action. I think it will take a long time before we get the necessary resources to study the problem of rural exodus and seize the opportunity which is ours in the large urban centres.

Senator Comeau: I think you have identified a problem that I feel every weekend when I go home to Nova Scotia. The youth are leaving their communities and where do they go?

Mr. Arès: When people go to larger urban centres, be it Ottawa, Calgary, Vancouver, Toronto, Halifax, they get lost. They are there, but sometimes they do not know that francophone organizations exist in the area of arts and culture, for instance. Schools are sometimes not even aware of the fact that there are French schools. There is a lot of promotional work that needs to be done to raise awareness and get people involved. It is an issue we are going to have to address quickly.

The Chairman: Mr. Arès, I have three questions for you. First, as a follow-up to what Senator Comeau was saying regarding Acadians and census data, if I understand correctly, when a census is carried out and we receive the results of the census, a working group is struck to deal with the issue of official languages and the application of the regulations on official languages. It is based on numbers therefore, justified by the latest census data we have, and the working group, which you sit on, studies this data to see if we should continue offering services. The problem is that it is always based on a number. I am raising this issue because I am extremely concerned — and I am not the only one — by the questions asked in the census. For instance, in Manitoba, if you take the question of French spoken in the home as opposed to the question of French used,

M. Arès: Nous voyons ce qui se passe dans les régions rurales de nos communautés. Nous avons beaucoup de régions rurales dans nos communautés, que ce soit le nord de l'Ontario, la péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick, le nord de l'Alberta. Dans ces régions, plusieurs jeunes s'en vont dans les grands centres. On appelle cela l'exode rural, mais on préfère l'appeler l'urbanisation. C'est un problème qui existe déjà depuis un certain temps, mais sur lequel on ne s'est pas encore penché. Nous commençons justement avec le ministère du Patrimoine canadien à toucher la question de l'urbanisation. Cela crée des problèmes.

Une des questions qui se pose, est comment continuer à livrer des services en région rurale lorsque les nombres diminuent et comment faire pour livrer les services à une population grandissante dans les centres urbains lorsqu'on ne sait même pas où ces gens s'installent dans les grandes villes, comment les rejoindre, comment les intéresser aux organisations qui existent dans les grandes villes. Il n'y a pas grand-chose qui se fait à ce sujet. On a un problème que l'on appelle l'exode rural. Qu'est-ce qu'on fait pour maintenir les services? On a une opportunité dans les grands centres, mais on ne saisit pas les opportunités parce qu'on n'a pas les ressources pour se pencher sur la problématique de l'exode rural et sur l'opportunité que cela pourrait représenter dans les grands centres urbains. Cette question aurait dû être étudiée depuis longtemps, mais on commence à effleurer la question avec un comité de concertation avec Patrimoine Canada. D'ici à ce qu'il y ait une action concrète, je pense que ce sera très long avant que l'on puisse recevoir les ressources nécessaires pour étudier la problématique de l'exode rural et saisir l'opportunité qui nous est présentée dans les centres urbains.

Le sénateur Comeau: Je pense que vous avez identifié un problème que j'ai ressenti toutes les fins de semaine lorsque je vais chez moi en Nouvelle-Écosse. Les jeunes quittent leur communauté et où vont-ils?

M. Arès: Quand les gens entrent dans les grands centres urbains, que ce soit Ottawa, Calgary, Vancouver, Toronto, Halifax, ils s'y perdent. Ils sont là, mais parfois ils savent pas qu'il y a des organisations francophones qui existent dans les arts et la culture, par exemple. Les écoles ne sont même pas parfois au courant qu'il y a des écoles françaises. Il y a tout un travail de promotion à faire pour les sensibiliser et les impliquer. C'est une question sur laquelle il va falloir passer à l'action rapidement.

La présidente: Monsieur Arès, j'ai trois questions à vous poser. Ma première question fait suite à l'intervention du sénateur Comeau au sujet des Acadiens et des données du recensement. Si je comprends bien, lorsqu'on fait un recensement et qu'on reçoit les résultats du recensement, un groupe de travail est mis sur pied pour se pencher sur la question des langues officielles et sur l'application du règlement des langues officielles. C'est donc basé sur les nombres, justifiés par le dernier recensement que nous avons reçu, et à ce moment, ce groupe de travail, dont vous faites partie, étudie ces données pour savoir si on continue à donner les services. La difficulté, c'est que c'est toujours basé sur le nombre. Si je vous apporte cette intervention, c'est parce que ce qui me préoccupe énormément — et je ne suis pas la seule — ce sont les fameuses questions qui sont posées lors du recensement. Par

understood, and spoken, there is a big discrepancy in the percentages. However, the census and statistics for Franco-Manitobans are solely based on the language spoken at home.

If I take just my own family, starting with my daughters, my brothers and my sisters, I counted 75 people who were not included in the census with respect to language spoken at home, because one of the spouses did not speak French. So people are taken out of one category and put elsewhere, and then we are told that there are fewer francophones in Manitoba. Although we always talk about numbers in connection with the services that we get from the federal government, we also have the Acadians and other groups who are asking questions. Have the census questions that people are asked to answer not become discriminatory? My question is a bit long, but could you answer it?

Mr. Arès: Ms. Côté is a member of that working group. However, Madam Chair, I must say that this is our first working group resulting from a census, and we are the ones that asked for it in order to look into such issues. What you have just said is very worrisome to us.

Ms. Côté: Yes, in fact, this is the first time in history that we have managed to sit down with representatives from Treasury Board to examine how the regulations are implemented. Unfortunately, as far as the calculations go, the regulations were defined in the late 1980s and early 1990s with very specific parameters that Treasury Board uses.

The definition of a francophone in the regulations is a complicated calculation that starts with knowledge of the official languages and ends up with the mother tongue. A person whose mother tongue is French will necessarily be considered a francophone. Even if the person does not speak French at home, he or she is still counted as a francophone.

The third question in this set is about the language spoken at home, and it is true that we lose a certain number of people there, especially those who say that their mother tongue is English-French.

In the work that we have done over the past two years, we have tried to bring up the issue of having the regulations changed or reviewed to redefine who a francophone is, among other things. There will be political work to do in that regard, but we have already presented a certain number of recommendations to the committee.

The Chairman: My second question deals with the official languages plan. Mr. Arès, from your presentation, I understood that the community and cultural sectors were less involved in this action plan than other sectors. We are almost at the end of March, and the Canada-Community agreements that were to be signed before the beginning of April have still not been signed. If I understand correctly, our communities will be getting bridge funding until those agreements are renewed?

exemple, au Manitoba, si on prend la question du français parlé au foyer versus la question du français utilisé, compris, et parlé, il y a un grand écart entre les pourcentages. Cependant, le recensement, les statistiques pour les Franco-Manitobains se basent uniquement sur la langue parlée au foyer.

Si je prends juste ma famille, je commence avec mes filles, mes frères et mes sœurs, j'étais arrivée à 75 personnes qui ne figuraient pas dans les recensements en ce qui a trait à la langue parlée au foyer, parce qu'un des deux conjoints ne parlait pas le français. On enlève donc des nombres, on les place ailleurs et on dit ensuite que les francophones ont diminué au Manitoba. Si on parle toujours de nombre en fonction de services qui nous viennent du fédéral, on a ensuite la question des Acadiens, et d'autres groupes qui posent des questions. Les questions auxquelles on a à répondre lors du recensement ne sont-elles pas devenues discriminatoires? Ma question est un peu longue mais pourriez-vous y répondre?

M. Arès: Madame Côté siège au sein de ce groupe de travail. Toutefois, je dois dire, madame la présidente, que c'est notre premier groupe de travail suite à un recensement et c'est nous qui l'avons demandé pour étudier de telles questions. Ce que vous venez de dire nous inquiète beaucoup.

Mme Côté: Oui, effectivement c'est la première fois dans l'histoire qu'on a réussi à s'asseoir avec les représentants du Conseil du Trésor pour examiner la question de l'application du règlement. Dans le calcul qui se fait, malheureusement, le règlement a été défini, à la fin des années 1980 et au début d'année 1990, avec des paramètres très spécifiques sur lesquels le Conseil du Trésor se base.

La définition d'un francophone pour le règlement est un calcul compliqué qui part de la connaissance des langues officielles et, ensuite qui va à la langue maternelle. Une personne de langue maternelle française va nécessairement être considérée comme francophone. Même si elle ne parle pas français à la maison, elle est quand même comptée comme francophone.

La troisième question de l'entonoir est la question de la langue parlée à la maison, c'est là qu'on en perd, oui c'est vrai, un certain nombre, surtout ceux qui ont dit que leur langue maternelle étaient anglais-français.

Dans les travaux que nous avons effectués au cours des deux dernières années, nous avons tenté d'amener la question d'un changement au règlement et d'une révision du règlement, entre autres aussi, d'une redéfinition d'un francophone. Il y aura du travail politique à faire à ce sujet, mais nous avons quand même présenté un certain nombre de recommandations au comité.

La présidente: Ma deuxième question porte sur le plan des langues officielles. Monsieur Arès, lors de votre présentation, j'ai cru comprendre que les secteurs communautaire et culturel étaient moins présents dans ce plan d'action que d'autres secteurs. Nous arrivons à la fin mars et les Ententes Canada-communauté qui devaient être signées avant le début d'avril ne le sont toujours pas. Alors si je comprends bien, nos communautés obtiendront un financement transitoire jusqu'au renouvellement de ces ententes?

Mr. Arès: That is what we understand from Canadian Heritage's arguments.

The Chairman: How many Canada-Community agreements are there across Canada and do they do a little more to address the needs of the community and cultural sectors than the official languages action plan does?

Mr. Arès: There is one Canada-Community agreement for each provincial or territorial community. There is even one in Quebec for anglophones. There used to be an agreement for national organizations, but now each national organization will negotiate separately with Canadian Heritage. A single agreement will no longer cover all national organizations. However, our members have clearly said that they want to continue with the Canada-Community agreements, with this partnership that has developed over the past ten years, in which representatives from Canadian Heritage sit down with community representatives to study the needs, set priorities and allocate funding for the various priorities. That is the partnership that has developed and that our communities want to maintain.

The evaluation report prepared by Canadian Heritage calls into question some of the things that have been accomplished in this area over the past ten years. One recommendation in that report states that Canadian Heritage representatives should not be involved in deciding on priorities and funding issues, since that would bind the minister when it came time to decide which projects to approve. We see it rather as an indication that this partnership, according to the evaluation report, should be changed and the community representatives should make recommendations that could then be refused by Canadian Heritage.

That is not in keeping with the idea of letting the communities take charge of their own affairs, which is at the basis of the work being done by Health Canada and the Société Santé en français. That is why I included the quote from Minister Pettigrew in my text. He recognizes the importance of having the communities take ownership of their own development. Canadian Heritage does not seem to be taking the same approach. Instead, they want to put an end to the partnership that has developed over the past ten years so that, in Ottawa or elsewhere, they can reject projects or funding priorities that were identified by community representatives alone. That would give the Canadian Heritage officials in Ottawa absolute discretion to be able to say no.

Our people have told us that they absolutely do not want this to happen. They want to maintain the partnership approach. People in the regions, Canadian Heritage and our community representatives work very well together. They first have to do a needs analysis, set priorities and allocate funding. Why abandon that model? As for the evaluation report, our communities refuse to accept that recommendation. They refuse to accept other recommendations in that report, since those recommendations do not support the approach of

M. Arès: C'est ce que nous comprenons des arguments de Patrimoine canadien.

La présidente: Combien y a-t-il d'ententes Canada-communautés à travers le Canada et s'occupent-elles un peu plus des besoins des secteurs communautaire et culturel que le plan d'action des langues officielles?

Mr. Arès: Il y a une entente Canada-communautés pour chaque communauté provinciale ou territoriale. Il en existe même une au Québec pour les résidants anglophones. Il existait une entente pour les organismes nationaux, mais maintenant il y aura des négociations entre chaque organisme national et Patrimoine canadien. Une seule entente ne couvrira pas l'ensemble des organismes nationaux. Toutefois, nos membres ont indiqué clairement qu'ils veulent continuer avec les ententes Canada-communautés, avec le partenariat qui a été développé depuis 10 ans, où des représentants de Patrimoine canadien s'assoient avec des représentants des communautés pour analyser ensemble les besoins, déterminer les priorités et les fonds alloués aux différentes priorités. C'est le partenariat qui a été développé et que nos communautés veulent maintenir.

Le rapport d'évaluation de Patrimoine canadien remet en question certaines choses qui ont été accomplies dans ce sens dans les derniers 10 ans. Une recommandation dans le rapport d'évaluation mentionne que les représentants de Patrimoine canadien ne devraient pas faire partie des décisions sur les priorités et les questions de financement, parce que cela lierait le ministre lorsque viendrait le temps d'approuver ou non les projets. Nous le voyons plutôt comme une indication que le partenariat, selon le rapport d'évaluation, devrait être changé, dans le sens où les représentants des communautés feraient des recommandations qui pourraient par la suite être refusées par Patrimoine canadien.

Cela ne va pas dans le sens de la prise en charge, qui est à la base du travail qui se fait avec Santé Canada et la Société Santé en français. C'est pour cela que j'ai placé la citation du ministre Pettigrew dans mon texte. Il reconnaît l'importance de la prise en charge du développement des communautés par les communautés. Ce ne semble pas être le cas avec Patrimoine canadien. On veut plutôt enlever le partenariat qui s'est développé pendant 10 ans pour ensuite pouvoir, à Ottawa ou ailleurs, dire non à des projets ou des priorités de financement qui seraient déterminés par les seuls représentants communautaires. Cela donnerait toute la latitude aux dirigeants de Patrimoine canadien, à Ottawa, de dire non.

Nos gens nous ont dit qu'ils ne voulaient absolument pas voir cela. Ils veulent continuer avec le partenariat. Les gens en région, Patrimoine canadien et les représentants de nos communautés travaillent très bien ensemble. Premièrement, il faut analyser les besoins, déterminer les priorités et allouer le financement. Pourquoi briser cela? Quant au rapport d'évaluation, nos communautés refusent d'accepter cette recommandation. Ils refusent d'accepter d'autres recommandations dans ce rapport, parce que justement, cela ne va pas dans le sens de la prise en

community control over community development and do not preserve the partnership that had been developed with Canadian Heritage.

The Chairman: If we were to meet with the Minister of Heritage, what recommendations would you suggest that we make to her?

Mr. Arès: I would like you to tell her the same thing that I told her when we met a few weeks ago: If you want to create a new approach, that is fine, but let us do it together, taking into account the development priorities of our communities, the funding based on the development needs and not an amount limited by the program. If the funding cannot be increased, community development will be restricted because there are organizations and communities that cannot get any funding because there is not enough to go around.

I could give you examples from Alberta, where I come from. In Lloydminster, a group of francophones tried to organize activities, but they did not receive any funding. What happens in French in that community today? Not very much. Does that kind of approach encourage or restrict development?

There needs to be an acknowledgment that development has to be funded. It is not limited to a certain amount of money that the government is prepared to put into it. That is the message that we would like you to pass along to Ms. Scherrer, that is, that the department needs to sit down with the communities in an open-minded way, look at the needs, and try to understand the communities before imposing anything on us.

[English]

Senator Keon: Obviously, we are all aware of the importance of community involvement and leadership, but I cannot grasp, in your presentation and in the questions so far, what the mechanism is for ongoing dialogue between the community and Heritage Canada. When do you talk? How is it set up and so forth?

Mr. Arès: Senator, I think in the provinces and territories there are joint committees, where the representatives of Heritage Canada sit down with representatives of the communities to discuss, first, the needs of the communities and their development, and then the priorities and the financing that should be allocated to these various needs. There is good discussion at that level.

At the national level, it needs to be developed much more. We have the impression at times that we are “consulted,” but we are not heard. I think the action plan insists that there be a consultation, but that there also be a determination that the needs have been understood and answered in the programs and initiatives that are subsequently developed. It is not just saying people are to be consulted. You have to show that consultation meant something, namely, that you heard what the needs are and you responded.

charge du développement des communautés par les communautés et cela ne maintient pas le partenariat qui avait été développé avec Patrimoine canadien.

La présidente: Si nous rencontrons la ministre du Patrimoine, quelles recommandations nous suggéreriez-vous de lui faire?

M. Arès: De lui dire la même chose que je lui ai dite lorsque je l'ai rencontrée il y a quelques semaines: Vous voulez créer une nouvelle approche, soit, mais faisons-la ensemble en tenant compte des priorités de développement de nos communautés, du financement calculé selon les besoins en développement et non pas sur un montant limité par le programme. Si on ne peut pas augmenter le financement, on restreint le développement des communautés parce qu'il y a des organismes et des communautés qui ne peuvent pas recevoir aucun financement puisqu'il n'y en a pas suffisamment.

Je pourrais vous donner des exemples de l'Alberta d'où je viens. À Lloydminster, un groupe de francophones avaient tenté d'organiser des activités, mais ils n'ont pas reçu aucun financement. Que se passe-t-il dans cette communauté aujourd'hui en français? Pas grand-chose. Est-ce encourager du développement ou le restreindre que d'agir ainsi?

Il faut qu'il y ait une reconnaissance que le développement doit recevoir des fonds. Cela ne se limite pas au montant d'argent qu'on est prêt à y mettre. C'est le message que nous aimerais que vous transmettiez à Mme Scherrer, de s'asseoir avec les communautés avec un esprit ouvert, d'examiner les besoins, d'essayer de comprendre les communautés avant de nous imposer quelque chose.

[Traduction]

Le sénateur Keon: Nous sommes évidemment tous conscients de l'importance de la participation et du leadership communautaires, mais je n'arrive pas à comprendre, suite à votre présentation et aux questions qui ont été posées jusqu'à présent, en quoi consiste le mécanisme pour permettre un dialogue permanent entre la collectivité et Patrimoine canadien. Quand vous rencontrez-vous pour discuter? En quoi consiste ce mécanisme?

M. Arès: Sénateur, je crois que dans les provinces et les territoires il existe des comités mixtes où les représentants de Patrimoine canadien rencontrent les représentants des collectivités pour discuter tout d'abord des besoins des collectivités et de leur développement, puis des priorités et des fonds qui devraient être attribués pour répondre à ces divers besoins. À ce niveau-là, la discussion est bonne.

Au niveau national, il faut que cet aspect soit beaucoup plus développé. Nous avons parfois l'impression d'être «consultés», mais de ne pas être entendus. Je crois que le plan d'action insiste sur la nécessité d'une consultation, mais il faut aussi être en mesure de déterminer que les besoins ont été compris et que les programmes et initiatives élaborés par la suite y répondent. Il ne suffit pas de dire qu'il faut que les gens soient consultés. Il faut que la consultation soit considérée efficace, c'est-à-dire qu'elle permette de prendre en compte les besoins et d'y donner suite.

At the moment, we just do not have the impression at the national level that our needs are being understood and responded to. The impression we get is that the needs of the program, as administered by Canadian Heritage, are what is being responded to, namely, there is a limit on the amount of dollars available, and therefore, you have to adjust according to that.

If you put in place new organisms, everyone must share a smaller pie. If we put in place different organisms or societies and those people have to fight with their neighbours to get a share of the pie, you can understand the frustration that sets in. People get angry and frustrated, and they go where they do not face that frustration all the time.

Senator Keon: Is the consultation process being handled by Heritage Canada on a sort of ad hoc basis? Do they come in, ask the questions and then leave, without any obligation to come back with the answers? Is there a formal process for dialogue?

Mr. Arès: The formal process for dialogue needs to be developed to the point, as I said, where we have a feeling that we are really being listened to, that there is a partnership, in the sense that the needs are being addressed and there is a recognition of the contribution of our communities to the community development that is occurring across the country.

It is only occurring in the provinces and territories where they do have these joint committees that sit down and have good discussions on the needs, then the priorities and then the funding.

[Translation]

Senator Gauthier: I would like to come back to the Canada-Community agreements. Ontario has a different system from the other provinces. It is not the Association canadienne-française de l'Ontario that consults people and allocates the government funding. It is the steering committee, appointed by Canadian Heritage, of the Canada-Community agreement. The officials are the ones running things, but they do it in a roundabout way.

So ACFO has a budget of around \$200,000, and the steering committee of the Canada-Community agreement has a budget that is two and a half times bigger. In December, Ontario had a crisis. ACFO could no longer survive because it had no more funding. It was the Canada-Community agreement that had strangled it by refusing to provide the necessary funding. You are aware of the problems in Ontario. Following that situation, I have the impression that they want the same thing to happen in every other province, that they want to block the provincial and territorial associations from being involved in allocating funding and identifying projects that should be funded. Am I wrong?

Pour l'instant, nous n'avons tout simplement pas l'impression au niveau national que l'on comprend nos besoins et qu'on y donne suite. L'impression que nous avons, c'est que les besoins auxquels on répond sont les besoins du programme tel qu'il est administré par Patrimoine canadien, c'est-à-dire que le financement disponible est limité et qu'il faut donc s'adapter en conséquence.

Si vous mettez sur pied de nouveaux organismes, la part du gâteau que chacun doit partager se trouve réduite. Si nous mettons sur pied différents organismes ou différentes sociétés et que les gens doivent se battre avec leurs voisins pour obtenir une part du gâteau, vous pouvez comprendre la frustration que cela engendre. Les gens se fâchent et deviennent frustrés et vont là où ils n'auront pas à faire face constamment à ce genre de frustration.

Le sénateur Keon: Le processus de consultation mis sur pied par Patrimoine Canada a-t-il lieu plus ou moins selon les besoins du moment? Est-ce qu'ils arrivent, posent leurs questions puis partent, sans aucune obligation de fournir par la suite des réponses? Existe-t-il un processus formel destiné à assurer le dialogue?

M. Arès: Il faudrait développer un processus formel destiné à assurer le dialogue de manière à ce que, comme je l'ai dit, nous ayons l'impression d'être vraiment entendus, qu'il existe un partenariat, que l'on donne suite à nos besoins et que l'on reconnaîsse la contribution de nos collectivités au développement communautaire qui se déroule dans l'ensemble du pays.

Ce dialogue ne se produit que dans les provinces et les territoires où existent ces comités mixtes qui se réunissent pour débattre de façon positive des besoins, puis des priorités et du financement.

[Français]

Le sénateur Gauthier: Je voudrais revenir aux ententes Canada-communautés. L'Ontario n'a pas le même système que les autres provinces. Ce n'est pas l'Association canadienne-française de l'Ontario qui consulte, qui distribue les octrois du fédéral. C'est le comité directeur de l'entente Canada-communautés nommé par Patrimoine canadien. Ce sont les fonctionnaires qui mènent, mais par la bande.

Ce qui fait que l'ACFO a un budget de peut-être 200 000 \$ et le comité directeur de Entente Canada-communautés a un budget deux fois et demi plus important que l'ACFO. En décembre, l'Ontario a été au prise avec une crise. L'ACFO ne pouvait plus survivre, elle n'avait plus de fonds. C'est l'entente Canada-communautés qui lui avait serré les ouïes en lui refusant les fonds nécessaires. Vous êtes au courant des problèmes en Ontario. Suite à ces problèmes, j'ai l'impression qu'on veut répéter cela dans chaque province maintenant, qu'on veut enlever aux associations provinciales ou territoriales leur participation dans la distribution, dans l'identification des projets qui devraient être financés. Est-ce que je me trompe?

Mr. Arès: The funding of lead organizations is problematic just about everywhere in the country, mainly because the envelope is limited. The lead organization in each community has worked over the years and decades to set up other associations dealing with specific areas or topics such as women, youth, the arts, culture, and economic development. The recognition of the importance of the lead organization has declined in the communities because these other organizations have questioned the role of the lead organization, but also because there was no government acknowledgment of the need to have lead organizations that were strong, credible and respected in the communities.

Senator Gauthier: So you will agree with me that the new Canada-Community agreement formula needs to be revised in order to improve the agreements?

Mr. Arès: To improve them, but also to recognize the role and importance of having a political lead organization in each community. It is important to have one organization that can speak on behalf of the whole community and not just certain specific sectors. There must be an acknowledgment that lead organizations have a crucial role to play in their community's development.

Senator Gauthier: If I understand correctly, people in Canadian Heritage are hesitant right now to come up with a formula. I have read the evaluation report and I saw flaws in it, like you did, but I also saw that some good things had been done. I am also a bit concerned; the lead associations in the provinces and territories should be consulted. This is not being done in Ontario; ACFO is not being consulted. It is being given \$200,000 and told to solve its problems, and then the arguments start. This has been going on for six years in Ontario and I would not like to see the same thing happen in Acadia or the West. It has not been a good experience for francophone Ontarians. What can be done to fulfil the promise that communities would be consulted? Who will be consulting whom? I am told that the action plan will involve annual consultations with the communities. It is true that Mr. Dion met with the ministers responsible for Intergovernmental Affairs last October. Have there been meetings with the communities since that time? Ms. Côté is nodding her head, which is a positive sign.

Ms. Côté: In the structure for implementing the action plan, there are to be two consultations every year. One would be scheduled for the spring, with officials responsible for the various files in the action plan, and the other in the fall, with the ministers responsible for the various files. So last year a meeting was held on October 6th involving the ministers and the presidents. Another was held last Monday with senior officials from the various departments and either the presidents or executives of the various organizations.

Senator Gauthier: Is there good communication?

M. Arès: Le financement des organismes porte-parole est problématique un peu partout au pays. C'est dû en grande partie au fait que l'enveloppe est limitée. L'organisme porte-parole de chaque communauté a travaillé, au fil des ans, pendant des décennies, à mettre sur pied d'autres associations qui traitaient de domaines ou de sujets spécifiques tels les femmes, la jeunesse, les arts, la culture, le développement économique, et cetera. La reconnaissance de l'importance de l'organisme porte-parole a diminué dans leur communauté parce que ces autres organismes ont questionné le rôle de l'organisme porte-parole mais aussi parce qu'il n'y avait pas de reconnaissance gouvernementale de l'importance d'avoir un organisme porte-parole fort, crédible et respecté dans sa communauté.

Le sénateur Gauthier: Donc, vous serez d'accord avec moi que la nouvelle formule d'entente Canada-communautés doit être révisée de façon à bonifier les ententes?

M. Arès: Bonifier, mais aussi de reconnaître le rôle et l'importance d'un organisme porte-parole politique dans chaque communauté. Il est important qu'un organisme parle au nom de l'ensemble de la communauté et pas seulement dans certains secteurs spécifiques. On doit reconnaître que les organismes porte-parole ont un rôle crucial, essentiel à jouer dans le développement de leur communauté.

Le sénateur Gauthier: Si je comprends bien, dans le circuit de Patrimoine canadien, on hésite actuellement à trouver la formule. J'ai lu le rapport d'évaluation et j'ai constaté, comme vous, qu'il y avait des failles, mais aussi que de bonnes choses ont été faites. Je suis aussi un peu inquiet; les associations porte-parole des provinces et territoires devraient être consultées. En Ontario ce n'est pas le cas; l'ACFO n'est pas consultée. On leur donne 200 000 \$ et on leur dit de s'arranger avec leurs problèmes et les disputes commencent. Cela fait six ans que cela dure en Ontario et je ne voudrais pas que cela se répète en Acadie et dans l'Ouest. Cela n'a pas été une bonne expérience pour l'Ontario francophone. Que peut-on faire pour donner suite à la promesse de consulter les communautés? Qui va consulter qui? On me dit que dans le plan d'action, il y aura des consultations annuelles avec les communautés. C'est vrai qu'en octobre dernier, M. Dion a rencontré les ministres responsables des Affaires intergouvernementales. Y a-t-il eu des rencontres depuis ce temps avec les communautés? Madame Côté hoche la tête, un signe positif.

Mme Côté: Dans la structure de mise en œuvre du plan d'action, il y a deux consultations prévues chaque année. Une au printemps, avec les fonctionnaires responsables des différents dossiers dans le plan d'action et l'autre, à l'automne, avec les ministres responsables des différents dossiers identifiés dans le plan. Alors l'année dernière, il y en a eu une le 6 octobre entre les ministres et les présidences. Et il y en a eu une qui a eu lieu lundi dernier entre les hauts fonctionnaires des différents ministères et soit les présidences ou les directions générales des différents organismes.

Le sénateur Gauthier: Est-ce que la communication est bonne?

Ms. Côté: Yes, generally speaking.

Senator Gauthier: So the concern raised a few minutes ago, that is, that the department might take over decision-making power again for allocating funding to the various groups, is no longer valid?

Mr. Arès: It is not the same thing. These are consultations that were held last week involving various departments. We are talking specifically about the agreements with Canadian Heritage, and that is different.

[English]

Senator Mercer: I have a background of working extensively in the volunteer sector, and I believe that there are some problems that the government cannot solve, but that collectively, we in the communities, as volunteers and as community groups, can help solve some of them. However, one of my frustrations in working in this sector in Canada is that when we switch languages, from English to French, we do not have the same materials available to train people how to properly raise money and manage associations, and it is an ongoing frustration. At one time, government was available to help with the translation of those materials by making extensive dollars available. Do you find that in your work? If you do, does it come up in your consultations with Heritage Canada, and do you mention the fact that there is a shortage of available materials in French for the training of volunteers, people who work in the volunteer sector and the professionals who run volunteer organizations?

Ms. Côté: That is a very good question. Actually, we had developed a project to work on leadership and training for our community associations across the country that we had proposed to Heritage Canada and Human Resources Development Canada last year; that was refused, unhappily, so we will be starting to work again on that. It is very difficult, because it is not only just translating material that has been written in English, but also it is necessary to adapt to the situation. It is not sufficient just to translate things literally because the situations are sometimes different.

Senator Mercer: I agree. These matters do not always translate easily and the communities are different. However, there are a number of organizations out there working in other languages, mainly English, which have done good work and have good resource materials, if we could get those translated.

I am involved with the Association of Fundraising Professionals, whose members in Canada are continually frustrated that we cannot get enough materials translated because we cannot afford to do it ourselves. Perhaps a partnership with and support from your organization might be helpful to them, or vice versa. You may wish to look around with the minister for partnerships in providing support.

Mme Côté: Généralement, oui.

Le sénateur Gauthier: Ce qu'on craignait tout à l'heure, à savoir qu'on suggère que le ministère reprenne le pouvoir décisionnel en ce qui concerne les allocations aux différents groupes, ne tient plus?

M. Arès: Ce n'est pas la même chose. On parle des consultations qui ont eu lieu la semaine passée entre plusieurs ministères. Nous discutons spécifiquement des ententes avec Patrimoine canadien et c'est autre chose.

[Traduction]

Le sénateur Mercer: J'ai beaucoup travail dans le secteur bénévole, et je crois qu'il existe des problèmes que le gouvernement ne peut pas régler seul mais que collectivement, les membres des collectivités, les groupes bénévoles et communautaires peuvent contribuer à régler. Cependant, l'un des aspects du travail dans ce secteur au Canada que je trouve frustrant, c'est lorsque nous changeons de langue, que nous passons de l'anglais au français, nous ne disposons pas du même matériel de formation traitant de la façon appropriée de réunir des fonds et de gérer des associations, et c'est une source constante de frustration. À une époque, le gouvernement offrait une importante aide financière pour la traduction de ce matériel. Constatez-vous la même chose dans votre travail? Si oui, est-ce un aspect que vous abordez dans le cadre de vos consultations avec Patrimoine Canada, et parlez-vous de la pénurie des documents disponibles en français pour la formation des bénévoles, les personnes qui travaillent dans les secteurs bénévoles et les professionnels qui dirigent les organismes bénévoles?

Mme Côté: C'est une très bonne question. En fait, nous avons élaboré un projet portant sur le leadership et la formation de nos associations communautaires dans l'ensemble du pays, que nous avons proposé à Patrimoine canadien et à Développement des ressources humaines Canada l'année dernière; malheureusement, ce projet a été refusé et nous allons donc recommencer à y travailler. La situation est très difficile, parce qu'il ne s'agit pas uniquement de traduire des documents rédigés en anglais, mais il faut aussi les adapter à la situation. Il ne suffit pas de simplement traduire des documents littéralement parce que parfois les situations varient.

Le sénateur Mercer: Je suis d'accord avec vous. Il n'est pas toujours facile de traduire ce genre de chose et les collectivités sont différentes. Cependant, il existe un certain nombre d'organisations qui travaillent dans d'autres langues, surtout en anglais, qui ont fait du bon travail et disposent de bonnes ressources documentaires, si nous parvenions à les faire traduire.

Je fais partie de l'Association of Fundraising Professionals, dont les membres au Canada sont continuellement frustrés parce qu'ils n'arrivent pas à faire traduire suffisamment de matériel étant donné qu'ils n'ont pas les moyens de le faire eux-mêmes. Il leur serait peut-être utile d'établir un partenariat avec votre organisation et d'obtenir son appui, ou l'inverse. Vous pourriez peut-être envisager, en consultation avec le ministre, des partenariats qui permettraient d'offrir un tel appui.

[Translation]

Senator Léger: Last year we were very pleased to see that the long-awaited action plan was finally being introduced. One year later, there is a new minister in charge and I would not like to lose that momentum already.

Let us talk about consultations. When a doctor consults another doctor, both sides have to know what they are talking about. The government does not seem to me to be as passionate as the official language communities in these consultations. It seems rather detached. The level of interest is not the same.

When consultations take place, both sides should have an equal knowledge of their specialty, which does not seem to me to be the case in the present situation.

Mr. Arès: I think that both sides know what they are talking about. However, they do not seem to share the same desire to promote community development.

We often have to deal with an administration whose financial means are limited when it comes to responding to the desire and passion of people trying to develop their communities, most of them volunteers and some of them employees who can put time into these activities. The people involved are passionate about helping their communities develop but they are limited because of the way the programs are administered.

As a result, the exchanges are not at the same level. The two sides do not share the same understanding of how important community development is. Those issues are not the priority for certain program administrators. Priority is given to program administration rather than to community development.

Senator Léger: There is the fact that they do not speak the same language.

Mr. Arès: It is true that there are sometimes problems with understanding.

Senator Léger: But there has been progress over the past 30 years.

The census issue is also an area of disagreement. Maybe there is a need to change the terminology we use. We are Canadians first and then our background is Acadian, Aboriginal, et cetera. That should be identified very clearly.

Of course, I am Acadian. And some Aboriginal people may perhaps say that they are not Canadians or Quebecers first and foremost. But the census form could be changed to make sure that everyone is using the same language.

Mr. Arès: It would be helpful to use the same language and to understand each other.

Senator Léger: You have raised a number of points: partnership, community ownership. I received a letter about the Canada-Community agreement that laid out certain concerns about grants that would no longer be received, funding that would be reduced, and changes that would be brought in.

[Français]

Le sénateur Léger: L'année dernière, nous étions emballés de voir enfin l'arrivée du plan d'action tant attendu. Un an plus tard, on a changé de ministre et je n'aimerais pas déjà perdre cet emballement.

Parlons de consultations. Lorsqu'un médecin consulte un autre médecin, on doit connaître la matière de part et d'autre. Le gouvernement ne me semble pas aussi passionné que les communautés de langues officielles dans ses consultations. Il semble plutôt détaché. L'intérêt n'est pas égal.

Lors de consultations, les deux parties doivent connaître leur spécialité à parts égales, ce qui ne semble pas être le cas dans la situation actuelle.

Mr. Arès: Je crois que les deux côtés connaissent leur matière. Toutefois, ils ne semblent pas partager le même désir d'assurer le développement communautaire.

On doit souvent faire face à une administration dont les moyens financiers sont limités pour rendre justice au désir et à la passion des gens qui travaillent au développement de leurs communautés, des bénévoles en grande partie et des employés pouvant se le permettre. Ces individus sont passionnés par le développement de leur communauté mais sont limités à cause de l'administration des programmes.

Par conséquent, les échanges ne se font pas à un même niveau. On ne partage pas la même compréhension de l'importance du développement. Ces questions ne sont pas primordiales chez certains administrateurs de programmes. Le développement des communautés n'est pas mis en priorité, mais plutôt l'administration du programme.

Le sénateur Léger: Il y a le fait qu'on ne parle pas la même langue.

Mr. Arès: En effet, la compréhension n'existe pas toujours.

Le sénateur Léger: Il y a toutefois eu du progrès depuis 30 ans.

La question du recensement est également un autre thème sur lequel on ne s'entend pas. Peut-être y aurait-il lieu de changer le vocabulaire. Nous sommes tout d'abord Canadiens, ensuite de descendance acadienne, autochtone et autres. Ce fait devrait apparaître clairement sur papier.

Bien sûr, je suis Acadienne. Et certains autochtones diront peut-être qu'ils ne sont pas Canadiens ou Québécois avant tout. Mais on pourrait changer la formule de recensement pour faire en sorte que l'on parle le même langage.

Mr. Arès: Il serait utile que l'on parle le même langage et que l'on se comprenne.

Le sénateur Léger: Vous avez soulevé plusieurs points: le partenariat, la prise en charge par les communautés. On m'a envoyé une lettre au sujet de l'entente Canada-communautés dans laquelle on soulevait certaines inquiétudes sur le fait que l'on ne recevrait plus de subventions, que les fonds seraient réduits, qu'on verrait des changements.

There have been changes, of course. But after 40 years, there should have been more change. We need to work on attitudes. Back in the beginning, in 1969, people talked about "biculturalism." Culture is more than just a word. Maybe we would share the same language if we expressed ourselves in another form, such as dance, instead of through discussion.

We are dealing with official languages and people are not even talking to one another — which is not the case around this table.

The authorities and officials are supposed to work to ensure continuity. Can there be continuity if people cannot speak to one another?

There is also the eternal issue of funding. It is difficult to get along without it.

Mr. Arès: A vision of the future of our communities needs to be worked out in cooperation with government representatives and development objectives identified in all the areas that are important to the communities. To my knowledge, that kind of exercise has never been done.

The Laurendeau-Dunton commission, the bilingualism and biculturalism commission of the 1960s, did not raise the issue. We have gone much beyond what the commission said at that time. We have developed school governance, which was not at all something recommended by the Laurendeau-Dunton commission. Work has been done in certain other areas, such as health and economic development, which were not the subject of recommendations by the commission.

We need to work together to develop a vision for the future of our communities and both sides really need to understand the importance of having adequate resources.

Senator Léger: That seems indispensable to me. There is also a need to develop Aboriginal languages. That is why this effort must go beyond the financial context. New immigrants also have certain language rights — we are in Canada. One right does not cancel out the other, but the issues are not the same. The time has come to act.

Senator Comeau: I appreciate the fact that you have talked about the need for a vision. We often set objectives on an annual basis or some other basis. However, you have touched on one of the most important points, the need for a vision.

The new Public Service Human Resources Management Agency of Canada is apparently responsible for implementation of Parts IV, V and VI of the Official Languages Act. Were you consulted on this change? Treasury Board used to have that responsibility.

Mr. Arès: We were not consulted before this new provision was announced.

Senator Comeau: What worries me is the fact that this is an agency. Agencies sometimes have greater autonomy than departments. It seems that less importance is being given to Parts IV, V and VI.

Il y a eu certes des changements. Mais après 40 ans, ces changements devraient être plus importants. On devrait travailler sur la mentalité. À ses débuts, en 1969, on parlait de «biculturalisme». La culture dépasse le mot. Peut-être partagerions-nous le même langage en exprimant nos échanges sous une autre forme, telle la danse, plutôt que la discussion.

Il est question de langues officielles et on ne se parle même pas — ce qui n'est pas le cas autour de cette table.

Les autorités et les fonctionnaires sont supposés œuvrer afin d'assurer la continuité. Est-ce la continuité de ne pas pouvoir se parler?

Il y a aussi la question éternelle des fonds. Il est difficile de s'en passer.

M. Arès: Il faudrait élaborer, en collaboration avec les représentants gouvernementaux, une vision de l'avenir pour nos communautés et fixer des objectifs en matière de développement dans tous les domaines importants pour les communautés. À ma connaissance, un tel exercice ne s'est jamais fait auparavant.

La commission Laurendeau-Dunton, la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme des années 60, n'a pas posé la question. On a largement dépassé ce que la commission disait à l'époque. On a élaboré la gestion scolaire, ce qui n'était pas du tout recommandé par la commission Laurendeau-Dunton. On a œuvré dans certains autres domaines, tels la santé et le développement économique, lesquels ne faisaient pas l'objet des recommandations de la commission.

Il faudrait développer ensemble une vision de l'avenir pour nos communautés et bien saisir l'importance, de part et d'autre, des ressources nécessaires.

Le sénateur Léger: Cette démarche me semble indispensable. On doit également développer la langue des autochtones. C'est pourquoi cette démarche doit dépasser le cadre financier. Les nouveaux immigrants ont également certains droits linguistiques — nous sommes au Canada. Un droit n'empêche pas l'autre, mais les questions sont différentes. Le temps est venu de passer aux actes.

Le sénateur Comeau: J'apprécie le fait que vous soulevez la question d'une vision. Nous fixons souvent des objectifs sur une base annuelle ou autre. Toutefois, vous avez touché à un des points les importants: celui d'une vision.

L'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada est apparemment responsable désormais de la mise en œuvre des parties IV, V et VI de la Loi sur les langues officielles. Vous a-t-on consultés sur ce changement? Auparavant, cette responsabilité découlait du Conseil du Trésor.

M. Arès: Nous n'avons pas été consultés avant que cette nouvelle disposition ne soit annoncée.

Le sénateur Comeau: Ce qui m'inquiète est le fait qu'il s'agisse d'une agence. Les agences jouissent parfois d'une plus grande autonomie que les départements. Il semble que l'on accorde moins d'importance à ces parties IV, V et VI.

I would like you to look at that more closely. The fact that you were not consulted on this issue adds to my concern.

Mr. Arès: It would also be important to ask Treasury Board about the exact mandate of this agency for the future. It is not clear to us. We are going to need to look into this issue and react. This is a new concern for us.

Senator Comeau: Could you advise the committee, once your analysis is done, and share your comments and concerns with us about the fact that you were not consulted on this change?

Mr. Arès: Yes.

Senator Comeau: It could be done through a meeting or through correspondence.

The Chairman: Thank you. I would ask you to keep us informed so that we can meet with you as soon as there is a need. It is not a good idea to wait too long. We need to work together more and more. Just when things seem to be going well, they suddenly take a turn for the worse. That is life and we need to carry on.

Mr. Arès: We know that you are very busy. We thank you for giving us the opportunity to meet with you.

The Chairman: Before going to the next witness, I would like to give Senator Gauthier the floor. He has something to present to us very briefly.

Senator Gauthier: I will be brief. We have had some good news in the region: an active member of the committee has been honoured today by the francophone media in the national capital region. The newspaper *Le Droit* named Senator Keon its personality of the week.

Senator Keon is a renowned cardiologist, who has devoted much of his life to medical research and who is retiring this week from the Ottawa Heart Institute, which he founded. I am pleased to tell you, on behalf of the members of the committee and the francophone community, that the Ottawa Heart Institute respects linguistic duality, and that is a plus for us because we have had difficulties with other hospitals in the region. But you people at the Institute do a wonderful job, so thank you very much and you have our sincere congratulations.

The Chairman: Congratulations.

Senator Keon: Thank you.

The Chairman: We will now move to our second group of witnesses. We have with us this evening Mr. Andrew Parkin and Ms. Gina Bernard, from the Centre for Research and Information on Canada. Welcome to the Standing Committee on Official Languages.

J'aimerais que vous examiniez cela de plus près. Le fait que vous n'ayez pas été consultés sur la question m'inquiète davantage.

M. Arès: Il va également falloir poser cette question au Conseil du Trésor à savoir le mandat exact de cette agence pour l'avenir. La question n'est pas claire pour nous. Nous devrons nous pencher sur cette question et réagir. Il s'agit d'un élément nouveau qui nous inquiète.

Le sénateur Comeau: Pourriez-vous aviser le comité, lorsque vous en aurez fait l'analyse, afin de nous faire part de vos commentaires et inquiétudes sur le fait que vous n'ayez pas été consultés pour ce changement?

M. Arès: D'accord.

Le sénateur Comeau: Cela pourra se faire soit sous forme de réunion ou par correspondance.

La présidente: Je vous remercie. Je vous demanderais de nous tenir informés afin que nous puissions vous rencontrer dès que le besoin se fait sentir. Il ne faut pas trop attendre. De plus en plus, nous devons travailler ensemble. On a l'impression que tout va bien et tout à coup, cela va moins bien. C'est la vie et il faut continuer.

M. Arès: Nous savons que vous êtes très occupés. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous rencontrer.

La présidente: Avant de passer au prochain témoin, j'aimerais donner la parole au sénateur Gauthier. Il a quelque chose à nous présenter très brièvement.

Le sénateur Gauthier: Je vais être bref. Nous avons eu une bonne nouvelle dans la région: un membre actif du comité a été honoré aujourd'hui par les médias francophones de la région de la capitale nationale. Le journal *Le Droit* a nommé le sénateur Keon personnalité de la semaine.

Le sénateur Keon est un cardiologue renommé, une personne qui a consacré une grande partie de sa vie à la recherche médicale et qui prend sa retraite cette semaine du centre qu'il a créé: l'Institut de cardiologie d'Ottawa. Je suis heureux de vous dire, au nom des membres du comité et de la communauté francophone, que l'Institut de cardiologie d'Ottawa respecte la dualité linguistique, et c'est un plus pour nous puisque nous avons eu de la difficulté avec d'autres hôpitaux de la région. Mais chez vous, à l'Institut, c'est parfait, merci beaucoup et nos félicitations les plus sincères.

La présidente: Félicitations.

Le sénateur Keon: Je vous remercie.

La présidente: Passons maintenant au deuxième groupe de témoins. Nous avons avec nous ce soir M. Andrew Parkin et Mme Gina Bernard, du Centre de recherche et d'information sur le Canada. Bienvenue au Comité permanent des langues officielles.

Mr. Andrew Parkin, Co-Director, Centre for Research and Information on Canada: I would like to thank the members of the committee for inviting us to come and share the results of our research with you.

Since this is our first visit, I would like to take a few moments to talk about the CRIC. The CRIC now manages a program of the Canadian Unity Council, which is an independent, not-for-profit organization that has been around for 40 years. CRIC's research program is largely funded by the Government of Canada. We greatly appreciate the government's support for our research.

[*English*]

I am Co-Director of CRIC. My colleague, Gina Bernard, is a research projects coordinator here in Ottawa. We both worked on the project about which we have been asked to talk to you this evening.

We are here to talk about the research that we summarized, analyzed and published in our last paper, entitled "Bilingualism: Part of Our Past or Part of Our Future?" I believe the paper has been distributed to the members of the committee.

We review in that study a series of surveys about public attitudes to bilingualism. We also summarize a survey that we conducted ourselves in December 2003, a study that was done in cooperation with the Office of the Commissioner of Official Languages. We appreciate the support that we had from the office for that part of the study.

We had two objectives for the study. The first was to look at how public opinion on bilingualism had evolved in Canada over the last number of decades. The second was to analyze current attitudes to the policy of official bilingualism and to the learning of French as a second language.

The context for our interest in this subject was the government action plan on bilingualism and its target of increasing dramatically the number of young Canadians who can speak both official languages. The question we had going into this was: Is that action plan likely to be well-received by the public; or how is that plan likely to be viewed by the Canadian public? How receptive will the public be to the criticisms that have been voiced about the plan?

One criticism that preoccupied me at the time the plan was announced was that it was not that relevant because it focused on English-French bilingualism at a time when Canada was becoming more and more multicultural and therefore more multilingual. That is some of the context we had in the back of our minds as we undertook the study.

I would like to review some of our main findings, all of which we can return to when it is time to answer your questions. In terms of what we found, there are three things I want to highlight for you. The first, central finding is that support for

M. Andrew Parkin, codirecteur, Centre de recherche et d'information sur le Canada: Je voudrais remercier les membres du comité de nous avoir invités à venir partager le résultat de nos recherches avec vous.

Comme c'est notre première visite, je voudrais prendre quelques secondes pour parler du CRIC. Je voudrais mentionner que le CRIC a maintenant un programme du Conseil pour l'unité canadienne. Le Conseil est une organisation indépendante, sans but lucratif, qui existe depuis 40 ans. Le programme de recherche du CRIC est financé en grande partie par le gouvernement du Canada. On apprécie beaucoup l'appui du gouvernement pour nos recherches.

[*Traduction*]

Je suis codirecteur du CRIC. Ma collègue, Gina Bernard, est coordonnatrice des projets de recherche ici à Ottawa. Nous avons tous deux travaillé au projet dont on nous a demandé de vous parler ce soir.

Nous sommes ici pour vous parler de l'étude que nous avons résumée, analysée et publiée dans notre dernier document intitulé «Le bilinguisme: Appartient-il au passé ou à l'avenir?» Je crois que ce document a été distribué aux membres du comité.

Dans cette étude, nous examinons une série de sondages sur l'attitude du public envers le bilinguisme. Nous résumons également un sondage que nous avons fait nous-mêmes en décembre 2003, une étude qui a été faite en coopération avec le Commissariat aux langues officielles. Nous sommes reconnaissants au Commissariat de l'appui qu'il nous a offert pour cette partie de l'étude.

Nous avions deux objectifs pour cette étude. Le premier consistait à examiner l'évolution de l'opinion publique à l'égard du bilinguisme au Canada au cours des dernières décennies. Le deuxième consistait à analyser les attitudes actuelles face à la politique de bilinguisme officiel et à l'apprentissage du français comme langue seconde.

Nous nous sommes intéressés à ce sujet dans le contexte du plan d'action gouvernemental sur le bilinguisme et de l'objectif qu'il s'est donné d'augmenter très considérablement le nombre de jeunes Canadiens capables de parler les deux langues officielles. La question que nous nous sommes posée dans le cadre de cette étude était la suivante: Le plan d'action est-il susceptible d'être bien accueilli par le public; ou comment ce plan est-il susceptible d'être perçu par le public canadien? Dans quelle mesure le public sera-t-il réceptif aux critiques qui ont été exprimées à propos du plan?

Une critique qui m'a préoccupée à l'époque où le plan a été annoncé lui reprochait le fait de ne pas être pertinent parce qu'il mettait l'accent sur le bilinguisme anglais-français à une période où le Canada devenait de plus en plus multiculturel et par conséquent plus multilingue. Voilà donc le contexte dans lequel nous avons entrepris cette étude.

J'aimerais passer en revue certaines de nos principales constatations, sur lesquelles nous pourrons revenir au moment de répondre à vos questions. J'aimerais vous signaler trois constatations. La première constatation centrale, c'est que

bilingualism in Canada — bilingualism as a general principle or an official languages policy — has not been falling over time. In fact, it is remarkably stable. It fluctuates from time to time. In particular, there was a drop in public support for bilingualism at the beginning of the 1990s. The losses at that time have been since regained. Thus, the level of public support for bilingualism in Canada is now as high as it has ever been, according to the data we have that can measure these attitudes going back to the beginning of the 1980s or, in some cases, the late 1970s.

After 20 to 25 years, we now find ourselves in a period where our support for bilingualism is at least as high and, in some cases, somewhat higher than it ever was. There is no sense that this is less relevant to Canadians. In fact, the opposite seems to be true.

There are two additional points I want to make about this general pattern. The first is that it is important to understand that the level of public support for bilingualism depends entirely on the type of question that you ask. In particular, the more information you give survey respondents about what you might mean by a policy of official bilingualism, the higher the level of support. A general question about bilingualism, without explanation, will obtain lower levels of support than a question that mentions the delivery of government services in both official languages or the rights of linguistic communities to receive services or to have their children educated in the official language of their choice.

I will pause now to highlight the very high levels of public support in Canada right now for francophone minorities to have access to French language schools in provinces outside Quebec.

As I said, the more you define what you are talking about, the more positive the results are.

The second qualification is that there are important variations in support according to the age and gender of respondents, and the region in which they live. Women tend to be more supportive than men. Younger Canadians are somewhat more supportive than older Canadians. I am talking about the anglophone looking at bilingualism. Quebecers, obviously, are very supportive of official languages and bilingualism policy. However, outside Quebec, Atlantic Canadians are consistently the most supportive. Ontarians are also supportive, but somewhat less so. Support tends to be lower, although on the whole fairly positive, in Western Canada.

Those factors tend to intertwine. Thus, when you see that Western Canadians seem less supportive of bilingualism on the whole, it can be important to go further and say that there is a generational issue here, as well as a gender one. Young Westerners and, in particular, young women in the West, can be quite strongly supportive of bilingualism.

l'appui envers le bilinguisme au Canada — le bilinguisme en tant que principe général ou politique de langues officielles — n'a pas diminué avec le temps. En fait, il est remarquablement stable. Il fluctue de temps à autre. En particulier, on a constaté une diminution de l'appui du public envers le bilinguisme au début des années 90. On a depuis regagné le terrain perdu. Par conséquent, l'appui du public au bilinguisme au Canada est maintenant aussi élevé qu'il l'a toujours été selon les données dont nous disposons qui permettent d'évaluer ces attitudes en remontant jusqu'au début des années 80, ou, dans certains cas jusqu'à la fin des années 70.

Après 20 à 25 ans, nous nous trouvons dans une période où notre appui envers le bilinguisme est au moins aussi élevé et, dans certains cas, légèrement plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Rien n'indique qu'il ait perdu de sa pertinence aux yeux des Canadiens. En fait, les résultats semblent indiquer que c'est plutôt le contraire.

J'aimerais faire deux observations supplémentaires à propos de cette tendance générale. La première, c'est qu'il est important de comprendre que l'appui du public au bilinguisme dépend entièrement du type de question posée. En particulier, plus vous donnez de renseignements aux répondants aux sondages sur ce que vous pouvez entendre par une politique de bilinguisme officielle, plus l'appui est élevé. Une question générale à propos du bilinguisme, sans explication, résultera en un appui plus faible qu'une question qui mentionne la prestation des services gouvernementaux dans les deux langues officielles ou les droits des communautés linguistiques de recevoir des services ou de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix.

J'aimerais maintenant signaler l'appui très élevé qui existe à l'heure actuelle au Canada de la part du public envers l'accès pour les minorités francophones aux écoles de langue française dans des provinces autres que le Québec.

Comme je l'ai dit, plus l'on définit ce dont on parle, plus les résultats sont positifs.

La deuxième observation que j'aimerais faire, c'est que l'appui varie beaucoup selon l'âge et le sexe des répondants, et la région dans laquelle ils vivent. Les femmes ont tendance à être plus favorables au bilinguisme que les hommes. Les jeunes Canadiens sont relativement plus favorables au bilinguisme que les Canadiens plus âgés. Je parle de l'attitude des anglophones face au bilinguisme. De toute évidence, les Québécois manifestent un appui très solide envers les langues officielles et la politique du bilinguisme. Cependant, à l'extérieur du Québec, les Canadiens de la région atlantique sont toujours les plus favorables au bilinguisme. Les Ontariens y sont aussi favorables, mais à un degré moindre. Dans l'ouest du Canada, l'appui a tendance à être plus faible, bien que dans l'ensemble il soit relativement positif.

Ces facteurs ont tendance à se recouper. Par conséquent, lorsque l'on constate que les Canadiens de l'Ouest semblent moins favorables au bilinguisme de façon générale, il peut être important de préciser qu'il s'agit d'une question de génération où intervient aussi le sexe des répondants. Les jeunes de l'Ouest et en particulier les jeunes femmes de l'Ouest, peuvent manifester un appui assez solide envers le bilinguisme.

It is important to avoid blanket conclusions about an entire region when there are some important nuances within it.

The first finding was that there was no evidence of declining support and some evidence that it is even improving.

The second point that we emphasized in the paper is the very high level of support today for the importance of learning a second language, and for learning French as a second language in particular, if you are an anglophone in Canada: 77 per cent of anglophones outside Quebec will say it is important for their children to learn a second language, 74 per cent will say that the second language that is most important for their children to learn is French and 75 per cent of anglophones outside Quebec who do not speak French say they wish they did.

On top of this, you get very high levels of agreement with other statements about language and language skills. Canadians will almost unanimously agree with a statement that talks about whether people who can speak more than one language will have success in the global economy. You will have very high agreement with the idea that learning a second language can be very fulfilling to yourself as an individual, and with the idea that it is an important subject for children to study in school.

All of those are elements where there is not a very large difference of opinion between age groups, because everyone seems to be in favour, but if anything, young people are always a little more favourable, again demonstrating that languages, learning a second language and learning French continue to be relevant because it is something that has even greater appeal to younger Canadians than others.

The third point that I want to underline is the positive relationship between bilingualism and multiculturalism, certainly as policies, but I am talking more about visions of the country.

It is the case, and the survey research does show, that immigrants, people born outside the country and who have moved here, are more likely than other Canadians to want their children to learn a second language that is not an official language, for understandable reasons. If their family brings another language to Canada, there is a desire for them to maintain the capacity to speak that language within the family and within the community. This desire to keep those languages other than English and French alive within their families and their communities should in no way be interpreted as lesser support for English-French bilingualism in Canada. In fact, immigrants are more likely to support bilingualism than people who were born in Canada. They are more likely to say that bilingualism — by bilingualism, I am always talking about English-French bilingualism, or official bilingualism — helps define what it means to be Canadian or makes them proud to be Canadian. They are more likely to say they wish they spoke French.

Il est important d'éviter de faire des conclusions générales à propos de toute une région lorsqu'elles comportent des nuances importantes.

La première constatation de notre étude, c'est qu'il n'existe aucune indication d'une diminution de l'appui et qu'il existe certaines indications selon lesquelles cet appui augmente.

Le deuxième point que nous soulignons dans le document est l'appui très élevé qui existe aujourd'hui envers l'importance de l'apprentissage d'une langue seconde et l'apprentissage du français comme langue seconde en particulier, pour un anglophone au Canada: 77 p. 100 des anglophones à l'extérieur du Québec considèrent qu'il est important que leurs enfants apprennent une langue seconde, 74 p. 100 considèrent que le français est la langue seconde la plus importante que doivent apprendre leurs enfants et 75 p. 100 des anglophones à l'extérieur du Québec qui ne parlent pas français indiquent qu'ils auraient souhaité l'apprendre.

De plus, on constate un accord très marqué pour d'autres déclarations à propos de la langue et des aptitudes linguistiques. Les Canadiens sont pratiquement unanimes à convenir qu'une personne qui parle plus d'une langue réussira dans l'économie mondiale. Ils seront tout à fait d'accord avec l'idée selon laquelle l'apprentissage d'une langue seconde peut permettre à une personne de s'épanouir et avec l'idée selon laquelle il s'agit d'un sujet important que les enfants doivent étudier à l'école.

Tous ces éléments pour lesquels il n'existe pas une grande divergence d'opinion entre les groupes d'âge, parce que chacun semble y être favorable et que les jeunes sont toujours un peu plus favorables, témoignent une fois de plus que les langues, l'apprentissage d'une langue seconde et l'apprentissage du français continuent d'être pertinents parce que c'est un aspect qui présente un intérêt encore plus grand chez les jeunes Canadiens que dans les autres groupes.

Le troisième point que j'aimerais souligner concerne les liens positifs qui existent entre le bilinguisme et le multiculturalisme, certainement à titre de politiques, mais plutôt en ce qui concerne les visions du pays.

C'est un fait, et les sondages le démontrent, que les immigrants, les personnes nées à l'étranger et qui se sont installées ici sont plus susceptibles que les autres Canadiens de vouloir que leurs enfants apprennent une langue seconde qui n'est pas une langue officielle, pour des raisons compréhensibles. Si leur famille arrive au Canada en parlant une autre langue, elle souhaite continuer à pouvoir parler cette langue au sein de la famille et au sein de la collectivité. Ce désir de garder vivantes des langues autres que l'anglais et le français dans leurs familles et dans leurs collectivités ne devrait aucunement être interprété comme un appui plus faible pour le bilinguisme anglais-français au Canada. En fait, les immigrants sont plus susceptibles d'appuyer le bilinguisme que les personnes nées au Canada. Elles sont plus susceptibles de considérer que le bilinguisme — par bilinguisme, je parle toujours du bilinguisme anglais-français, ou bilinguisme officiel — permet de définir l'identité canadienne ou les rend fiers d'être des Canadiens. Ils sont plus susceptibles de dire qu'ils souhaiteraient parler français.

The key point is that they are very likely, and more likely than other Canadians, to say that the fact that Canada has two official languages makes it a more welcoming place to people from outside the country or to immigrants from other cultures. If you look particularly at immigrants coming from outside America, outside Britain, outside Europe, they are the most likely to say that the two official languages policy is an attribute that makes Canada more welcoming to them. This shows the linkage between a policy or vision of multiculturalism and one of bilingualism, and that that linkage is appreciated by the people it touches most directly, that is, immigrants.

From a slightly different angle, if you leave aside the division between immigrants and non-immigrants, looking at the population in general, it is true that multiculturalism, in terms of the growing diversity of the country, does increase interest in languages other than official languages. If you look, for instance, at that question of which second language is most important for your child to learn, in somewhere like British Columbia, there is an increased interest in a language other than French. We are looking at a primarily English-speaking society in terms of the public language, but 38 per cent in B.C. will say it is important for their children to learn a language other than French. In particular, in Vancouver, Chinese is a popular choice. In no way does it outweigh French. French is still the choice of the majority, but nonetheless, it is there.

My view is that we should not put languages in competition with each other. Those who are interested in learning these other languages will either eventually be, or are presently, interested in learning French as well, because the question just asks about your first choice, not the full possibilities. It is more important to work on convincing those who do not think any other language is important to become interested in languages than it is to worry about whether there are parts of Canada where languages other than French as a second language are attracting interest.

In conclusion, the survey work that we did and the review of trends over time were very encouraging — almost surprisingly encouraging in some ways. We did end the paper by stressing the difficulty in squaring this positive result with the census figures showing that only 7 per cent of anglophones outside Quebec right now speak French. It is higher, as you know, for younger people, but nonetheless, there is a large gap between the number of anglophones who say they wish they could speak French and the number who actually do, and the number presently enrolling their children in French schools or in immersion schools. There is this disconnect between the support in principle, or the theory, and the practice, and I would like to say a few words about that.

L'élément clé, c'est qu'ils sont très susceptibles, et plus susceptibles que les autres Canadiens, de dire que l'existence de deux langues officielles au Canada en fait un endroit plus accueillant pour des étrangers ou pour des immigrants provenant d'autres cultures. En ce qui concerne en particulier les immigrants qui proviennent d'autres continents que le continent américain ou européen, ils sont les plus susceptibles de dire que la politique de deux langues officielles est un atout qui rend à leurs yeux le Canada plus accueillant. Cela indique l'existence d'un lien entre une politique ou une vision du multiculturalisme et une politique de bilinguisme, et que c'est un lien auquel sont sensibles les personnes que cela touche le plus directement, à savoir les immigrants.

Dans une perspective légèrement différente, si vous laissez de côté la division entre les immigrants et les non-immigrants et que vous examinez la population en général, il est vrai que le multiculturalisme, pour ce qui est de la diversité croissante du pays, accroît effectivement l'intérêt dans des langues autres que les langues officielles. Si on examine, par exemple, la question de la langue seconde dont l'apprentissage est la plus importante pour votre enfant, dans une province comme la Colombie-Britannique, on constate un intérêt accru pour l'apprentissage d'une langue autre que le français. Il s'agit d'une société principalement anglophone pour ce qui est de la langue publique, mais 38 p. 100 des répondants en Colombie-Britannique considèrent qu'il est important que leurs enfants apprennent une langue autre que le français. En particulier, à Vancouver, le chinois est un choix populaire. Il ne l'emporte aucunement sur le français. Le français demeure le choix de la majorité.

Je considère que nous devons éviter de mettre les langues en concurrence. Ceux qui s'intéressent à apprendre ces autres langues finiront par s'intéresser à l'apprentissage du français également, ou s'y intéressent, parce que la question ne porte que sur le premier choix et non sur toute la gamme des possibilités. Il est plus important de travailler à convaincre ceux qui ne considèrent pas que l'apprentissage d'une autre langue est important à s'intéresser aux langues que de se préoccuper de l'existence de régions du Canada où des langues autres que le français comme langue seconde suscitent l'intérêt.

En conclusion, les sondages que nous avons effectués et l'examen des tendances avec le temps ont donné des résultats très encourageants — et même étonnantes à certains égards. Nous avons conclu l'étude en soulignant la difficulté de concilier ce résultat positif avec les chiffres du recensement qui indiquent que seulement 7 p. 100 des anglophones à l'extérieur du Québec parlent français à l'heure actuelle. Comme vous le savez, ce pourcentage est plus élevé chez les jeunes, mais quoi qu'il en soit, il existe un important écart entre le nombre d'anglophones qui disent souhaiter pouvoir parler français et le nombre qui parlent effectivement le français, et le nombre qui inscrivent à l'heure actuelle leurs enfants dans des écoles francophones ou des écoles d'immersion. Il existe un décalage entre l'appui de principe, ou la théorie, et la pratique, et nous aimerais dire quelques mots à ce sujet.

First, even if goodwill does not always lead to action, it does not mean that the goodwill is not important in and of itself. I think we can imagine that Canada would be a very different country and we would be in a very different situation if, as well as not speaking French, anglophones were saying they did not think it was important, that they did not want their children to learn it and that they did not want to learn it themselves. The disconnect is there, but that does not mean that the support in principle is not important.

Second, the survey does help us to narrow where we need to focus our energy. If rates of bilingualism among anglophones remain relatively low, even if they are growing over time, I think we can start by saying with confidence that it is not because Canadians are opposed to bilingualism as an idea or a principle or a vision of the country. Some of the political battles that were perhaps relevant when the Official Languages Act was first introduced, for instance, are no longer as relevant today. In other words, that ideological battle has perhaps been won. If rates of bilingualism are low, it is not because Canadians as a whole do not think languages are important or an important part of education, or an important part of the economy or an important skill to have.

The survey closes off a few avenues as unproductive. It does not necessarily give us the answer, but as I said, I think it can narrow our focus. The survey does not say this, but it was my conclusion that it leads us to focus on the very concrete steps that have to be taken for goodwill to be translated into action — in other words, the conditions in a local community that either encourage or discourage parents from enrolling their children in immersion schools or French language schools; either encouraging or discouraging children from retaining the second language they learn after they leave school and immersing themselves in the other culture, et cetera. It leads us to focus on these very concrete aspects of the problem, rather than convincing Canadians about the big picture and whether it is an important part of Canada, of Canada's future, Canada's history, Canada's personality. Canadians are already convinced of that.

That is the extent of the presentation I wanted to make to you. As I said, I am very happy to fill in any detail or explore any part of the conclusions that we have been through.

[Translation]

Once again, thank you very much for the invitation. I will be happy to answer all your questions.

Senator Gauthier: Hello, Mr. Parkin; where do you come from?

Mr. Parkin: Montreal.

Tout d'abord, même si la bonne volonté ne se traduit pas toujours en gestes concrets, cela ne signifie pas que la bonne volonté n'est pas importante en soi. Le Canada serait sans doute un pays très différent et qui se trouverait dans une situation très différente si en plus de ne pas parler français, les anglophones considéraient que cela n'était pas important, ne voulaient pas que leurs enfants apprennent cette langue et ne voulaient pas l'apprendre eux-mêmes. Le décalage existe, mais cela ne signifie pas pour autant que l'appui de principe n'est pas important.

Deuxièmement, l'étude nous permet de mieux définir les secteurs sur lesquels nous devons concentrer nos efforts. Si les taux de bilinguisme parmi les anglophones demeurent relativement faibles, même s'ils augmentent avec le temps, je crois que nous pouvons commencer par dire avec confiance que ce n'est pas parce que les Canadiens sont opposés au bilinguisme comme idée, principe, ou vision du pays. Certaines des luttes politiques qui étaient peut-être pertinentes à l'époque où la Loi sur les langues officielles a été adoptée, par exemple, ne le sont plus autant aujourd'hui. Autrement dit, on a peut-être remporté cette bataille idéologique. Si les taux de bilinguisme sont faibles, ce n'est pas parce que les Canadiens en général ne considèrent pas que les langues sont importantes ou représentent un aspect important de l'éducation ou de l'économie ou une aptitude importante à posséder.

L'étude permet de constater l'inutilité de nous engager dans certaines voies. Elle ne nous donne pas forcément la solution mais comme je l'ai dit, je crois qu'elle peut nous aider à mieux définir là où nous devons concentrer nos efforts. L'étude ne le dit pas, mais j'en ai conclu qu'elle nous porte à mettre l'accent sur les mesures très concrètes qui doivent être prises pour que la bonne volonté se traduise en gestes — autrement dit, les conditions qui existent dans une collectivité donnée, qui encouragent ou découragent les parents d'inscrire leurs enfants dans des écoles d'immersion ou des écoles de langue française; soit qui encouragent, soit qui découragent les enfants de conserver la langue seconde qu'ils ont apprise après avoir quitté l'école et s'être imprégnés de l'autre culture, et cetera. Cette étude nous amène à mettre l'accent sur les aspects très concrets du problème, plutôt que de convaincre les Canadiens des avantages généraux d'une telle mesure et du rôle important du bilinguisme pour le Canada, l'avenir du Canada, l'histoire du Canada et la personnalité du Canada. Les Canadiens sont déjà convaincus de tous ces avantages.

Voilà la présentation que je voulais vous faire aujourd'hui. Comme je l'ai dit, je me ferai un plaisir de vous fournir des détails ou d'approfondir tout aspect des conclusions que nous vous avons présentées.

[Français]

Encore une fois, merci beaucoup de l'invitation. Je suis prêt à répondre à toutes vos questions.

Le sénateur Gauthier: Bonjour M. Parkin; d'où venez-vous?

M. Parkin: De Montréal.

Senator Gauthier: That is why you speak both official languages. One of the problems with the word "bilingual" is that it irritated a lot of Canadians in the 1970s. People said that you could not be fully Canadian unless you were bilingual. That was absolutely not the intention. The concept of linguistic duality has now replaced the word "bilingual" and I am very pleased that it has. There are 20 million unilingual English Canadians, some four million unilingual francophones and nearly seven million bilingual Canadians.

I have been in politics for some time now. I have always noticed that the francophone majority or the anglophone majority has always demonstrated a sort of resistance towards the imposition of bilingualism. Anglophones used to say "You are ramming French down our throats." We experienced this for years. It was not true but it is what they thought. When the existence of French in Quebec was being called into question, there was a sort of nationalist brainstorming, Quebecers began being criticized. Quebecers went on the defence, and decided to assert themselves. We had two solitudes living together.

There is one thing that I have always found surprising. Are you a demographer, Mr. Parkin, a statistician?

Mr. Parkin: No, not by profession. We are now working with a lot of surveys but I have a more general background as a political scientist.

Senator Gauthier: One question that I have always asked myself is how is it that no Canadian university requires knowledge of both official languages to obtain a degree? Here at the University of Ottawa, in the past, there used to be a language test. It was eliminated because there was resistance towards it, a negative effect; it was not attracting people. Today, we encourage young people to become increasingly bilingual. Objectives have been set; Mr. Dion's action plan aims for 50 per cent within 10 years, given the fact that currently, 25 per cent of young people are bilingual.

If we want to encourage bilingualism among young people, it would not be such a bad idea to tell them that if they want to obtain a university degree, from now on they would have to be able to pass a language test, in order for bilingualism to be effective. What do you think?

Mr. Parkin: If you will allow me, I will answer the first part of your question and following that the second part. To come back to the issue of linguistic duality and bilingualism, I agree with you. It is a good way to assess the data. When I say that the controversy over the notion of a bilingual country is almost over, I am exaggerating a bit. However, Canadians, I agree, accept linguistic duality. Indeed, that means that francophones accept it; I myself am not francophone and it does not bother me.

From this point of view, the same goes for multiculturalism. If we accept it, that does not mean that we have to learn about all cultures. We want Canadians to be diversified. In looking over all of the survey questions, the highest level of

Le sénateur Gauthier: C'est pour cela que vous parlez les deux langues officielles. Un des problèmes avec le mot «bilingue», c'est que cela a irrité beaucoup de Canadiens dans les années 1970. Il se disait qu'il faut être bilingue pour être un Canadien à part entière. Ce n'est absolument pas ce qu'on voulait dire. C'est le concept de la dualité linguistique qui aujourd'hui a remplacé le mot «bilingue» et j'en suis très content. Il y a 20 millions de Canadiens unilingues anglais, environ quatre millions d'unilingues français et près de 7 millions de Canadiens bilingues.

Ce n'est pas d'hier que je suis en politique. J'ai toujours constaté que la majorité francophone ou anglophone manifeste une sorte de résistance à se faire imposer le bilinguisme. Les Anglais nous disaient autrefois: «You're ramming French down our throats». On a vécu avec cela pendant des années. Ce n'était pas vrai mais c'est ce qu'ils pensaient. Lorsqu'on a commencé à se questionner sur l'existence du français au Québec, il y a eu une sorte de remue-ménage nationaliste, on a commencé à critiquer les Québécois. Les Québécois ont pris une position défensive et ont décidé de s'affirmer. Nous avons eu deux solitudes qui vivaient ensemble.

Une chose m'a toujours surpris. Êtes-vous un démographe, M. Parkin, un statisticien?

M. Parkin: Non, pas de formation; actuellement on travaille beaucoup avec des sondages mais ma formation est plus généralisée comme politologue.

Le sénateur Gauthier: Une des questions que je me suis toujours posée, c'est comment il se fait qu'aucune université au Canada n'exige la connaissance des deux langues officielles pour obtenir un diplôme. Ici à Ottawa, autrefois, il y avait le test linguistique. Cela a été éliminé parce qu'il y a eu une résistance, un effet négatif; les gens n'étaient pas attirés. Aujourd'hui, on veut inciter les jeunes à devenir de plus en plus bilingues. Il y a des objectifs; le plan d'action de M. Dion vise 50 p. 100 d'ici 10 ans, en tenant compte que, actuellement, 25 p.100 des jeunes sont bilingues.

Si on veut stimuler le bilinguisme des jeunes, ce ne serait peut-être pas une mauvaise chose de leur dire que s'ils veulent obtenir un diplôme universitaire, dorénavant ils devraient être capables de réussir un test de langue, pour un bilinguisme efficace. Qu'en pensez-vous?

M. Parkin: Si vous me permettez, je vais répondre à la première partie de votre question et à la deuxième ensuite. Pour revenir à la dualité linguistique et au bilinguisme, je suis d'accord avec vous. C'est une bonne façon d'évaluer les données. Quand je dis que la polémique sur l'idée d'un pays bilingue est à peu près terminée, j'exagère un peu. Mais les Canadiens, je suis d'accord avec vous, acceptent la dualité linguistique. Cela veut dire que, effectivement, des francophones l'acceptent; je ne suis pas francophone mais cela ne me dérange pas.

De ce point de vue, c'est la même chose avec le multiculturalisme. Si on l'accepte, cela ne veut pas dire qu'on doit apprendre toutes les cultures. On aimerait que les Canadiens soient diversifiés. Quand on regarde toutes les questions dans les

support is for francophone minority rights. This is one form of the more generalized support for diversity in Canada.

Bilingualism is different. It means being able to speak both languages, it is a subject that we have dealt with because the government's plan is to promote it. It is, at the very least, relevant.

With respect to university testing, I agree with you completely. I myself have noticed that if you look at posters hanging in universities, you can see that there are opportunities to study in London, in Italy, but we do not see any opportunities to participate in exchange programs between the University of Toronto and the University of Montreal. Perhaps they exist, I am not an expert in the field, but I would like for us to start asking that question.

A language test is a good idea but we already have a hard time getting a good number of students to pass a test in their own language! Universities have introduced a test to determine if students are fluent enough in their own language and that has already become a problem for a certain number of them.

I am not in a position to say whether or not that is a good idea. In other studies, to obtain a masters, a doctorate, the test is not mandatory everywhere. It is a problem. It is not up to me to define university policy, but I agree that there are problems.

Senator Corbin: In a statement of statistics you collected throughout Canada on general support for official languages programs, official languages, bilingualism, and so on and so forth, you treated all four Atlantic provinces as one block. Did you push your analysis a bit further by drawing a distinction between different provincial attitudes in this region? I will tell you right away why I think you should do so.

New Brunswick is the only province in Canada that has declared itself officially bilingual, and for all intents and purposes, it is a bilingual province in terms of its institutions and its programs. Bilingualism is entrenched, as you know, in the Canadian Constitution. There is no other province that has declared itself officially bilingual. That must have an impact on the attitude of citizens of this province because they have a government that introduced this type of system.

Therefore, the reaction of New Brunswickers to official languages cannot be the same as that of the people of Newfoundland — and you will excuse me, Senator Comeau, it cannot be the same as the reaction of the people of Nova Scotia — or of Prince Edward Island. When a government leads by example, confers rights and protects these rights, it goes without saying that public perception is reinforced. In the future, you should not, as everyone seems to be doing now, represent the four eastern provinces as one Atlantic block. They are independent provinces with individual characteristics.

sondages, le plus haut niveau est l'appui pour le droit des minorités francophones. C'est un aspect de ce soutien plus général à la diversité du pays.

Le bilinguisme est différent. Cela veut dire être capable de parler les deux langues, c'est un sujet qu'on a traité car le plan du gouvernement à pour but de le promouvoir. C'était quand même pertinent.

En ce qui concerne le test pour les universités, je suis totalement d'accord avec la question que vous posez. Moi-même, j'ai remarqué que si vous regardez les affiches dans les universités, vous voyez qu'il y a des opportunités pour étudier à Londres, en Italie, mais on ne voit pas les opportunités pour faire un échange entre l'Université de Toronto et l'Université de Montréal. Peut-être que cela existe, je ne suis pas expert en ce domaine, mais j'aimerais bien qu'on commence à poser la question.

Un test linguistique est une bonne idée mais on a déjà de la difficulté à avoir un bon nombre d'étudiant qui peuvent réussir le test dans leur propre langue! Des universités ont introduit un test pour voir si les étudiants sont assez bien formés dans leur propre langue et cela devient un problème pour un certain nombre d'étudiants.

Je ne pourrais pas répondre à la question de savoir si c'est une bonne idée ou non. Même pour les autres études, pour avoir une maîtrise, un doctorat, ce n'est pas nécessaire encore partout. C'est un problème. Ce n'est pas à moi de définir les politiques des universités mais je suis d'accord avec le fait qu'on a des problèmes.

Le sénateur Corbin: Dans l'énoncé des statistiques que vous avez recueillies à travers le Canada sur les appuis qu'on donne généralement aux programmes des langues officielles, aux langues officielles, au bilinguisme et autres, vous avez parlé comme d'un bloc des quatre provinces de l'Atlantique. Est-ce que vous avez poussé votre analyse un peu plus loin pour tâcher de déceler les attitudes, sur le plan provincial, de cette région? Je vais vous dire tout de suite pourquoi il me semble que vous devriez le faire.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province au Canada à s'être déclarée officiellement bilingue et, à toutes fins pratiques, elle est une province bilingue dans ses institutions et dans ses programmes. Le droit au bilinguisme est enraciné, comme vous le savez, dans la Constitution canadienne. Il n'y a aucune autre province qui le fait. Cela doit avoir un impact sur l'attitude des citoyens de cette province car ils ont un gouvernement qui a instauré ce genre de régime.

Donc, la réaction des gens du Nouveau-Brunswick face aux langues officielles ne peut pas être la réaction des gens de Terre-Neuve — vous me pardonnerez, sénateur Comeau, ne peut pas être la réaction des citoyens de la Nouvelle-Écosse — ou de l'Île-du-Prince-Édouard. Quand un gouvernement provincial donne l'exemple, donne des droits et protège ces droits, il va de soi que la perception du public s'en trouve renforcée. Vous devriez, à l'avenir, non pas représenter, comme à peu près tout le monde le fait aujourd'hui, les quatre provinces de l'est comme le bloc de l'Atlantique. Ce sont des provinces de droit autonomes, avec des caractéristiques particulières.

If you have the resources — and I appreciate the work you are doing, please understand that — I think it would be appropriate to push the study a bit further in order to demonstrate that when a government has the backbone and the guts, it can commit to an official languages program. In my opinion, this is essential. I believe that New Brunswick sets an example for other provinces.

Mr. Parkin: I agree completely. It is true that in the document we published, we do not give provincial data in most of the surveys, because we drew on a lot of surveys, not all of them our own. We have only been in existence since 1996, as a research program. The sampling of the four provinces taken together was not large enough to do a by-province breakdown.

Senator Corbin: Perhaps this is so for a statistician, but I myself do not accept this.

Mr. Parkin: From a statistician's point of view, for the other surveys, that is the problem.

Mr. Parkin: We widened our sampling for the four Atlantic provinces for the very reasons you emphasized. We deal with a lot of issues relating to Canadian federalism. Canadians attitudes are not the same in Newfoundland as they were in New Brunswick. I believe that you are right on that point.

In reviewing the answers from one province to another, we noticed that support for bilingualism is higher in New Brunswick. When a province sets itself apart as a leader, there is a tangible effect among the public.

However, we must note that support for bilingualism is still very high in the three other provinces, that is, Prince Edward Island, Nova Scotia and Newfoundland. There seems to be a shared attitude among the four maritime provinces. This is a remarkable finding, given the fact that there is not as high a number of francophones in the three other provinces as there is in New Brunswick. Yet, opinions do not vary greatly.

We are talking about a regional personality, because in these four provinces individual support is very high. This is explained by historical reasons. The Acadian population of New Brunswick has perhaps an effect which goes beyond the borders of its province.

Senator Corbin: You are talking about a spillover effect.

Mr. Parkin: Probably.

Senator Corbin: I would like a simple clarification. Which segment of the population did you survey?

Mr. Parkin: The last survey, and the documents provide greater detail, polled some 2000 Canadians. I do not have the breakdown by province or by region with me, but these citizens were selected at random. The data is always adjusted to represent population distribution by province, by age and by sex.

Si vous en avez les ressources — j'apprécie le travail que vous avez fait, comprenez-moi bien — je pense qu'il y aurait lieu de pousser l'analyse un peu plus loin afin de pouvoir démontrer que lorsqu'on a un gouvernement avec une épine dorsale et du cran, on peut vouloir souscrire à un programme de langues officielles. À mon avis, c'est capital. Je crois que l'exemple du Nouveau-Brunswick est un exemple à donner aux autres provinces.

Mr. Parkin: Je suis totalement d'accord. Il est vrai que, dans le cahier qu'on a publié, on ne présente pas les données des provinces dans la plupart des sondages, car on a cité beaucoup de sondages et ce ne sont pas tous les nôtres. Nous n'exissons que depuis 1996, en tant que programme de recherche. L'échantillon pour les quatre provinces réunies n'est pas assez grand pour pouvoir faire des divisions par province.

Le sénateur Corbin: Peut-être que pour un statisticien, ce peut être le cas, mais pour ma part je ne l'accepte pas.

Mr. Parkin: Du point de vue d'un statisticien, pour les autres sondages, c'est le problème.

Mr. Parkin: Nous avons élargi notre échantillonnage aux quatre provinces de l'Atlantique pour les raisons que vous avez soulignées. Nous traitons beaucoup de questions portant sur le fédéralisme au Canada. L'attitude des Canadiens n'est pas la même à Terre-Neuve qu'au Nouveau-Brunswick. Je crois que vous avez raison à ce sujet.

En examinant les réponses d'une province à l'autre, on remarque que l'appui au bilinguisme est plus élevé au Nouveau-Brunswick. Lorsqu'une province se démarque comme leader, cela a un effet réel chez le public.

Notons toutefois que l'appui au bilinguisme est tout de même très élevé dans les trois autres provinces, soit à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. On remarque donc une attitude partagée par les quatre provinces maritimes. Ce fait est plutôt remarquable, étant donné que le nombre de francophones dans les trois autres provinces n'est pas aussi élevé qu'au Nouveau-Brunswick. Cependant, les opinions ne varient pas énormément.

On parle donc d'une personnalité régionale, car dans ces quatre provinces l'appui individuel est très élevé. On peut attribuer ce fait à des raisons historiques. La population acadienne du Nouveau-Brunswick a peut-être un effet qui dépasse les frontières de sa province.

Le sénateur Corbin: On parle d'un effet de rayonnement.

Mr. Parkin: Sans doute.

Le sénateur Corbin: J'aimerais obtenir une simple précision. Vous avez fait votre sondage auprès de quelle couche de la population?

Mr. Parkin: Le dernier sondage, détaillé plus amplement dans le cahier, s'est effectué auprès de 2000 Canadiens. Je n'ai pas la répartition par province ou par région devant moi, mais il s'agit de citoyens pris au hasard. Les données sont toujours ajustées afin de représenter une distribution de la population par province, par âge et par sexe.

Senator Corbin: By social class and level of education?

Mr. Parkin: The survey is not conducted according to social class. However, the sampling does represent social groups, income levels, and education levels.

Polling firms work very hard in order to get the best sampling possible for accurate representation. In light of the current results, we can say that some respondents are wealthier than others, and all have varying levels of education.

Senator Comeau: Not being familiar with the firm, can you talk to me about it? Who are you affiliated with? Is it a university or government organization?

[English]

Mr. Parkin: It would be a pleasure. The Centre for Research and Information on Canada is the research communications and citizen participation program of the Canadian Unity Council.

The Canadian Unity Council runs a number of programs, including Encounters with Canada here in Ottawa, where high school students from across the country come to learn about each other and the country. We were created in 1996 with a mandate to produce research and information about the country, about the challenges it faces, to make that information available to Canadians and to create occasions where Canadians can come together and discuss those.

We have seven offices across the country; five of them are citizen participation offices. Their responsibility is to bring Canadians together around tables like these to discuss exactly the subject we are discussing today. The office I share with Ms. Bernard in Ottawa is the research office, where we produce the content that animates those discussions, that goes on our Web site and that is published in this form. Our Montreal office is the head office, the communications office, which supports that Web site, creates these publications and publishes the *Opinion Canada* weekly newsletter.

The umbrella group is the Canadian Unity Council. As I mentioned, it is an independent, non-partisan organization with charitable status. A large part of the program funding comes from the Government of Canada, and CRIC receives a grant directly from Canadian Heritage to sustain its operations. We are also supported by the private sector and by volunteers.

For instance, when we hold round tables in cities like Calgary or Halifax, usually there is a sponsorship from the private sector and the activities only take place — because we have one person in our Moncton office, for instance, and two people in Calgary — they are only successful, because they are supported by regional volunteers who share the mission. Our Web site, which is cric.ca, has a wealth of information of this type and is a good resource for parliamentarians.

Le sénateur Corbin: Par groupe social et selon l'éducation?

M. Parkin: Le sondage ne s'est pas effectué selon la classe sociale. Toutefois, l'échantillonnage représente bien les groupes sociaux, les revenus et la scolarité.

Les maisons de sondage travaillent très fort afin d'obtenir le meilleur échantillonnage possible pour une représentation juste. À la lumière des résultats actuels, on peut constater qu'il y a des répondants plus riches, moins riches et d'une scolarité variable.

Le sénateur Comeau: N'étant pas familier avec votre firme, pourriez-vous me parler d'elle? À qui êtes-vous affilié? Est-ce un organisme universitaire ou gouvernemental?

[Traduction]

M. Parkin: Avec plaisir. Le Centre de recherche et d'information sur le Canada est le programme de participation des citoyens et de communication de la recherche du Conseil de l'unité canadienne.

Le Conseil de l'unité canadienne administre un certain nombre de programmes, dont Rencontres du Canada ici à Ottawa qui permet à des étudiants du secondaire d'un bout à l'autre du pays de venir à Ottawa pour apprendre à se connaître et se familiariser avec leur pays. Notre organisme a été créé en 1996 dans le but de produire de la recherche et de l'information sur le pays, à propos des défis auxquels il fait face, de mettre ces renseignements à la disposition des Canadiens et de créer des occasions qui permettent aux Canadiens de se réunir pour en discuter.

Nous avons sept bureaux d'un bout à l'autre du pays; cinq d'entre eux sont des bureaux de participation des citoyens. Leur responsabilité est de rassembler des Canadiens autour de tables comme celles-ci pour discuter précisément du sujet dont nous débattons aujourd'hui. Le bureau que je partage avec Mme Bernard à Ottawa est le bureau de recherche, où nous produisons le contenu dont on débat dans le cadre de ces discussions, qui est affiché sur notre site Web et qui est publié sous cette forme. Notre bureau de Montréal est le siège social, le bureau des communications, qui soutient le site Web, crée ses publications et publie le bulletin hebdomadaire intitulé *Opinion Canada*.

Le groupe cadre est le Conseil de l'unité canadienne. Comme je l'ai mentionné, il s'agit d'une organisation indépendante et apolitique ayant le statut d'organisme de bienfaisance. Une grande partie du financement du programme provient du gouvernement du Canada, et le CRIC reçoit une subvention directement de Patrimoine canadien pour soutenir ses activités. Nous recevons également l'appui du secteur privé et de bénévoles.

Par exemple, lorsque nous tenons des tables rondes dans des villes comme Calgary ou Halifax, nous recevons habituellement l'appui du secteur privé et les activités se déroulent uniquement — parce que nous n'avons qu'une personne à notre bureau de Moncton, par exemple et deux personnes à Calgary — nos activités ne sont efficaces que parce qu'elles bénéficient du soutien de bénévoles régionaux qui partagent la mission. Notre site Web, qui est cric.ca, offre une foule d'informations de ce genre et une ressource utile pour les parlementaires.

Senator Comeau: Your Atlantic office is in Moncton?

Mr. Parkin: Yes, and that is our newest office; it only opened in November.

Senator Comeau: I will not touch that. Can we access the report that we were talking about tonight — the details of which you were explaining — on your Web site?

Mr. Parkin: Yes.

[Translation]

Additional information is also available. There are additional summaries, press releases, and illustrations.

Senator Comeau: Earlier, a witness from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada mentioned the need for a vision of the future of official languages and minority communities in Canada.

Did you look into ways in which we can develop a vision for minority communities in Canada?

Mr. Parkin: We have not done a lot of work relating directly to minority communities. These communities are certainly better represented by their groups. A survey sample mainly captures majority groups. We are therefore in a better position to talk about the majority trend in relation to the minority. We are not experts in what these communities are experiencing. Nonetheless, we have done some work in this field. For example, we analyzed the latest census in order to grasp the vision that exists.

[English]

The best work we have done is on the visions that Canadians hold about their country as a whole. I may not be answering your question about minority communities, but I can certainly talk about it in terms of a general vision.

Senator Comeau: You say you are not expert on the subject, but the official language minority communities are also not experts on the majority views, which is your strength. If you, with your depth of knowledge of the attitudes and desires of the majority population of Canada, were to get together with a group like the Fédération des communautés francophones et acadienne, possibly you could devise some kind of vision that could be established for Canada. You would be bringing your own strengths from many years in this field to work with their own strengths. It is something that you might want to discuss with the group. I certainly intend to bring it up with them, because the synergy between the two would be more than the sum of the parts.

Le sénateur Comeau: Votre bureau de l'Atlantique est situé à Moncton?

M. Parkin: Oui, et il s'agit de notre bureau le plus récent; il n'est ouvert que depuis novembre.

Le sénateur Comeau: Je m'abstiendrai de faire des commentaires à ce sujet. Pouvons-nous avoir accès au rapport dont nous avons parlé ici ce soir — dont vous nous avez expliqué les détails — sur votre site Web?

Mr. Parkin: Oui.

[Français]

De l'information supplémentaire est également disponible. Il existe des résumés, des communiqués de presse et des illustrations additionnelles.

Le sénateur Comeau: Plus tôt, un témoin de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a mentionné la nécessité d'une vision de l'avenir des langues officielles et des communautés en situation minoritaire au Canada.

Vous êtes-vous penchés sur les moyens par lesquels on pourrait élaborer une vision pour les communautés en situation minoritaire au Canada?

M. Parkin: Nous n'avons pas fait beaucoup de travail en ce qui concerne directement les communautés minoritaires. Ces communautés sont sans doute mieux représentées par leurs groupes. Lors d'un sondage, on retient un échantillonnage touchant surtout les groupes majoritaires. Nous sommes donc mieux placés pour parler des tendances de la majorité envers la minorité. Nous ne sommes pas experts sur la réalité de ces communautés. Toutefois, nous avons effectué un peu de travail dans ce domaine. Par exemple, nous avons fait une analyse du dernier recensement afin de saisir la vision qui existe.

[Traduction]

Le meilleur travail que nous avons fait porte sur la façon dont les Canadiens envisagent leur pays de façon générale. Je ne réponds peut-être pas à votre question concernant les communautés minoritaires, mais je peux certainement en parler sur le plan d'une vision générale.

Le sénateur Comeau: Vous dites que vous n'êtes pas un spécialiste de cette question, mais les communautés minoritaires de langues officielles ne sont pas non plus des spécialistes en ce qui concerne les opinions de la majorité, ce qui constitue votre atout. Si une personne comme vous, qui possède une connaissance approfondie des attitudes et des souhaits de la population majoritaire du Canada, se réunissait avec un groupe comme la Fédération des communautés francophones et acadienne, vous pourriez peut-être élaborer une vision qui pourrait être établie pour le Canada. Vous pourriez mettre en commun vos atouts respectifs qui découlent de nombreuses années de travail dans ce domaine. Vous pourriez peut-être vouloir en discuter avec ce groupe. J'ai certainement l'intention de soumettre cette proposition au groupe, parce que la synergie entre ces deux groupes serait plus grande que la somme de leurs parties.

[*Translation*]

Senator Léger: First and foremost, I was very surprised by the title of your document: "Bilingualism: Part of Our Past or Part of Our Future?" The past and the future go together.

The Centre for Research and Information on Canada also does research. I am a bit skeptical of research when universities are more focussed on the theoretical aspect than the practical aspect. Specialists are often cut off from reality. However, I have not noticed this with your organization.

I agree with what Senator Comeau said about a vision. You broached this topic briefly in the document accompanying your presentation.

The research you have undertaken reflects the spirit of bilingualism rather than being mere words. Here is the start of the vision we are talking about.

I am pleased with your document and encourage you to keep up your efforts. One could say that this research is somewhat anti-census.

Immigrants will be of great help; you said so, with evidence to back it up, we are not against French or English. We live in a new era in comparison with the situation 40 years ago. Today we need a new language and a new vision. This vision must be developed now.

I would also like for us to stop using the word "minority."

Strangely you said that we are going to join Toronto and London, large universities; our cities will be twinned, Moncton and Dieppe. However the City of Tracadie, New Brunswick, is already the sister-city of St. Andrew's where not one word of French is spoken. There is, therefore, a certain openness.

I am very pleased with the spirit of your research. I encourage you to continue in the same direction. I agree with what Senator Comeau said with respect to a vision for the future.

The Chairman: Senator Léger, thank you for your remarks.

[*English*]

Never forget what Senator Léger just said. This is something that she does not say every time regarding studies.

[*Translation*]

It is the nicest compliment that can be made, Mr. Parkin. It must be appreciated.

[*English*]

Senator Keon: Thank you. It is my impression, looking back over the last 35 years of my other professional life, that the ability now to recruit bilingual personnel, especially in Ottawa, has become very easy compared to what it was. The kids coming out of high school in Ottawa are virtually all bilingual. Whether they become nurses, technicians or doctors, if

[*Français*]

Le sénateur Léger: Tout d'abord, j'ai été très surprise par le titre de votre document: «Le bilinguisme relève-t-il du passé ou de l'avenir?» Le passé et l'avenir vont ensemble.

Le Centre de recherche et d'information sur le Canada, c'est aussi la recherche. Je me méfie un peu de la recherche à une époque où les universités mettent l'accent davantage sur l'aspect théorique que sur l'aspect pratique. Ces spécialistes sont souvent détachés de la réalité. Toutefois, je n'ai pas constaté ce fait dans votre organisme.

J'appuie les propos du sénateur Comeau au sujet d'une vision. Vous avez touché brièvement à ce point dans votre document de présentation.

La recherche que vous avez effectuée a reflété l'esprit du bilinguisme plutôt que simplement les mots. Voilà le début de la vision dont on parle.

Votre document me plaît et je vous encourage à poursuivre vos efforts. On pourrait dire que cette recherche a révélé un caractère anti-recensement.

Les immigrants vont nous prêter main-forte; vous l'avez indiqué avec preuves à l'appui, nous ne sommes pas contre le français et l'anglais. Nous vivons dans une ère nouvelle par rapport à il y a 40 ans. Il faut un langage nouveau et une vision d'aujourd'hui. Cette vision doit se faire maintenant.

J'aimerais également que nous cessions d'utiliser le mot «minorité».

Vous avez indiqué qu'étrangement, nous allons nous joindre à Toronto et Londres, aux grandes universités; nos villes vont se jumeler, Moncton et Dieppe. Mais déjà la ville de Tracadie au Nouveau-Brunswick est jumelée à St. Andrews où on ne parle pas deux mots de français. On constate donc une certaine ouverture.

L'esprit de votre recherche m'a beaucoup plu. Je vous encourage à continuer dans cette direction. J'appuie les propos du sénateur Comeau au sujet d'une vision de l'avenir.

La présidente: Sénateur Léger, je vous remercie de ce commentaire.

[*Traduction*]

N'oubliez jamais ce que le sénateur Léger vient de dire. Il est rare qu'elle fasse ce genre de commentaires à propos d'études.

[*Français*]

C'est le plus beau compliment qu'on puisse vous faire, M. Parkin. Il faut donc l'apprécier.

[*Traduction*]

Le sénateur Keon: Je vous remercie. J'ai l'impression, si je compare la situation avec les 35 dernières années de mon autre vie professionnelle, qu'il est devenu beaucoup plus facile maintenant de recruter du personnel bilingue, surtout à Ottawa. Les jeunes qui sortent des écoles secondaires à Ottawa sont pratiquement tous bilingues. Qu'ils deviennent des infirmières, des techniciens

they have come out of the education system in Ottawa, they seem to be, to me, virtually all bilingual. Is that a statistical fact or is that just my impression?

Mr. Parkin: I could not comment on that because I just do not have the facts in front of me.

Senator Keon: It leads to another important issue, that many of us feel that our city should be bilingual. It would be a beacon for our country. It would seem to me some of the resistance to that now is that the recruitment of adequate personnel in both official languages remains difficult. Actually, this is not my experience in the institution I have headed for a number of years. We only have 750 employees. There was a time when it was very difficult. I am just wondering whether any of the data you have, somewhere on the back burner, add enlightenment on this.

Mr. Parkin: I could say — and I wish I had the data of the labour pool with me but I do not — we do not have that information ourselves, but I was thinking about Ottawa. There are qualifications in the report, one of which is that anglophones are prepared to support bilingualism until you talk about spending priorities and then it is obviously much lower on their list. They will usually say that the government is already doing enough. Also, as was mentioned before, opinions turn when there are fears that there are job losses involved. This is usually never the case, but nonetheless that is the button that can be pushed in order to turn around the positive results we have.

Nothing in the report speaks directly about the city, except that the idea of having a bilingual capital would generally appeal to the Canadian public. The debate in Ottawa would turn on whether you are focusing on that or whether other people are able to focus on the more negative point, which is the cost, but you have been through this debate before. That is what it will turn on, the cost and whether it penalizes people. If people can be reassured on those things, then I do not see any grounds for public opposition to that. Those would be the only two.

Senator Keon: Again, one of the things that become intimidating, and you mentioned it, is exams of any kind, for anyone. People are afraid of driver's exams when they get old. I notice the elderly patients of our institution are terrified of their driver's test. This has been a barrier, and we have to find some way of removing the stigma associated with the exams. Have you any information on that? Have you addressed it yet?

Mr. Parkin: No, is the short answer. However, that brings to mind a comment that could relate to the census. We asked roughly the same question in terms of ability to hold a conversation in the other language. We get a much higher

ou des médecins, s'ils ont fait leurs études à Ottawa, il me semble qu'ils sont pratiquement tous bilingues. Est-ce un fait statistique ou est-ce simplement mon impression?

M. Parkin: Je ne peux pas faire de commentaires à ce sujet parce que je n'ai tout simplement pas les faits devant moi.

Le sénateur Keon: Cela m'amène à aborder une autre question importante, à savoir qu'un grand nombre d'entre nous considérons que notre ville devrait être bilingue. Elle devrait servir de phare à notre pays. Il me semble qu'une partie de la résistance à laquelle on se heurte à l'heure actuelle réside dans la difficulté persistante à recruter du personnel compétent dans les deux langues officielles. Ce n'est toutefois pas l'expérience que j'ai connue dans l'institution que j'ai dirigée pendant un certain nombre d'années. Nous n'avons que 750 employés. À une époque la situation était très difficile. Je me demande simplement si vous avez des données quelque part qui pourraient nous éclairer à ce sujet.

M. Parkin: Je pourrais dire — et j'aurais aimé avoir sous la main les données concernant le bassin de main-d'œuvre mais je ne les ai pas — que nous n'avons pas cette information nous-mêmes, mais je songeais à Ottawa. Le rapport comporte certaines réserves, l'une d'entre elles étant que les anglophones sont préparés à appuyer le bilinguisme jusqu'à ce que l'on parle de priorités en matière de dépense et alors évidemment l'importance qu'ils accordent au bilinguisme se trouve à diminuer. Ils répondront habituellement que le gouvernement en fait déjà assez. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà mentionné, les opinions changent lorsque les gens craignent que cela entraîne des pertes d'emploi. Cela habituellement n'est jamais le cas, mais quoi qu'il en soit, c'est le facteur qui est susceptible de renverser les résultats positifs que nous avons constatés.

Il n'est pas fait expressément mention de la ville dans le rapport, si ce n'est pour dire que l'idée d'avoir une capitale bilingue plairait de manière générale au public canadien. L'issue du débat à Ottawa dépendra de l'argument qu'on retiendra: celui d'avoir une capitale bilingue ou l'argument plus négatif qui a trait au coût, mais ce ne sera pas la première fois qu'on aura ce débat. Tout dépendra du coût et de la possibilité que certaines personnes soient pénalisées. Si l'on arrive à rassurer la population sur ces deux points, je ne crois pas qu'il y ait d'autres motifs qui puissent susciter l'opposition du public.

Le sénateur Keon: Encore là, l'un des éléments qui peut devenir intimidant — et vous en avez parlé — c'est l'idée de devoir se soumettre à un examen, et cela vaut pour tout le monde. Les gens ont peur de devoir se soumettre à un examen de conduite quand ils vieillissent. Les patients âgés que nous accueillons dans notre établissement sont terrifiés à l'idée de devoir passer un examen de conduite. C'est là un obstacle, et il nous faut trouver un moyen d'éliminer la honte que l'on ressent à l'idée de devoir se soumettre à un examen. Avez-vous des informations à ce sujet? Vous êtes-vous penchés là-dessus?

M. Parkin: Non, en fait. Il ya toutefois une observation qui me vient à l'esprit et qui concerne le recensement. Nous avons posé à peu près la même question que celle qu'il y avait dans le recensement au sujet de la capacité à soutenir une conversation

number than the census gets. There are two ways of looking at that. One way is that people see the census as an authoritative document and always tell the truth. A public opinion survey over the phone shows there is much room for exaggerating. People will say what they would like to think about themselves. The other way of looking at it is that people regard the census like an exam and they do not want to write down that they can speak French if they think someone is going to ask them to prove it.

In other words, there are two numbers for how many anglophones can speak French. It depends on where we set the bar and what our purpose is. Is our purpose to have perfectly bilingual citizens, or is it to be able to participate in a common vision of the country and to appreciate that there are different linguistic communities?

Depending on how you want to test it, you will get a different result.

Senator Mercer: Thank you for being here. I have two very quick questions. I am very excited about your presentation. Through your presentation, and speaking as a Pearson-Trudeau-Chrétien Liberal, you have validated years and years of hard work in my party to convince Canadians and other parties. I want to talk about the dissemination of these figures, because Senator Comeau's new friends do not know this information and might not be happy with it.

How have you disseminated the information? That is very important. The fact that you are here telling us and that the people are seeing it on television is important. However, there are tens of thousands of other Canadians who do not see this, and it is very important because it validates many of the theories a number of us have held for years. Also, it validates French language education for the non-francophone.

My second question relates directly to that, and I admit it is a question on a personal issue, being the father of a son who was a product of the Nova Scotia and Ontario immersion programs. Do you have any statistics that show how well immersion graduates maintain their French, post-high school? I worry about training people in the second language and then, if they work in Calgary or Halifax, they may not have the opportunity to use the language on an ongoing basis and end up losing it. Then we have lost the benefit of creating that large pool of people able to speak both languages.

Mr. Parkin: First, we are a non-partisan organization. Be kind to us. We try to disseminate information as widely as we can. We have, of course, our own mailing list. It is on the Web. There are notices put out on various listserves. Our papers are often used in university courses and by students, and we put out press releases. This was when, of course, the media interest was mostly from the francophone media outside of Quebec, in other words, the people who were already there in some ways, and it was much more difficult to get

dans l'autre langue. Le résultat bien plus élevé que nous avons obtenu s'explique par deux facteurs. Premièrement, les gens considèrent le recensement comme un document qui fait autorité et ils disent donc toujours la vérité. Dans un sondage d'opinions au téléphone, ils se sentent bien plus libres d'exagérer. Les gens se décrivent comme ils aimeraient être. L'autre facteur, c'est que le recensement, c'est comme un examen, et les gens ne veulent pas dire qu'ils peuvent parler français s'ils s'imaginent que quelqu'un va leur demander de le prouver.

Autrement dit, le nombre d'anglophones qui peuvent parler français varie selon ce que l'on cherche à mesurer et à quelles fins. Le but est-il d'avoir des citoyens parfaitement bilingues, ou est-il d'avoir des gens qui peuvent partager une vision commune de leur pays et apprécier les différences linguistiques?

Le résultat varie selon la jauge qu'on utilise et le but recherché.

Le sénateur Mercer: Merci de votre présence ici. J'ai deux petites questions. Je suis très enthousiasmé par votre exposé. Vous venez dans cet exposé — et je parle ici en tant que libéral de l'époque Pearson-Trudeau-Chrétien, de valider les nombreuses années de travail acharné de la part de mon parti pour convaincre les Canadiens et les autres partis. Je veux parler de la diffusion des chiffres, parce que les nouveaux collègues du sénateur Comeau n'en sont peut-être pas au courant et n'en seraient peut-être pas très contents.

Avez-vous diffusé cette information? C'est là quelque chose de très important. Le fait que vous soyez venus ici nous le dire et que les gens peuvent vous voir à la télévision est important. Mais il y a des dizaines de milliers d'autres Canadiens qui ne vous voient pas, et votre témoignage est très important parce qu'il vient confirmer beaucoup de théories auxquelles plusieurs d'entre nous souscrivent depuis des années. Cela vient confirmer également l'utilité de l'enseignement en français pour les non-francophones.

Ma deuxième question concerne ce dernier point, et j'avoue qu'elle me touche personnellement, puisque je suis père d'un fils issu des programmes d'immersion de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. Avez-vous des statistiques sur la mesure dans laquelle les diplômés des programmes d'immersion peuvent garder leur français, une fois qu'ils quittent l'école secondaire? Je m'inquiète à l'idée que l'on puisse former des jeunes dans leur langue seconde et que, s'ils se trouvent ensuite à travailler à Calgary ou à Halifax, ils finissent par perdre l'autre langue parce qu'ils n'ont pas l'occasion de s'en servir de façon régulière. On se trouve ainsi à perdre le fruit des efforts déployés pour créer un important bassin de citoyens qui peuvent parler les deux langues.

M. Parkin: Je tiens tout d'abord à préciser que nous ne sommes associés à aucun parti politique. Soyez gentils avec nous. Nous tentons de diffuser l'information le plus largement possible. Nous avons, bien sûr, notre liste d'envois à nous. L'information se trouve sur notre site Web. Nous faisons parvenir des avis à divers serveurs de liste. Dans les universités, nos documents sont souvent utilisés par les professeurs et par les étudiants, et nous publions des communiqués de presse. Je parle ici, bien sûr, de l'époque où ce que nous produisions intéressait surtout les médias

the anglophone media interested, although Jeffrey Simpson wrote a column about it, and as a prominent chronicler, it did help. Ms. Bernard also prepares a newsletter summary of our newsletters for parliamentarians and the last one was sent out — last month?

Ms. Bernard: Yes.

Mr. Parkin: We try as best we can to make sure all parliamentarians have access to the research and will continue to do so. We do policy briefings here for people in Canadian Heritage, the Privy Council Office and our friends at the Office of the Commissioner of Official Languages, which helped us to design the study. We ourselves have not done that kind of study to follow students, so I can only cite the census statistics, which cite a fall-off. They dip down a little, which could be what you have in mind when you are talking about the issue of retention, but that is a second-hand issue I am passing on.

[Translation]

The Chairman: Thank you very much, Mr. Parkin. Before ending, I will give Senator Comeau the floor.

Senator Comeau: Generally speaking, this committee is apolitical. We have a newcomer tonight. We are heading towards an election. He may want to politicize this committee by naming his great heroes of the past and by neglecting other great names who have contributed to official languages in Canada, people such as Robert Stanfield, Joe Clark, Brian Mulroney and many others.

One of the reasons for why we decided to distance ourselves from the concept of a Standing Joint Committee on Official Languages, is that we would often get into this type of discussion where politics would be played out. I wanted to prevent the committee from heading in this direction. It is a direction we should not venture into.

If Senator Mercer wants to speak negatively of the leader of the new party, he can do so in the upcoming election campaign. If he wants to talk about the weaknesses of the leader of the new party, he will then have the opportunity to do it. But this committee is not the place to do so. In this committee, I suggest that we stick to trying to meet the needs of our communities and to not get embroiled in petty partisan politics. If this is the case, we will have to discuss it in private; I am ready and willing to do so.

The Chairman: I am new here, as well as Senator Mercer who is replacing a colleague who could not be here today. Your comments have been noted.

Thank you, Mr. Parkin and Ms. Bernard. Your presentation raised quite a discussion. It is the reason why we are here today.

francophones de l'extérieur du Québec, autrement dit, ceux qui étaient déjà sensibilisés à bien des égards, et où il était bien plus difficile de susciter l'intérêt des médias anglophones, même si Jeffrey Simpson y a consacré une chronique, ce qui a été utile étant donné sa réputation de chroniqueur. Il y a aussi Mme Bernard qui publie dans un bulletin à l'intention des parlementaires un résumé de nos bulletins de nouvelles, dont le dernier a été envoyé — le mois dernier?

Mme Bernard: Oui.

Mr. Parkin: Nous faisons tout notre possible pour faire en sorte que tous les parlementaires aient accès à nos travaux de recherche et nous continuerons à le faire. Nous tenons des séances d'information à l'intention des fonctionnaires de Patrimoine canadien, du Bureau du Conseil privé ainsi que de nos collègues au Commissariat aux langues officielles, qui nous ont aidés à concevoir le modèle de l'étude. Nous n'avons pas nous-mêmes fait de suivi auprès de ces étudiants, alors je ne peux que vous citer les statistiques du recensement, qui font état d'une baisse. Les nombres baissent un peu, et c'est peut-être à cela que vous pensiez quand vous parlez de rétention, mais il s'agit là de ouïe-dire.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, M. Parkin. Avant de terminer, je vais passer la parole au sénateur Comeau.

Le sénateur Comeau: Ce comité, de façon générale, est apolitique. Nous avons un nouveau venu ce soir. Nous approchons à grand pas d'une élection. Il veut peut-être politiser ce comité en nommant ses grands héros du passé et en négligeant d'autres grands qui ont contribué aux langues officielles du Canada, des gens comme Robert Stanfield, Joe Clark, Brian Mulroney et bien d'autres.

Une des raisons pour lesquelles nous avons voulu nous éloigner du Comité mixte permanent des langues officielles, c'était le fait que l'on avait ce genre de discussions et que l'on essayait de faire de la politique. J'ai voulu éviter cette direction à ce comité. C'est une direction dans laquelle on ne devrait pas aller.

Si le sénateur Mercer veut commencer à parler négativement du leader du nouveau parti, il pourra le faire lors de la campagne électorale qui s'en vient. S'il veut soulever les lacunes du leader du nouveau parti, il pourra le faire. Mais ce comité n'est pas l'endroit pour le faire. À ce comité, je suggère que l'on s'en tienne à ce qui peut améliorer les besoins de nos communautés et non pas jouer de la petite politique partisane. Si c'est le cas, on aura besoin d'une discussion en privé; je suis prêt à le faire.

La présidente: Je suis nouvelle, ainsi que le sénateur Mercer qui a remplacé notre collègue qui ne pouvait pas être ici aujourd'hui. Vos commentaires seront retenus.

Je vous remercie, M. Parkin et Mme Bernard. Votre présentation suscite beaucoup de discussions. C'est la raison de notre présence aujourd'hui.

Before going in camera, I would like to mention that Senator Beaudoin could not be here today because he is at his book launch. Senator Beaudoin has been an active member of the Standing Committee of Official Languages for several years now, and he has made an exceptional contribution. We must recognize that today because next time we meet, Senator Beaudoin will have retired.

As Chair of this committee, I would like to thank him for his efforts, his contribution and his support of this committee.

Senator Gauthier: That is unanimous.

The Chairman: Thank you very much, Senator Gauthier, it is unanimous, miracles do happen!

In two minutes, we will go in camera to discuss future business.

The committee is now in camera.

Avant de passer à huis clos, j'aimerais mentionner que le sénateur Beaudoin ne pouvait être au comité parce qu'il était au lancement de son livre. Le sénateur Beaudoin siège au Comité permanent des langues officielles depuis plusieurs années; il a apporté une participation et une contribution exceptionnelles. On doit aujourd'hui le reconnaître puisque lorsque le comité tiendra sa prochaine réunion, le sénateur Beaudoin aura pris sa retraite.

À titre de présidente du comité, j'aimerais le remercier de ses efforts, sa contribution et son appui à ce comité.

Le sénateur Gauthier: C'est unanime.

La présidente: Merci beaucoup, sénateur Gauthier, c'est unanime, les miracles arrivent!

Dans deux minutes, nous passerons à huis clos pour les travaux futurs.

Le comité se poursuit à huis clos.

From the Centre for Research and Information on Canada:

Andrew Parkin, Co-Director;

Gina Bernard, Research Projects Coordinator.

Du Centre de recherche et d'information sur le Canada:

Andrew Parkin, codirecteur;

Gina Bernard, coordonnatrice des projets de recherche.



Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid
Lettermail

Poste-payé
Poste-lettre

1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Monday, March 1, 2004

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

Dyane Adam, Commissioner;

Michel Robichaud, Director General, Investigations Branch;

Johanne Tremblay, General Counsel and Director, Legal Services Branch;

Louise Guertin, Director General, Corporate Services Branch;

Gérard Finn, Special Advisor.

From the Senate of Canada:

The Honourable Jean-Robert Gauthier, Sponsor of the Bill.

Monday, March 29, 2004

From the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Georges Arès, President;

Diane Côté, Director, Liaison and Research.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le lundi 1^{er} mars 2004

Du Commissariat aux langues officielles:

Dyane Adam, commissaire;

Michel Robichaud, directeur général, Direction générale des enquêtes;

Johanne Tremblay, avocate générale et directrice des services juridiques;

Louise Guertin, directrice générale, Direction générale des services corporatifs;

Gérard Finn, conseiller spécial.

Du Sénat du Canada:

L'honorable Jean-Robert Gauthier, parrain du projet de loi.

Le lundi 29 mars 2004

De la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Georges Arès, président;

Diane Côté, directrice, liaison et recherche.

(Suite à la page précédente)